This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
$B 29 366

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

HENRI ROUSSIN

WILLIAM GODWIN

(1756-1836)

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1913
Tous droits réservés

WILLIAM GODWIN

(1756-1836)

HENRI ROUSSIN

WILLIAM GODWIN

(1756-1836)

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1913
Tous droits réservés

Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

943
7592
K36

A

MONSIEUR HENRI BERGSON

Hommage respectueux

M618687

INTRODUCTION

La vie de Godwin présente la belle ordonnance d'un triptyque. On peut, sans nul artifice, la découper en trois périodes nettes : l'une qui précède la Révolution française, la seconde qui lui est contemporaine, et la dernière qui lui succède.

La Révolution française, en effet, fait centre dans la vie de Godwin. Toutes les forces de sa destinée convergent vers elle. Sans elle, il est à peu près certain que Godwin serait toujours demeuré ce qu'il était avant elle : un journaliste sans grand talent, sans grand renom, indifféremment occupé, par besoin de gagner sa vie, et aussi par goût, de romans, d'articles politi-

ques et d'études historiques. Mais la Révolution française est survenue, qui l'a fait sortir de l'ombre, comme elle a fait de tant d'autres dans le monde. La Révolution ne peut-elle pas être définie : un immense avènement d'hommes nouveaux! Grâce à elle, William Godwin fut, pendant quelques années, l'une des gloires littéraires de l'Angleterre. Par la fièvre et l'excitation que les idées et les événements français communiquèrent à son cerveau, il fut conduit à composer un ouvrage, *la Justice politique*, qui pour toujours occupe, dans l'histoire des idées, une place de marque.

Mais, passé 1798 ou 1800, l'éclat de la Révotion s'éteignit, et Godwin rentra dans l'obscurité. Il vécut dès lors misérablement, d'emprunts et des quelques livres sterling que lui procuraient ses écrits et la vente des fables qu'il composait pour les enfants. Il restait fidèle à ses croyances; mais, sa grande source d'inspiration étant tarie, il ne faisait que reprendre, à satiété, les affirmations de *la Justice politique*. Rares étaient ceux qui savaient qu'il vécût encore. Il

mourut le 7 avril 1836. Aucune des notices nécrologiques que certaines revues lui consacrèrent, ne comporta l'étendue et les termes dus à l'importance du penseur disparu.

*
* *

C'est l'un des principes fondamentaux de la philosophie godwinienne que l'homme est, tout entier, le produit des circonstances extérieures. Il semble, d'après ce que nous venons de dire, que Godwin soit le plus éclatant exemple de la vérité de cette affirmation. Il n'en est rien cependant. Un événement extérieur, la Révolution française, explique et définit Godwin. Mais la Révolution n'a pu avoir cette action déterminante sur l'auteur de *la Justice politique,* que parce qu'il existait entre elle et lui une harmonie préétablie. Le tempérament de Godwin, tel que l'avaient façonné la nature, l'hérédité et l'éducation, le prédisposait à être exalté par les idées et les événements de la Révolution. C'est donc, en définitive, moins les circonstances exté-

rieures, que son âme intime, qui ont tracé la ligne de sa vie.

L'un des bienfaits dont nous sommes redevables à M. Henri Bergson, est d'avoir victorieusement combattu les théories mécanistes et matérialistes, qui vidaient l'individu de toute personnalité. Pour nous, l'homme, doué de mémoire, de réflexion, de prévoyance et de liberté, n'est pas cette marionnette creuse, que meuvent des fils extérieurs. Le milieu où nous vivons a, certes, une influence sur l'évolution de notre caractère et de notre pensée ; mais il agit comme cause seconde, la cause première étant l'impulsion de notre nature propre.

Cette méthode psychologique a été pratiquée par nos maîtres, MM. Joseph Calmette et Édouard Dolléans, dont elle anime l'enseignement et de l'un les travaux d'histoire méridionale et bourguignonne, de l'autre les études anglaises. C'est pareillement cette méthode qui a dirigé ce travail.

Nous pensons, en effet, que le terrain psychologique est à la fois le plus solide à la marche

et celui dont on a le plus de chance d'extraire les vérités les plus substantielles. Quand on a expliqué l'évolution d'une pensée par l'influence exclusive du milieu externe, on a pu construire une œuvre logique et de proportions élégantes, mais aux dépens de l'exactitude le plus souvent.

C'est pourquoi, dans cette étude, nous avons intentionnellement laissé de côté la part des influences : influences que Godwin a subies, influences qu'il a exercées. A quiconque connaît avec précision la pensée anglaise et française du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, il apparaît que la doctrine de Godwin se rattache par mille liens aux philosophies antérieures, contemporaines et ultérieures. Mais nous n'avons pas cherché à fixer ce qu'il devait à Locke, ou à Ogilvie, ou à Adam Smith, ou à Helvétius, et ce qu'à leur tour Owen, Hodgskin, William Thompson, peut-être Karl Marx, devaient à Godwin. Cette méthode aboutit à des injustices à l'égard des individualités, étant impossible de déterminer avec équité la part

d'imitation et celle de recréation personnelle.

Libre à ceux qui écrivent une histoire des idées d'unir, pour faciliter l'exposition, par des liens de filiation intellectuelle, les penseurs des diverses époques et de les enchaîner en une file comme des prisonniers. Ici, nous avons simplement voulu présenter la psychologie d'un homme et de ses idées, et montrer que si, dans l'évolution de celles-ci, une force extérieure : la Révolution, a exercé son action, le rôle capital fut joué par une force interne : la nature intime de Godwin.

Godwin appartient à une famille de protestants dissidents. Il commence par être un calviniste intransigeant. Mais, comme tous les gens de sa religion et de sa race, imbues de rationalisme, il est porté à remettre en question tous les problèmes de la pensée et à les soumettre au contrôle de sa raison individuelle. Celle-ci, hostile à l'élément surnaturel du christianisme, le conduit au déisme, puis, par une pente fatale, à l'athéisme. En politique, en vertu de l'idée que l'homme, étant doué du « jugement privé », doit

être libre de l'exercer, Godwin est démocrate. Il aurait pu s'en tenir là. C'est alors qu'intervient la Révolution française. Mouvement social pénétré de rationalisme, elle met en branle l'esprit de Godwin pour une nouvelle étape. Il développe dans toute sa logique l'idée démocratique. Tout homme, étant doué d'une raison infiniment sage et souveraine, ne doit jamais prendre conseil que de soi-même. L'obéissance à une autorité extérieure est contraire aux lois de la nature humaine. Parti du calvinisme aigu, Godwin aboutit, par une fatalité intérieure, à l'anarchisme.

WILLIAM GODWIN

PREMIÈRE PARTIE

AVANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1756-1789)

CHAPITRE PREMIER

LES ANNÉES DE JEUNESSE (1756-1773)

William Godwin naquit le 3 mars 1756, à Wisbeach, petite ville d'une dizaine de milliers d'habitants, dans le comté de Cambridge (1).

Par ses ancêtres, par sa famille immédiate, par l'éducation qu'il reçut dans les premières années, et par nature, William Godwin appartient à cette

(1) Kegan Paul, *William Godwin, his Friends and Contemporaries*. London, 2 vol., 1876.

race de protestants calvinistes qui, dès la fin du seizième siècle, ont organisé, en marge de l'anglicanisme officiel, une multitude de petites sectes dissidentes; race vigoureuse, pétrie d'orgueil humain, pauvre de sentiments, mais ardemment rationaliste, austère jusqu'à la dureté, passionnée pour la liberté de conscience, égalitaire et humanitaire, qui a subi, pendant tout le dix-septième siècle, les persécutions de l'Etat, mais qui goûte enfin de la tolérance, après la Révolution de 1688.

Le grand-père paternel de Godwin, Edouard Godwin, avait été pasteur dissident. Il avait eu pour maître ce Samuel Jones, dont le père avait fui de l'Angleterre, au milieu du dix-septième siècle, et s'était réfugié en Pennsylvanie, parmi ses frères en croyances, afin de pratiquer librement sa foi calviniste.

Le père de William Godwin était également ministre dissident, de la secte des Indépendants. Son fils nous a livré de lui un trait, qui nous aide à bien le connaître. Ayant un dimanche surpris le jeune William, alors âgé de cinq ans à peine, se promenant dans le jardin, un chat sur les bras, il le réprimanda avec la dernière

violence de profaner ainsi le jour du Seigneur.

John Godwin était un homme d'humeur sèche et rude de calviniste. Il éprouvait pour l'Eglise anglicane une telle réprobation qu'il autorisait ses enfants à se passer de tout culte public. Les soins d'une pratique religieuse qu'il poussait jusqu'à la superstition absorbaient tous ses instants. Son rigorisme pesait sur toute la famille; il n'avait que le sermon à la bouche, et jamais il ne s'occupa de ses nombreux enfants pour les distraire ou les faire rire. La tendresse et la gaîté étaient absentes de son âme. En bon protestant, persuadé que le nombre des élus que touche la grâce divine est infime au regard de la foule condamnée à l'enfer, il avait la frayeur de la mort. Il mourut avec une peine infinie, et deux ou trois jours avant la fin, Godwin l'entendit répéter, avec angoisse, l'hymne suivant :

Quand je serai assuré
De pouvoir être admis au ciel,
Je bannirai toute crainte
Et sécherai mes yeux humides.

Durant ses premières années, William Godwin fut élevé par une cousine germaine de son père, miss Godwin, qui, moyennant le paiement

d'une légère pension, vivait avec la famille. C'était une vieille fille cultivée, mais imbue de calvinisme. Elle fit de l'enfant son compagnon favori; elle lui apprit à lire. Elle s'occupait avec attention de la culture de son esprit, mais elle négligeait entièrement les progrès de son corps. Et, tandis qu'il était un enfant de savoir, d'intelligence et de piété précoces, il demeurait maigre et chétif.

En 1760, William Godwin ayant alors cinq ans, son père vint s'installer dans le Suffolk, à Guestwick. Là, l'enfant fut confié à une vieille maîtresse d'école, « qui avait vu vingt années du siècle précédent ». Cette octogénaire était, elle aussi, une calviniste assidue. A cet enfant de cinq et six ans, elle fit lire en entier l'Ancien et le Nouveau Testament; et il acquit, avant d'avoir atteint sa huitième année, la connaissance complète des événements de la Bible.

Cette éducation des jeunes années eut sur Godwin une influence décisive. Elle fit de lui un enfant précoce, dont l'orgueil et la piété étaient les caractères dominants.

Ce petit-fils et fils de pasteurs était né pasteur. Le dimanche après-midi, monté sur une chaise,

dans la cuisine de ses parents, il prêchait, d'une voix grave, indifférent aux allées et venues.

En 1764, la vieille maîtresse d'école étant morte, William Godwin fut confié à un certain Akers, tailleur de village, qui tenait école à ses moments perdus. Chez lui, William continua ses exercices de prédication. Il dérobait la clef de la salle de classe, entraînait avec lui des camarades, et particulièrement un certain Steele, pauvre garçon du village, qui lui semblait davantage impressionnable. Et il leur prêchait longuement, leur arrachant des pleurs et des frissons, en les entretenant de leurs péchés et des tourments de l'enfer. Il avait alors huit ans; sa foi calviniste était excessive, et il souffrait de voir que trop peu de ses camarades montraient des marques de la grâce divine.

En septembre 1767, William Godwin quitta Akers et vint à Norwich, chez le révérend Samuel Newton. Ce nouveau maître devait porter à son comble l'éducation austère et purement intellectuelle infligée à Godwin. Pasteur de la secte des Indépendants, il était le disciple et l'ami de Robert Sandeman, l'un des sectaires les plus fanatiques du protestantisme anglais au dix-hui-

tième siècle, et dont Godwin, pour caractériser le pessimisme et la dureté, a dit : « Si Calvin a damné quatre-vingt-dix-neuf pour cent des hommes, Sandeman a imaginé le moyen de damner quatre-vingt-dix-neuf pour cent des calvinistes. »

Samuel Newton trouvait en Godwin un élève préparé selon ses goûts. Le jeune William était possédé de la foi religieuse et du désir de s'instruire. « Tous mes plaisirs étaient sédentaires, a-t-il dit. De mon propre mouvement, j'aurais passé des semaines entières sans aller dans la rue. »

Il se montrait follement orgueilleux et connaissait son orgueil. « J'étais d'une insatiable ambition, a-t-il encore dit, et porté à désirer avec une indescriptible ardeur le stimulant des éloges. » Mais, par une optique fréquente chez les purs intellectuels, Godwin prenait son orgueil et son besoin de compliments pour une sensibilité maladive.

En réalité, il était fermé à toute émotion sentimentale. En 1772, ayant perdu son père, nous savons qu'il n'en éprouva aucune peine. Les idées et les sentiments ultra-calvinistes de Samuel

Newton étaient rapidement devenus ceux de son élève. Et quand, en avril 1773, il tenta d'entrer à Homerton Academy, il fut refusé, après examen, comme suspect d'adhérer aux théories sandemaniennes. Mais il fut admis, pour s'y préparer aux fonctions de ministre dissident, au collège d'Hoxton, où le directeur était plus tolérant.

CHAPITRE II

LE PASTORAT

William Godwin resta au collège d'Hoxton cinq années, qui achevèrent de façonner son caractère et son esprit.

Ces collèges où se formaient les futurs pasteurs dissidents avaient une organisation rudimentaire. Deux ou trois « docteurs » s'associaient et prenaient des élèves pensionnaires, auxquels ils enseignaient la théologie et l'art de la discussion. Mais comme les maîtres étaient très intelligents et cultivés, le niveau des collèges était supérieur à celui des Universités officielles (1).

A Hoxton, Godwin travailla et lut avec une ardeur qui touchait à la frénésie. « J'étais infatigable, dit-il, dans la recherche de la vérité. Je lus alors les auteurs en renom pour ou contre le

(1) *The literary History of England*, by Mrs. OLIPHANT.

dogme de la Trinité, le péché originel et les doctrines les plus controversées, mais mon jugement n'était pas encore assez mûr pour me permettre de prendre une décision impartiale, et toutes mes recherches finissaient dans le calvinisme. »

Ce garçon de vingt ans était passionné pour la métaphysique et la théologie. Il se montrait disputeur habile et acharné. « J'étais renommé dans le collège, dit-il, pour la discussion calme et froide. Pendant tout un été, je me levai à cinq heures et me couchai à minuit pour m'occuper de théologie et de métaphysique. Pendant cette période, je me fis, d'après des lectures diverses, une opinion sur le matérialisme et l'immatérialisme, la liberté et la nécessité, qu'aucun progrès ultérieur de mon esprit n'a pu modifier. » Et l'on raconte qu'un jour William Godwin eut avec le docteur Rees, directeur du collège, une interminable controverse sur l'éternité des supplices infernaux, où l'élève se montra plus orthodoxe que le maître.

En 1778, Godwin subit avec succès l'épreuve de sortie du collège. Il avait alors vingt-trois ans et se trouvait aussi zélé disciple des idées de San-

deman que cinq années auparavant. C'est dire qu'il repoussait, comme contraire à l'Ecriture, toute ingérence du pouvoir civil en matière religieuse, qu'il condamnait l'épiscopat et, d'une façon générale, toute hiérarchie parmi les pasteurs.

Godwin devint pasteur à Ware, dans le comté de Hertford. Son séjour à Ware, bien qu'il n'ait duré que quelques mois, ne laisse pas d'être remarquable, car c'est dans cette petite ville qu'il fit la connaissance de Joseph Fawcet, un des quatre hommes (avec Thomas Holcroft, Georges Dyson et Samuel Taylor Coleridge) (1) qui, à son dire, ont exercé sur la pensée de son âge mûr une action décisive.

Joseph Fawcet, qui avait à peu près le même âge que Godwin, était également ministre dissident. Il est probable qu'à Ware, petite ville où les distractions manquaient, où la population, peu cultivée, offrait de maigres ressources à des jeunes gens pleins d'ardeur intellectuelle, les deux pasteurs devaient se réunir fréquemment.

(1) Dans cette étude, il ne sera presque pas question de Coleridge et pas du tout de Dyson. Malgré l'affirmation de Godwin, nous ne voyons pas, en effet, l'influence que ces jeunes gens ont exercée sur lui.

Ils avaient un commun amour des discussions philosophiques. Joseph Fawcet était doué d'une éloquence d'une rare et saisissante nature. Son goût de l'indépendance touchait à l'anarchisme. Il prêchait surtout la destruction de tous les sentiments de famille.

Un tel homme et de tels discours produisirent sur Godwin une impression prodigieuse. Bien qu'il fût grand disputeur et qu'il eût étudié les auteurs les plus opposés, Godwin n'avait encore aucun sens critique. Il ne pouvait manquer d'être subjugué par l'intrépide audace d'un jeune homme qui attaquait avec vigueur les idées reçues. Aussi trouvait-il à Fawcet *du génie*. D'ailleurs, ces invectives contre les affections de famille rencontraient un écho naturel en Godwin, élevé hors de chez lui, traité durement par son père, dont il n'était pas l'enfant préféré, et surtout doué d'une âme étrangère aux tendresses du cœur.

L'influence de Joseph Fawcet commença donc d'incliner l'esprit de Godwin à ces idées nouvelles, auxquelles l'action de Frédéric Norman, puis de la Révolution française achevèrent de le porter.

C'est en 1781, à Stowmarket, que Godwin connut Norman.

Frédéric Norman était un admirateur et un disciple des philosophes français. Il prêta leurs ouvrages à Godwin, qui lut ainsi Rousseau, Helvétius, Mably, pour ne citer que les plus notoires. L'effet de ces lectures fut décisif : Godwin perdit toute sa foi dans le christianisme. Il adopta un vague déisme à la manière de Voltaire. Et, dès lors, ne pouvant décemment porter un costume et un titre auxquels il ne croyait plus, il profita d'une querelle avec ses paroissiens pour abandonner ses fonctions de ministre, et décida d'aborder la vie littéraire.

Dans cette aventure de Godwin, passant du calvinisme exalté au simple déisme, il ne faut point voir, à proprement parler, une conversion. Il n'y a là qu'une évolution toute logique. Le protestantisme est une religion du cerveau, beaucoup plus que du cœur. Les réformés ignorent la foi aveugle; il faut toujours que leur intelligence soit satisfaite. Et la permission donnée à chaque fidèle de construire sa croyance, d'après ses vues personnelles, fortifie la tendance à rendre le protestantisme une religion purement

rationnelle. N'est-ce point, d'ailleurs, pour obéir aux exigences de la raison, ennemie des miracles, que les réformés nient la présence réelle dans l'eucharistie et ne voient dans les sacrements que des symboles!

Or, au dix-huitième siècle, nombre de dissidents anglais, animés d'un rationalisme chaque jour plus sévère, s'étaient efforcés d'éliminer du dogme tout ce qu'il contenait de surnaturel. Ressuscitant les hérésies d'Arius et de Socin, ils rejetaient, comme inexplicable à l'intelligence pure, le dogme de la Trinité et de la consubstantialité du Verbe avec le Père. Ainsi faisaient les Presbytériens et les Indépendants, et en particulier le docteur Priestley, philosophe politique, pasteur et grand chimiste, dont les disciples, autour de 1770, formaient la secte des Unitaires.

Au collège d'Hoxton, c'étaient les doctrines d'Arius que ses maîtres, le docteur Andrew Kippis et le docteur Rees, avaient enseignées à Godwin. Mais, fidèle aux idées de Sandeman, il ne s'était pas laissé convaincre. L'évolution, quoique retardée, était inévitable. Il suffit de quelques ouvrages de philosophie rationaliste

pour la mettre en branle (1). Parce qu'il possédait une intelligence toute logique, Godwin était incapable de s'arrêter à une solution mixte. Il poursuivait ses raisonnements jusqu'à l'étape dernière. Et de là vient qu'il ait passé, d'un bond, du christianisme au déisme.

Ayant perdu la foi de son adolescence, William Godwin se crut émancipé. Dégagé de la lettre, il se jugeait libéré de l'esprit. Folle illusion! Il avait pu laisser tomber le bagage des croyances; mais un homme, né protestant, ne vit pas, pendant vingt-cinq ans, dans l'atmosphère calviniste, sans en être imprégné à jamais. En vérité, jusqu'à sa mort, Godwin conservera certaines tendances du caractère et de l'intelligence qui font partie intégrante de l'âme protestante.

Il n'avait, d'abord, à peu près aucune sensibilité sentimentale. Dans son journal, il parle souvent de certaines personnes, comme d'amis. Mais c'est abuser du mot. Godwin était un pur intellectuel; ceux qu'il appelle ses amis, ce sont ceux dont il admire l'intelligence, dont il approuve

(1) D'après Godwin, c'est la lecture du *Système de la nature* qui fit de lui un déiste. La lecture des *Instituts* du docteur Priestley, dont l'unitarisme se ramenait au déisme, l'assura dans sa nouvelle croyance.

les idées, avec lesquels il aime à discuter. Mais le monde des sentiments lui était fermé. Il eut des relations suivies avec des femmes belles et charmantes. Nous possédons leurs lettres mutuelles; aucune trace d'affection tendre ou d'émotion. Ce sont discussions d'idées, compliments sur leur talent d'écrivain ou l'acuité de leur esprit.

Godwin n'a connu que l'amour des idées. Toute son ardeur était tournée vers les exercices intellectuels. Jusqu'à sa mort, il restera celui qui, au collège d'Hoxton, se levait à l'aube pour lire et poursuivre des controverses philosophiques.

Il n'avait naturellement aucun sens pratique, ne comprenant que les doctrines aux grandes lignes simples, nées du seul raisonnement. La complexité de la vie et des âmes humaines lui échappait; si, par aventure, il l'entrevoyait, il lui refusait toute importance. Par là s'explique son admiration pour les philosophes français. Leurs conceptions sans souplesse s'accordaient avec son esprit. Lui-même l'a reconnu implicitement dans un passage de son journal : « J'avais lu avec plaisir les écrits de Rousseau, d'Helvé-

tius et des autres philosophes français célèbres. Je remarquais en eux un *système plus général et plus simplement philosophique* que chez la majorité des écrivains politiques anglais. »

La rigidité d'esprit de Godwin apparaît encore dans sa conception rigoureuse du devoir. Il ignorait les hésitations, les doutes et ces mille fluctuations du jugement, auxquels la vie en commun et les préférences du cœur contraignent les hommes. En toutes choses, il tranchait. Il lui arriva d'abandonner pour toujours des amis, parce que le devoir, disait-il, l'exigeait. Les liens qui l'unissaient à autrui n'étant jamais qu'intellectuels, se détendaient, ou se brisaient même, à la première divergence doctrinale. Nous possédons des lettres de Godwin à ses intimes, Joseph Fawcet, Thomas Holcroft, où il leur reproche violemment d'altérer leurs idées pour en faciliter le succès. L'intransigeance, voilà bien l'un des traits cardinaux de son caractère, tendance naturelle chez un homme qui, n'ayant jamais vécu dans l'action et pour elle, ignorait combien les idées doivent s'assouplir pour réussir.

Une sensibilité presque nulle, l'amour des controverses philosophiques, une intelligence toute

à-prioriste, la droiture et la rigueur du caractère, voilà quatre qualités que Godwin doit à son ascendance et à son éducation calvinistes, et dont il ne se débarrassera jamais, comme le prouveront l'histoire de sa vie et l'exposé de ses idées.

CHAPITRE III

LA VIE LITTÉRAIRE ET POLITIQUE (1782-1789)

La carrière littéraire avait toujours attiré Godwin. En 1772 déjà, alors qu'il était l'élève du vieil Akers, il avait commencé d'écrire un poème épique sur Brutus; et durant l'été qui précéda son entrée au collège d'Hoxton, il traça le plan de deux tragédies, l'une ayant pour sujet *Iphigénie à Aulis*, et l'autre *la Mort de César*.

C'est donc tout naturellement qu'ayant abandonné les fonctions pastorales qui le faisaient vivre, il décida d'écrire. Mais, ce n'est pas la philosophie qui l'attire : ses premiers ouvrages sont d'histoire et de politique. Il débuta, en 1782, par une *Vie de lord Chatham*. C'est un éloge de Pitt, où les vues manquent de profondeur. Mais le biographe doit retenir cet écrit, parce que l'on y trouve en germe cette doctrine de l'universelle philanthropie, qui s'épanouira dans la *Justice politique* et soulèvera tant d'attaques. « Le

patriotisme de Pitt, dit Godwin, fut la source de certaines de ses imperfections. Il aimait trop son pays, ou, si l'on préfère, cette bienveillance qui embrasse l'espèce tout entière n'avait pas dans son esprit une place suffisante. « J'aime les « guerres honorables », disait-il un jour. L'ami du genre humain sera un ennemi de toute guerre. Et c'est sûrement le manque d'affections expansives qui le conduisit à une condamnation si absolue de l'indépendance américaine (1). »

Godwin publia ensuite une défense du parti de Rockingham dans sa coalition avec lord North. Lord Shelburne était devenu premier ministre à la mort de lord Rockingham, en juillet 1782. La coalition formée par le parti de Rockingham avec lord North aboutit à renverser lord Shelburne et à former un ministère de whigs libéraux. Mais ce ministère, qui unissait le duc de Portland, Fox et Sheridan, trois adversaires de la guerre d'Amérique, et lord North, l'auteur de cette guerre, était un objet de scandale pour tous les Anglais de principes. En entreprenant de justifier l'attitude de Fox et de ses amis, Godwin

(1) *Life of Chatham*, p. 296, 297.

semblait vouloir se mêler à l'ardente agitation politique de l'époque.

En 1785, et depuis vingt-cinq ans, l'Angleterre politique subissait une crise, que trois causes avaient contribué à produire : la personnalité du roi Georges III, les circonstances de la guerre d'Amérique, les vices du régime électoral anglais.

En 1715, avec les Hanovre, les whigs étaient arrivés au pouvoir. Partisans de la suprématie du Parlement sur la couronne, ils avaient eu beau jeu pendant quarante années. Georges I et Georges II, princes hanovriens, ignorants de la langue et des mœurs anglaises, paresseux et jouisseurs, ne cherchèrent pas à gouverner. De 1715 à 1760, le premier personnage de l'Etat n'est pas le roi, mais le premier ministre, appuyé sur la majorité de la Chambre des communes. Etant souverain, le parti whig légifère en sa faveur : il crée une multitude de fonctions où il installe ses fidèles; et surtout il vote la loi de septennalité, pour permettre aux membres des Communes de ne se présenter qu'à de longs intervalles au contrôle des électeurs.

Mais, en 1760, tout change. Georges III est né

et a été élevé en Angleterre. Dans son discours du trône, il se déclare Anglais. Pour comble, ce roi de vingt-deux ans est ambitieux et autoritaire. Il adopte sur les pouvoirs de la couronne les opinions du parti tory. Il veut gouverner fortement et personnellement. Outre sa prérogative, que personne ne lui conteste, il veut exercer sur le Parlement une influence. Pour ce faire, il use de la corruption : il se gagne les membres de la Chambre des communes en leur distribuant des sommes d'argent et surtout des places. Plus de deux cents députés, ainsi dotés de grasses fonctions, sont dans sa main.

Il y avait là, au regard des habitudes politiques, comme un coup d'état. Le peuple anglais, habitué à l'effacement du roi, protesta. Le mécontentement et l'hostilité des whigs dépossédés se manifestèrent dans l'affaire Wilkes. Ceux qui acclamaient Wilkes, coupable d'avoir censuré le roi, et le réélisaient, malgré que la Chambre des communes, docile, s'obstinât à l'invalider, portaient un coup direct au prince.

Mais Georges III était indifférent à l'opposition. Son entêtement et sa puissance éclatèrent à propos de la guerre d'Amérique. L'histoire

n'offre pas l'équivalent de cette guerre civile, engagée pour un principe, entre citoyens de deux continents. Le Parlement avait établi des impôts sur les colonies anglaises d'Amérique. Or, les colons n'étaient pas représentés au Parlement; ils refusèrent de payer les taxes, en invoquant le principe de droit public anglais, que nul n'est tenu de consentir à des impôts qui n'ont pas été acceptés par ses représentants. Taxation et représentation sont inséparables, disaient-ils. Mais le roi n'entendit pas raison. Avait-il un pressant besoin, comme ses adversaires l'ont prétendu, de ressources nouvelles pour soutenir la corruption parlementaire? Voulait-il simplement faire preuve d'autorité? La Chambre des lords approuvait sa fermeté. Il tenait par ailleurs les Communes, avides peut-être des dépouilles américaines. Il maintint jusqu'au bout ses prétentions d'impôt direct.

Mais son obstination se brisa contre l'obstination des colons. Ceux-ci voulaient que l'Amérique fût, non pas une colonie d'exploitation, mais une « Nouvelle Angleterre ». Ils étaient Anglais. Pour la plupart, adhérents aux cultes dissidents, ils avaient émigré au dix-septième

siècle, afin de se soustraire aux persécutions de l'Etat. Mais ils avaient emporté ces principes de liberté et de consentement des contribuables à la levée des impôts, qui sont incrustés dans la conscience anglaise depuis le quinzième siècle. De plus, leurs croyances calvinistes et les sentiments hostiles qu'ils nourrissent contre la royauté, leur persécutrice, les poussent à une conception républicaine de l'Etat. Quakers et puritains se sont organisés démocratiquement en Pennsylvanie et dans la « Nouvelle Angleterre ». Et la vie large et indépendante de colons a fortifié leur amour de la liberté.

La guerre éclata donc. La grande masse du peuple anglais, habilement trompée, croyant à une révolte illégitime des colons, soutint le gouvernement.

Mais la guerre eut contre elle tous les dissidents et la majeure partie des whigs.

Les dissidents étaient doublement les *frères* des colons américains (1). La « Nouvelle Angleterre », où leurs croyances religieuses s'exprimaient à l'aise, était davantage le pays de leurs

(1) Voir, sur les sentiments des puritains, *Quarterly Review*, vol. 16, p. 517, 532, 536, etc.

cœurs que l'Angleterre. Aussi considérèrent-ils la guerre d'Amérique comme une trahison, et firent-ils des vœux pour que l'Angleterre fût vaincue. Leur place était aux côtés de leurs coreligionnaires d'Amérique; ils étaient un peu comme des prisonniers sur parole, retenus au sol anglais. Tandis que leurs frères luttaient par la force, eux-mêmes luttaient par l'esprit. Innombrables sont les pamphlets de dissidents en faveur des droits des Américains. Et c'est pour les soutenir que, en 1775, le docteur Price publia son *Essai sur la liberté*.

L'effort des dissidents fut appuyé par tous les whigs libéraux. Il y avait sans doute, dans leur attitude, une part d'intérêt : ils combattaient pour la reconquête du pouvoir. Mais, aussi, la guerre d'Amérique, œuvre personnelle du roi, leur semblait la marque dangereuse d'un despotisme naissant. Ils jugeaient que « la cause des libertés anglaises se décidait en Amérique, avec la cause des insurgés ». William Pitt comparait la situation au ship money. Burke, le duc de Richmond, tous les chefs des whigs s'élevaient contre le roi et la Chambre des communes. C'est à ce moment (1775) que Fox apporta à l'élément

libéral du parti whig l'appui de son éloquence et de sa foi.

Il fallait mettre un frein au pouvoir personnel. Pour ruiner l'influence du roi, les whigs proposèrent tout un plan de réformes. Des réformes administratives d'abord. Burke demande qu'on limite le patronage royal, qu'on réglemente le droit du roi d'octroyer des pensions. Mais la réforme parlementaire formait la principale revendication. Il s'agissait d'exclure de la Chambre des communes les fournisseurs de la guerre et de la marine. Bien plus, il fallait transformer la législation électorale, conférer le droit de vote à un plus grand nombre de citoyens, répartir plus équitablement les sièges. Le duc de Richmond réclame le suffrage universel; mais la plupart, Pitt, Burke, le marquis de Rockingham, Fox, Sheridan, se montrent moins radicaux.

L'agitation pour la réforme parlementaire commença dès le début de la guerre d'Amérique. Le 21 mars 1776, Wilkes déclarait aux Communes : « On m'objectera peut-être que le temps est mal choisi pour proposer une réforme de cette importance et que, tandis que la guerre fait rage sur le continent américain, notre atten-

tion doit être fixée tout entière sur elle, et nos efforts attachés à la faire cesser... A mon avis, la guerre d'Amérique est le plus fort des arguments en faveur de la réforme électorale. Dans notre querelle avec les Américains on a cru que le peuple anglais autorisait les actes iniques, cruels et arbitraires de l'administration, parce que ceux-ci étaient approuvés par la majorité de cette Chambre. L'absurdité est évidente, car la majorité de cette Chambre, nous le savons, ne donne l'avis que de cinq mille sept cent vingt-trois personnes. La population de cette île est de cinq millions. L'avis de cinq millions ne peut pas être donné par l'avis de six mille. Les Américains, avec grande raison, insistent que la guerre actuelle est contraire à la volonté de la nation, et l'œuvre d'une cabale ministérielle et d'une faction arbitraire, également hostiles aux droits des Anglais et aux justes revendications des Américains. La nation a, à plusieurs reprises, manifesté son horreur de la guerre, fondée sur une violation de notre Constitution. »

A mesure que les nouvelles venues d'Amérique se firent plus alarmantes, et qu'il apparût que l'entêtement de Georges III allait coûter à l'An-

gleterre un immense empire colonial, le mouvement de réforme grandit. Tous les marchands anglais, que le commerce avec l'Amérique enrichissait, étaient exaspérés; désormais, les richesses américaines s'écouleraient vers la France.

C'est en 1780 que naît le mouvement radical. A cette date, le major John Cartwright fonde la *Société pour l'Information constitutionnelle*. Ancien officier de marine, nature généreuse, imbue d'humanitarisme, il a pris en de nombreux tracts la défense des Américains. Il rêve de réduire l'autorité du roi à sa prérogative, de reconstituer la puissance et l'indépendance des Communes.

En 1783, année où William Godwin s'installe à Londres, la *Société pour l'Information constitutionnelle* compte environ cent soixante-dix membres (1), parmi lesquels Thomas Day, Thomas Brand Hollis, William Jones, le docteur Kippis, le révérend docteur Price, le duc de Richmond, Horne Tooke, Thomas Yeates, etc. L'objet de cette Société est de répandre dans toute l'Angleterre, par des meetings et des tracts distribués gratuitement, « la connaissance des grands prin-

(1) Voir *Tracts published and distributed gratis by the Society for Constitutional Information : List of the Members.*

cipes de liberté constitutionnelle », pour obtenir finalement les parlements annuels, le suffrage universel, une plus équitable répartition des sièges électoraux.

Les mouvements de population qu'avait entraînés l'avènement de la grande industrie, le progrès des idées morales, rendaient caduque l'ancienne législation électorale. Dans les comtés étaient seuls électeurs les francs-tenanciers dont les terres rapportaient un revenu calculé d'après les rôles du treizième siècle. Et dans la plupart des bourgs, le nombre des électeurs était infime. Des lieux déserts élisaient des députés; des villes nouvelles, comme Manchester, Birmingham, Sheffield, qui comptaient plus de trente mille habitants, n'avaient aucun représentant. La majorité aux Communes était nommée par un nombre d'électeurs des bourgs, n'excédant pas sept mille, et la corruption gouvernait ces élections. Dans la réalité, la Chambre des communes était l'élue des lords et du roi.

Ce qui est remarquable, c'est la manière dont la *Société pour l'Information constitutionnelle* présente ses revendications. Loin d'être considérées comme un bouleversement de la Constitu-

tion, elles apparaissent comme son développement logique et régulier. Toute l'organisation politique anglaise tend à assurer la liberté des individus. Or, « ceux qui n'ont pas de voix ni de vote à l'élection des représentants ne jouissent pas de la liberté, mais sont bel et bien les esclaves de ceux qui votent et de leurs représentants. Car être esclaves, c'est avoir des chefs que d'autres hommes ont placés à notre tête et être soumis à des lois faites par les représentants d'autrui, sans avoir soi-même de représentants (1). » Le droit de vote n'est pas réclamé comme un droit naturel et imprescriptible de l'homme, mais comme un privilège que les Anglais possèdent par tradition. En avril 1780, Thomas Day, à un meeting dans le comté d'Essex, montrait que le droit d'élire des représentants était exercé par le peuple tout entier jusqu'à Henri VI. Pareillement, les Parlements, à l'origine, étaient annuels, ainsi que deux lois d'Edouard III l'établissent (2).

(1) *Declaration of those Rights of the Commonalty of Great Britain, without which they cannot be Free; tract of the Society for Constitutional Information.*

(2) *Two Speeches of Thomas Day, Esq., at the general Meetings of the Counties of Cambridge and Essex, printed and distributed gratis by the Society for Constitutional Information.*

Ainsi, il ne s'agit pas d'innover, mais de restaurer la Constitution primitive. Les membres de la *Société pour l'Information constitutionnelle* n'étaient pas de farouches démocrates. La Constitution anglaise leur paraissait « la meilleure du monde ». Ils voulaient simplement en défendre l'esprit. « Je ne suis pas pour un gouvernement démocratique, disait le duc de Richmond (1), plus que pour un gouvernement aristocratique ou monarchique. Je suis pour cette admirable combinaison des trois, que notre inimitable Constitution a établie. J'espère voir la partie exécutive du gouvernement revenir où la Constitution l'avait originellement placée, dans les mains de la couronne, pour être accomplie par ses ministres; ces ministres sous le contrôle du Parlement, et le Parlement sous le contrôle du peuple. » Et un autre : « La démission des ministres, simplement parce qu'ils n'ont pas obtenu l'approbation de la Chambre des communes, reviendrait à transférer à celle-ci la nomination des ministres. Et le roi qui ne gouverne pas en personne, mais par ses ministres,

(1) *A letter from His Grace the Duke of Richmond to lieut-colonel Sharman on a parliamentary Reform.*

ayant ceux-ci nommés par autrui, n'aurait plus aucun pouvoir. Ce troisième état (le roi), si essentiel au maintien de notre Constitution, serait aboli. La Chambre des communes maîtresse du pouvoir, les libertés publiques sont détruites (1). »

Telle est l'attitude normale de la *Société pour l'Information constitutionnelle*. Mais parfois, dans ses tracts, on trouve des affirmations plus hardies, comme celle-ci : « Les rois sont d'ordinaire privés de toutes les communes vertus de l'humanité (2). » Ou bien : « Je n'ai jamais vu une aristocratie, de l'ancienne Rome à la Venise moderne, qui ne fut pas l'universel tyran et l'inquisiteur de l'espèce (3). »

Le major Cartwright et ses amis, en réclamant le suffrage universel, allaient plus loin que les leaders whigs, simplement partisans d'une équitable revision du mode électoral. Cependant, entre la *Société pour l'Information constitutionnelle* et les whigs réformistes, il n'existe pas de coupure. Dans un meeting à Westminster, en

(1) *Constitutional Truths. (Truth the seventh.)* London, 1784. *Published by the Society for Constitutional Information.*

(2-3) *Speech of Thomas Day, at the general Meeting of the Freeholders of the County of Essex.* April, 25, 1780.

mars 1780, il apparut que les chefs de l'opposition whig s'unissaient à Cartwright dans le principe d'une campagne contre l'imparfaite représentation du peuple anglais (1).

Or, c'est à ce monde de réformateurs plus ou moins radicaux, que s'agrégea William Godwin, dès son arrivée à Londres, au printemps de 1783. Il y eut là, sans doute, une part des circonstances. Le docteur Andrew Kippis, son ancien maître au collège d'Hoxton, son ami et son introducteur dans la société londonienne, était lié avec les membres avancés du parti whig. Non conformiste notoire, administrateur des fonds presbytériens, vénéré pour sa culture et son caractère par tous les dissidents, il était lui-même un radical, l'un des membres principaux de la *Société pour l'Information constitutionnelle*.

Mais, par nature, Godwin devait se joindre aux radicaux. Ne restait-il pas un dissident! En adoptant un déisme rationnel, n'avait-il pas précisément agi en dissident. Or, les dissidents

(1) En 1788, un meeting de réforme à Thatched House réunissait Pitt, le duc de Richmond, Horne Tooke, le major Cartwright.

étaient le fervent appui des whigs et l'élément progressif du parti. N'ayant conquis un certain régime de tolérance que depuis 1688, sentant peser encore sur leur conscience les Toleration et Test Acts, ils avaient, plus que tout autre groupe anglais, intérêt à la liberté. Godwin partage toutes les idées de ses coreligionnaires : la guerre d'Amérique soulève son indignation, et il est pour la réforme électorale.

Par des amis, il fut mis en rapports avec des éditeurs londoniens : Stockdale, Murray, Robinson, etc. Sur leur commande, il écrivait, pour un salaire de quelques guinées, des articles d'histoire ou des nouvelles, indifféremment. Il collaborait régulièrement à l'*English Review*. En 1785, grâce au docteur Kippis, qui avait fondé le *New Annual Register*, il fut chargé de la partie historique à ce journal. Il écrivait aussi dans le *Political Herald*. A la fin de 1786, ce périodique ayant cessé de paraître, des efforts furent faits pour le ressusciter, avec Godwin comme rédacteur en chef. Les leaders whigs appréciaient l'appui que leur donnait Godwin et désiraient s'assurer son concours. Le journal aurait soutenu la cause de la réforme électorale et des

libertés politiques. A cette occasion, Sheridan, comme représentant du parti de Fox, eut avec Godwin des entretiens répétés. Mais la combinaison échoua. Avec son amour de l'indépendance morale et sa stricte conception du devoir, Godwin ne consentit pas à se lier à un parti. Passionné pour la vérité, il se voulait entièrement libre d'exprimer ses idées.

Il appuyait le mouvement radical, bien qu'il ne s'y mêlât pas, à proprement parler, car il avait le dégoût de l'action. En 1788, dans l'élection de Westminster, il est pour lord Townshend, whig libéral, contre le tory lord Hood. Le 4 août 1788, Holcroft écrit de Londres à Godwin, alors dans le Surrey : « Je suis convaincu que vous serez heureux d'apprendre que votre favori, lord John Townshend, est élu avec 823 voix de majorité. » Et Godwin de répondre aussitôt : « Lord John Townshend for ever! Huzza (1)! »

C'est en 1786 que Godwin fit la connaissance de Thomas Holcroft, le second de ces quatre hommes qui, d'après son dire, exercèrent sur son esprit une influence déterminante. Mais ce

(1) Lettre de Godwin du 5 août 1788.

n'est que deux ans plus tard qu'entre eux se noua une amitié de toutes les heures.

Thomas Holcroft était né à Londres en 1745 (1). Fils d'un cordonnier, il avait connu tout jeune la souffrance d'être pauvre. Il mendia d'abord sur les routes. Peu à peu, sa condition s'éleva. Il fut garçon d'écurie et vécut en intimité avec de célèbres jockeys. Aux heures de loisir, il apprenait à lire et à compter avec un vieux clou comme crayon. Puis il devint acteur, et bientôt auteur. Sa première comédie, *Duplicité*, fut jouée en octobre 1781, à Covent Garden, avec grand succès. En 1784, il vint à Paris, connut Beaumarchais, traduisit *le Mariage de Figaro*, le fit représenter à Londres, lui-même tenant le rôle de Figaro, et gagna beaucoup d'argent dans cette entreprise. En politique et en morale, il était anarchiste, comme Joseph Fawcet. La fille de Godwin, mistress Shelley, qui admirait son énergie et son talent, a écrit de lui : « C'était un homme d'un caractère violent et irritable, et du moment où il eût épousé les

(1) Edward Dowden, *The French Revolution and English literature*. London, 1897; and *Memoirs of the late Thomas Holcroft*. London, 1816.

idées libérales, il les poussa à l'excès. Il croyait que la vérité devait prévaloir par sa propre force, mais il soutenait avec passion tout ce qui lui paraissait être la vérité. »

Et Hazlitt a tracé de lui ce portrait moral, qu'il est essentiel de citer tout au long (1) : « Holcroft méprisait la force, la précipitation, le tumulte et les violences populaires. Il était ami du progrès politique et moral, mais il le voulait gradué, calme et rationnel. Il déplorait toutes les entreprises sanguinaires, toutes les violences de parti, toutes les provocations. Ce qu'il souhaitait, c'était une discussion libre et sans passion des grands principes relatifs au bonheur humain, ayant une grande confiance dans le pouvoir de la raison... (2).

« Il était parmi les plus ardents de ceux qui satisfont leur imagination, en contemplant un état idéal de société et en raisonnant sur la manière dont les grands principes de moralité pourraient être mis en pratique. Il pensait que, dans un tel état de choses, les guerres, les effu-

(1) *Memoirs of the late Thomas Holcroft written by himself and continued to the time of his Death, from his Diary, notes and others papers.* 3 vol., London, 1816.

(2) *Memoirs*, p. 122.

sions de sang et les inimitiés nationales cesseraient, que la paix et la bienveillance régneraient parmi les hommes, et que le sentiment de patriotisme, nécessaire aujourd'hui pour préserver l'indépendance des Etats, mourrait de lui-même, avec les jalousies et les antipathies nationales, avec l'ambition, la guerre et les conquêtes extérieures. Les attachements familiaux s'affaibliraient aussi, ou se perdraient dans le principe général de bienveillance, quand tout homme serait un frère. Des amitiés exclusives ne seraient plus formées, parce qu'elles contrarieraient les vrais droits de la justice et de l'humanité, et parce qu'il ne serait plus nécessaire d'activer le courant des affections, en les canalisant, quand elles seraient continuellement fortifiées par le principe de l'universelle sympathie. Un autre sentiment, non moins nécessaire aujourd'hui, serait oublié : la gratitude envers les bienfaiteurs. Cela ne viendrait pas d'un esprit égoïste et haineux, mais de ce que tous les hommes seraient en fait également prêts à promouvoir le bonheur d'autrui, c'est-à-dire également bienfaiteurs et amis les uns pour les autres, sans motif de gratitude ou d'intérêt personnel. Les promesses,

pareillement, ne lieraient plus; de façon que les hommes étant libres de toute obligation puissent être en état de poursuivre avec fermeté les préceptes de la raison. Il est évident que les lois et les châtiments disparaîtraient avec la cause qui les produisait : l'accomplissement des crimes. Les distinctions de propriété ne subsisteraient pas non plus dans une société où les intérêts et les sentiments de tous seraient plus intimement confondus qu'ils ne le sont aujourd'hui parmi les membres d'une même famille ou parmi les plus chers amis. Les appâts de la richesse ni la terreur des châtiments ne seraient nécessaires pour exciter au travail ou empêcher la fraude et la violence dans un état où tous travailleraient gaiement pour le bien de tous. Le travail nécessaire à la production serait également divisé parmi les membres de cette communauté, et le reste de leur temps serait employé aux recherches scientifiques, à la culture des arts et aux jouissances sociales et intellectuelles les plus pures (1). »

Pour quiconque connaît les idées de Godwin,

(1) *Memoirs*, p. 129 et suiv.

il apparaît avec évidence que ce rêve humanitaire d'Holcroft est un remarquable résumé de la *Justice politique*. Toutes les idées maîtresses de l'œuvre y sont indiquées : la toute-puissance de la raison, la haine de la violence, l'universelle philanthropie, la suppression des promesses, des tribunaux, des lois et de la propriété privée, les jouissances de la culture intellectuelle.

Godwin a dit vrai en affirmant que Thomas Holcroft était l'un des hommes qui avaient exercé sur sa pensée une action prépondérante. Mais, en 1788, Godwin n'était pas encore mûr pour une doctrine aussi excessive. Sans doute, comme une tache, qui d'elle-même s'élargit, la raison avait agrandi en lui son domaine. C'est ainsi qu'en 1787, il avait abandonné la foi déiste, où l'avaient conduit la lecture des philosophes français et ses rapports avec le docteur Priestley, pour devenir nettement athée (1). Mais en poli-

(1) *Till 1782 I believed in the doctrine of Calvin, that is, that the majority of mankind were objects of divine condemnation, and that their punishment would be everlasting. The* Système de la Nature, *read about the beginning of that year, changed my opinion and made me a Deist. I afterwards veered to Socinianism, in which I was confirmed by* Priestley's Institutes, *in the beginning of 1783. I remember the having entertained doubts in 1785, when I corresponded with Dr. Priestley. But I was not a complete unbeliever till 1787.* (Journal de Godwin.)

tique, il demeurait un whig libéral, de tendances démocratiques, attaché au programme modéré de Fox et de Sheridan. Pour qu'il impose à l'idée démocratique, au nom du rationalisme, tout son développement logique, il faudra l'influence d'un événement extérieur : la Révolution française.

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1789-1796)

CHAPITRE PREMIER

L'ANGLETERRE ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

L'Angleterre et la France avaient eu, au dix-huitième siècle, trop de rapports, et de préférence hostiles, pour que la Révolution n'intéressât pas, dès le début, le peuple anglais. De fait, à partir de juin 1789, les journaux de Londres consacrent aux événements de France la majeure partie de leurs colonnes.

Certains périodiques, particulièrement gallophobes, se réjouissent de l'aventure qui arrive

à Louis XVI (1). Beaucoup d'Anglais, et même de ceux, comme le radical Thomas Day (2), qui avaient pris parti contre la guerre d'Amérique, ne pardonnaient pas à la France d'avoir appuyé les colons américains. Et comme ils se rendaient compte que l'exemple des Etats-Unis était pour un peu dans la Révolution française, ils se réjouissaient que Louis XVI payât, par une diminution de son pouvoir, son intervention pour l'Indépendance.

Mais une telle attitude est rare. La majorité des journaux, fidèles reflets de l'opinion publique, manifestent une vive sympathie pour la Révolution (3). Les Etats généraux, dans les premiers mois de leur existence, demandaient simplement que la nation fût appelée à consentir l'impôt et à en surveiller l'emploi, que le clergé et la noblesse fussent dépouillés de leurs privilèges, et que le roi ne se considérât pas comme au-dessus des lois. Or, ces exigences paraissaient

(1) *Morning Post*, july, 8, 17, 1789. — *The Oracle*, july, 2, 1789.

(2) *Reflections upon the present State of England and the Independence of America, by* Thomas Day, 1785. Voir aussi *Quarterly Review*, vol. 8, p. 322.

(3) *Morning Post*, july, 21, 22, 23, 24, 1789. — *The Oracle*, july, 23, 25, 1789. — *The World*, february, 11, 18, 1790. — *Saint-James Chronicle*, july, 30; august, 1, 1789.

naturelles à un peuple qui, depuis des siècles, votait ses impôts, jouissait de l'Habeas Corpus, et où les classes élevées n'étaient pas dotées de privilèges exagérés.

La Révolution française, jusqu'en 1790, apparut seulement comme l'effort immense entrepris par une nation pour imposer des bornes légales à son gouvernement. Par là, elle se rapprochait de la Révolution anglaise de 1688. Et comme les Anglais cultivés savaient quelle admiration les philosophes et les publicistes français, pendant tout le dix-huitième siècle, avaient nourrie pour les institutions anglaises, ils ne doutaient point que la France, en ces circonstances, prenait l'Angleterre pour modèle (1). Et leur amour-propre satisfait les rendait aimables. « Longtemps, les Français ont révéré leurs monarques, disait le *Morning Post* (2). La littérature et la philosophie ont toutefois répandu des lumières nouvelles sur le pays : les écrits de plusieurs grands et illustres auteurs, et leurs relations ininterrompues avec la Grande-Bretagne, ont contribué pour une large part à modifier le

(1) *Morning Post*, july, 8, 23, 1789.
(2) *Ibid.*, 1789.

caractère national... C'est le vœu avoué du peuple français de relever sa Constitution originelle et de la façonner d'après le modèle britannique. Pour ce projet, il est décidé (si l'on rencontre un appui pacifique de la Cour) de consulter certains des hommes les plus intelligents de notre pays sur les purs principes de la Constitution anglaise et leur mise en pratique. Un tel projet est digne de ces caractères élevés qui se sont appliqués à se dégager des audacieuses emprises de l'ambitieux despotisme (1). »

Le *Morning Post* (2) donne des conseils aux Français : « L'un des principaux objets qu'ils doivent conquérir, c'est l'émancipation de la presse. Ils pourront ensuite obtenir le bienfait inestimable du jugement par un jury. » Mais les mouvements populaires inquiètent déjà les Anglais, pour qui la France reste « le triste pays des séditions (3) ». Et, dès le 31 juillet 1789, le *Morning Post*, avec un sens prophétique, dont on a fait l'honneur exclusif de Burke, et que nombre d'autres Anglais possédaient, disait : « Le

(1) *Morning Post*, july, 23, 1789.
(2) *Ibid.*, 24, 1789.
(3) *Ibid.*, 16, 1789.

danger vient du peuple armé. L'Assemblée nationale, après avoir fait la loi au roi, pourrait être obligée de la recevoir de ces hommes. Les sanglantes exécutions dont la populace a déjà donné le spectacle, peuvent donner une idée de ce qu'elle peut faire, *de ce qu'elle fera probablement* (1). »

Malgré ces redoutables prévisions, les Anglais conservaient pour la Révolution une sympathie désintéressée. Et même il y en eut certains pour adopter à l'égard de la France une attitude plus énergiquement bienveillante. Ce sont les hommes et les sociétés qui, depuis maintes années, luttaient contre l'agrandissement du pouvoir royal et pour la réforme parlementaire. Les Etats généraux de France, à peu de choses près, avaient été élus au suffrage universel; et, dès l'abord, le Tiers Etat avait manifesté une force et une conscience de ses droits, auxquelles le roi, la noblesse et le clergé avaient dû céder. Sur plusieurs points, la Révolution française dépassait la Révolution anglaise de 1688; et les réformateurs anglais pensaient que la France atteignait à un régime de liberté et d'égalité, que

(1) *Morning Post*, july, 31, 1789. Voir aussi july, 16, 20, 1789.

l'Angleterre, à son tour, ne pouvait mieux faire que de prendre en exemple.

Cet état d'esprit est vivant dans le discours prononcé par le docteur Price, le 4 novembre 1789, à la Société des Amis de la Révolution. Cette Société, fondée à Londres, au lendemain de la Révolution de 1688, était simplement destinée à fêter cet événement glorieux. Elle comprenait certains anglicans, dont plusieurs pairs et membres des Communes; mais les huit dixièmes étaient des dissidents, qui vénéraient la Révolution de 1688, parce qu'elle leur avait octroyé une part de tolérance. Godwin, à son arrivée à Londres, était devenu membre de la Société.

Chaque année, le 4 novembre, jour anniversaire de la naissance du roi Guillaume III, les sociétaires se réunissaient. Ils assistaient à un service religieux, puis entendaient un discours prononcé par l'un d'eux, où Guillaume III était loué et affirmés à nouveau les principes que la Révolution avait reconnus. Ces principes étaient au nombre de trois (1) :

(1) *Discourse on the Love of our Country*. Appendix. Voir aussi *An Abstract of the History and Proceedings of the Revolution Society in London*, 1789.

Toute autorité civile et politique dérive du peuple.

L'abus du pouvoir justifie la résistance.

Les libertés de pensée, de conscience, de la presse et des élections sont des droits sacrés et inviolables.

Ce programme n'offrait rien de révolutionnaire, d'autant qu'il n'était pas poussé à ses limites logiques. C'est ainsi que très rares étaient ceux qui, du premier principe, avaient conclu à la nécessité du suffrage universel.

Le 4 novembre 1788, le discours d'usage avait été prononcé par le maître et ami de Godwin, le docteur Andrew Kippis. Il avait célébré le centenaire de la Révolution, qui avait délivré les protestants de leurs chaînes (1).

La réunion de l'année suivante fut très animée. Les événements de France absorbaient les esprits. Le docteur Price, chargé du discours, était un personnage notoire, membre de la Société royale de Londres. Partisan des doctrines rationalistes, ce vieillard de soixante-six ans avait un amour tout juvénile de la liberté. En 1784, il avait pris

(1) *Sermon preached at the Old Jewry*, by Andrew Kippis. London, 1788.

avec ardeur fait et cause pour les Américains, se félicitant « qu'il lui ait été réservé d'être témoin de l'heureuse issue de cette guerre (1) ». A ses yeux, la Révolution américaine était l'œuvre de Dieu : victoire de la liberté sur le despotisme, elle ouvrait une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

Il avait naturellement accueilli avec enthousiasme la Révolution française.

Son discours, le 4 novembre 1789, portait en titre : « Discours sur l'amour de notre patrie (2). » Il était destiné à montrer la façon dont on doit aimer son pays. On ne doit pas l'aimer aveuglément; il faut voir ses défauts et les qualités des autres peuples. La vertu consiste à pratiquer la justice et à éclairer ses compatriotes. Tout gouvernement tend au despotisme; c'est le devoir de chaque citoyen de veiller à la liberté. Le docteur Price exalte la Révolution de 1688, par laquelle « les fers que le despotisme préparait pour les dissidents furent brisés, les droits du peuple affermis, un tyran banni et un souve-

(1) *Observations of the Importance of the American Revolution*, by Richard Price.

(2) *Discourse on the Love of our Country*. London, 1789.

rain de notre choix désigné à sa place ». La Révolution a assuré aux Anglais trois droits fondamentaux :

Droit à la liberté de conscience en matière religieuse.

Droit de résister au pouvoir, quand il abuse.

Droit de choisir leurs gouvernants et de les casser pour mauvaise conduite.

Mais il reste d'autres droits, et essentiels, à conquérir. Les Toleration and Test Acts subsistent, qui privent de l'éligibilité et de la nomination aux fonctions civiles et militaires ceux qui n'ont pas reçu le sacrement de la Cène selon le rite anglican. Et surtout, le peuple est inégalement représenté au Parlement. Sur ce point, l'Amérique et la France offrent à l'Angleterre un exemple utile. Dans la péroraison, Price fit une éclatante allusion à la Révolution française. « J'ai vécu, dit-il, pour voir les droits de l'homme mieux compris que jamais, et des nations qui semblaient avoir perdu l'esprit de liberté, se montrer anxieuses d'être libres. J'ai vécu pour voir trente millions d'hommes, indignés et résolus, repoussant l'esclavage et réclamant la liberté d'une voix irrésistible, leur roi conduit en

triomphe, et un monarque absolu se rendant à ses sujets. Après avoir eu ma part des bienfaits d'une révolution, il m'a été réservé d'être le témoin de deux autres révolutions, toutes deux glorieuses. Et maintenant, il me semble voir la passion de la liberté gagner du terrain et s'étendre, une réforme générale commencer dans les affaires humaines, la domination des rois se transformer pour devenir la domination des lois, et la domination des prêtres céder la place à la domination de la raison et de la conscience. »

Le discours de Price fut acclamé. Le lendemain, les membres de la Société se réunirent en un déjeuner; il y avait Price, le docteur Rees, le docteur Kippis, William Godwin, le comte Stanhope, Horne Tooke, Brand Hollis, Robinson, etc. On y rédigea une adresse à la Constituante, la félicitant de son œuvre (1). Le 5 décembre, le président de la Constituante, M. de Boisgelin, écrivit au comte Stanhope, président de la Société de la Révolution, une lettre le remerciant officiellement. A son tour, la Société de la Révolution répliqua, en janvier, à la Constituante,

(1) *Discourse on the Love of our Country*. Appendix.

par une communication, dont voici le passage remarquable : « Nous ne prétendons pas à l'autorité d'être l'organe du sentiment national. Nous sommes un corps de simples particuliers, qui nous unissons à vous dans le désir ardent que cette liberté qui, depuis plusieurs siècles, est apparue comme ayant fixé sa dernière retraite dans l'île où nous sommes nés, puisse, par votre exemple, se répandre en Europe et dans le monde. Un si admirable exemple ne peut être perdu. Les actes du peuple français tendent à lui assurer la paix et toutes les vertus du patriotisme, et aux nations environnantes l'espoir de la justice et de la tolérance. Les habitants de la Grande-Bretagne, en particulier, peuvent s'attendre à retirer le plus grand profit de la Révolution de France (1). »

Le discours de Price (2), ces rapports de correspondance entre des clubs anglais et l'Assemblée nationale française n'avaient en eux-mêmes rien de subversif. Ils épouvantèrent cependant

(1) Le manuscrit de cette déclaration a été trouvé dans les papiers de Godwin.

(2) En réponse au discours de Price, voir : *Observations on Dr. Price Revolution sermon*. London, Stockdale, 1790. Ces observations sont comme les *Réflexions* de Burke avant la lettre.

un homme : Burke. On peut s'en étonner. Dirigeant de la fraction libérale du parti whig, adversaire de la guerre d'Amérique, partisan d'une réforme électorale, défenseur ardent des libertés, Burke devait, semble-t-il, considérer avec sympathie les événements de France et leur répercussion possible sur la politique anglaise.

En réalité, il s'était passionnément intéressé à la Révolution. Il avait étudié la composition de l'Assemblée nationale, et à constater que le Tiers y avait acquis la prépondérance, et qu'au sein du Tiers les gens de loi, avocats, petits magistrats, dominaient, il avait d'emblée prévu, avec sa merveilleuse intelligence pénétrée des réalités, dans quel sens évoluerait la Révolution. Les journées des 5 et 6 octobre 1789 achevèrent de l'édifier. Le roi ramené de Versailles à Paris par une foule hurlante, quel spectacle pouvait davantage indigner un Anglais qui portait en soi le respect de la couronne et des élites!

Burke craignit que la contagion révolutionnaire gagnât son pays. Les Constituants, attachés à rédiger une Déclaration des Droits de l'homme, manifestaient cet état d'esprit rationaliste et

novateur qu'il haïssait. Au lendemain du discours de Price et de la nouvelle qu'une correspondance s'échangeait entre des groupes de Londres et Paris, Burke se mit à écrire ses *Réflexions sur la Révolution française*.

Commencées en novembre 1789, les *Réflexions* furent rédigées avec une telle fougue qu'en février 1790 elles étaient achevées. Et cependant, elles ne furent publiées qu'en novembre, neuf mois après. Ce sont les événements qui décidèrent de leur apparition. En février 1790, quelques jours après que Burke eût terminé son ouvrage, un grand débat éclata à la Chambre des communes entre Burke, d'une part, et Fox et Sheridan de l'autre. Burke attaqua la Révolution; les deux autres la défendirent brièvement. Cette première escarmouche fit croire à Burke que la publication de ses *Réflexions* était nécessaire; le jour même il envoya les épreuves à son ami Philippe Francis, l'auteur probable des *Lettres de Junius*, qui les lui retourna, en le dissuadant de les publier (1). Mais, peu de jours après, un nouveau conflit éclata entre Burke et Fox aux Com-

(1) FITZWILLIAM, *Correspondence of Burke*, t. III, p. 128.

munes. Fox s'était enthousiasmé pour la Révolution française. Son amour de la liberté s'était accru avec les nouvelles raisons d'espérer. Sa sollicitude s'étendait aux dissidents, dont la situation civile incomplète lui semblait injuste. Il avait déposé, le 2 mars 1790, une motion, pour l'abrogation des « Corporation and Test Acts ». Une grande discussion s'engagea au Parlement. Un orateur mit en relief que des dissidents notoires exprimaient couramment leur admiration pour la Révolution française, et qu'il était naturel dès lors qu'ils eussent à l'égard de l'Eglise anglicane la même attitude hostile qu'avaient en France les révolutionnaires à l'égard de l'Eglise catholique. Sur la demande de Pitt, l'abrogation fut repoussée par 294 voix contre 107. Burke vota contre l'abrogation, en se fondant sur le discours de Price, dont la péroraison l'avait enflammé de colère. Pour la première fois, les événements de France influaient sur un acte public anglais. Burke désirait de plus en plus publier ses *Réflexions*. Un fait acheva de le persuader. Le 14 juillet 1790, l'anniversaire de la prise de la Bastille fut célébré à la Crown and Anchor Tavern par un dîner où plusieurs whigs

éminents assistèrent (1). Cette commémoration bouleversa Burke. Avec son imagination excessive, sa haine des idées françaises et l'extrême irritabilité de ses nerfs, il y vit un véritable acte de révolution. Les *Réflexions*, expédiées à l'éditeur, parurent le 1er novembre (2).

On a coutume d'appeler cet ouvrage un pamphlet. C'est un qualificatif bien mesquin pour un livre aussi riche. L'œuvre se détache entièrement des événements dont elle naquit, pour demeurer l'un des grands traités de politique.

Le docteur Price, dans son discours, avait déclaré : « Le roi d'Angleterre est presque le seul roi légal dans le monde, parce qu'il est le seul qui doive sa couronne au choix de son peuple. » Burke s'attache tout d'abord à réfuter cette affirmation qu'en 1688 le peuple anglais ait acquis le droit de choisir son souverain. En vérité, c'est l'ordre de succession héréditaire qui gouverna, en 1688, l'avènement de Guillaume III, comme, en 1714, de Georges Ier de Hanovre. Il n'y a aucun rapport entre la Révolution de 1688, qui fut une révolution de stabilité, et la Révolu-

(1) *Public Advertiser*, july, 16, 1790. — *The World*, july, 16, 1790.
(2) Fitzwilliam, *Correspondence of Burke*, t. III, p. 398.

tion française, qui est une révolution de destruction et de reconstitution sur des bases nouvelles.

La Constitution anglaise, avec ses racines profondes dans le passé, doit rester intangible. Elle réalise un harmonieux équilibre entre la couronne héréditaire, les aristocraties ecclésiastiques et civiles, et le peuple, représenté par les Communes. Il est faux de prétendre que le roi est un serviteur qu'on peut casser aux gages pour inconduite. La liberté, le droit de vote ne sont pas des droits de l'homme, mais des privilèges, qui constituent l'héritage particulier du peuple anglais.

A l'individu, tel que nous le présente la Révolution française, revendiquant des droits naturels et imprescriptibles, Burke oppose la société. La société, pour lui, n'est pas seulement composée des hommes vivant à un moment donné sur la terre. Elle comprend tous les morts et tous les citoyens à naître. Une chaîne infrangible unit les générations. Dès lors, les hommes d'une époque sont tenus de respecter et de protéger les institutions léguées par les ancêtres. Sans doute, ils pourront y apporter parfois des améliorations; mais ce ne sera jamais que sous l'empire d'une absolue nécessité, avec d'infinies précautions, et

comme un architecte habile répare une maison ancienne dans le style. Les institutions traditionnelles doivent être respectées, non par simple déférence pour les aïeux qui les édifièrent, mais parce qu'il est à présumer qu'elles sont les meilleures. Une loi, une Constitution qui a pour elle d'avoir vécu, d'avoir satisfait les besoins des hommes pendant des années ou des siècles, même quand elle est notoirement imparfaite, est cent fois préférable à une institution qui, n'ayant jamais été soumise à l'expérience, n'a pour elle que sa nouveauté, l'excellence de son plan et l'approbation de la raison. Les hommes, avec leurs passions et leurs intérêts contraires, font subir aux plans des théoriciens mille déviations imprévues qui rendent souvent impraticables ou désastreuses des lois qui semblent parfaites à l'esprit.

Les membres de l'Assemblée nationale auraient pu suivre l'exemple anglais. Avides de réformes, ils auraient pu reprendre les traditions anciennes pour les développer. Le peuple, dans l'ancienne France, avait ses privilèges, il suffisait de les restaurer. Ils ont préféré faire une œuvre offensive, abolir les élites, détruire tout l'édifice sécu-

laire pour en élever un nouveau. Ce faisant, ils ont commis un double crime : à l'égard des ancêtres, dont ils ont renié l'héritage, à l'égard de leurs descendants, auxquels ils lèguent des biens dont ils ne savent pas s'ils ne sont pas plus chargés de dettes que d'avantages.

Les *Réflexions* de Burke connurent un succès prodigieux. Sans doute, elles furent loin de retourner, comme on le prétend, les sentiments du peuple anglais, au point de le rendre presque tout entier hostile à la Révolution et à la France. Mais il reste que leur action prépara ce revirement de l'opinion, que les événements et l'influence de Pitt accentuèrent par la suite.

Les *Réflexions* trouvaient leur écho naturel dans la plupart des âmes anglaises. Burke ne réalisait-il pas le type de l'Anglais, aristocrate, réaliste, fortement attaché à ses traditions nationales! Son attitude doctrinale ne choquait presque personne, bien qu'elle fût équivoque au regard de la pure logique. Il était trop libéral pour admettre la souveraineté absolue du prince; il reconnaissait que, dans un sens, le roi est le serviteur du peuple. Mais aussitôt, effrayé des conséquences où le conduisait cette affirmation,

il déclarait que le « roi ne doit pas obéir au peuple, mais que c'est au peuple à obéir à la loi dans la personne du roi ». Contradiction! car il n'est pas d'usage que les maîtres obéissent aux serviteurs. Il accordait aux citoyens des « privilèges », et non des droits, parce que les privilèges sont susceptibles de plus ou de moins, mais qu'il est de l'essence des droits d'être revendiqués jusqu'au bout. Les privilèges, cependant, pour être légitimes, ne doivent-ils pas se fonder sur des droits naturels? En réalité, ce sont là critiques de théoricien, auxquelles Burke aurait victorieusement répondu que c'est folie d'appliquer l'esprit de système à l'organisation de la société politique. La doctrine de Burke était conforme à l'instinct anglais, qui juge de la vérité d'une idée à sa valeur pragmatique, sans se soucier de logique.

Le succès des *Réflexions* fut d'autant plus grand et durable que, à partir de novembre 1790, les événements ne cessèrent de leur donner raison. A propos des journées des 5 et 6 octobre 1789, où le roi et sa famille furent ramenés de Versailles à Paris par la foule affamée, Burke avait écrit : « Le meurtre *effectif* du roi, de la

reine et de leurs enfants manqua à toutes les autres circonstances heureuses de ce beau jour. Le meurtre des évêques y manqua de même. On avait tracé l'esquisse d'un beau groupe de carnage régicide et sacrilège, mais ce ne fut qu'une esquisse; par malheur, elle n'a point été terminée, et ce grand morceau d'histoire manque au massacre des Innocents. *Quel sera le pinceau hardi d'un grand maître de l'école des droits de l'homme qui achèvera cet ouvrage? C'est ce qui se verra par la suite.* » C'était prévoir la mort tragique du roi et de la reine, et la Terreur. Burke jouissait du rayonnement grandissant d'un prophète.

La portée d'une œuvre polémique se mesure au nombre et à l'âpreté des répliques. Les *Réflexions* de Burke eurent une foule de contradicteurs.

Dès 1790, une jeune femme de lettres, Mary Wollstonecraft, qui devait, quelques années plus tard, devenir la maîtresse, puis la femme de Godwin, fit paraître une *Défense de la Révolution française*, où elle attaquait Burke si violemment que celui-ci la traita de « poissarde ». Le docteur Priestley répondit aussi à Burke, en des

lettres ouvertes (1). « Qu'un ami de la Révolution américaine, dit-il, puisse être un ennemi de celle de France, laquelle naît des mêmes principes généraux et, dans une large mesure, procède d'elle, cela me paraît inconcevable. » Priestley était bien l'homme qui, naguère, poussé par une raison exigeante, avait mutilé le calvinisme, au point d'en faire un simple déisme. Il était de ces intelligences toutes logiques, pour lesquelles c'est un devoir et un besoin d'aller jusqu'au bout des idées. L'attitude « utilitaire » et réaliste de Burke lui semblait une inconséquence, ne comprenant point quelle immense part de réflexion et de connaissance des hommes elle reflétait.

Comme Price, d'une façon générale, comme tous les dissidents, qui avaient un intérêt politique direct à cette affirmation, Priestley déclare qu'en 1688 le peuple anglais a obtenu le droit de choisir son roi (2). La Révolution française offre un exemple qu'il faut suivre : l'Assemblée nationale est une représentation véridique du pays, alors que la Chambre des communes n'est

(1) *Letters to Burke, occasioned by his Reflections on the Revolution in France*, by Joseph PRIESTLEY.
(2) Lettre quatrième.

qu'une « dérision de représentation ». Et Priestley approuve les adresses de félicitations envoyées par des clubs anglais à la Constituante.

Mais ces répliques de Mary Wollstonecraft, de Priestley et vingt autres (1) sont négligeables au regard des trois grandes réponses que firent à Burke ces trois hommes : James Mackintosh, Thomas Paine, William Godwin.

Leurs ouvrages ne font pas triple emploi, parce que chaque auteur est doué d'une personnalité originale, et surtout parce que, sous prétexte de défendre la Révolution française, c'est une véritable doctrine politique qu'il construit.

Quand James Mackintosh publia ses *Vindiciae Galliae*, en 1791, il avait vingt-six ans, et l'on serait étonné qu'un jeune homme ait pu produire une œuvre aussi mûre, si sa jeunesse ne se révélait par certaines affirmations excessives, comme celle-ci : « Le règne de Louis XIV, monarque absolu, est le spectacle le plus affligeant de l'histoire humaine. »

Mackintosh est un historien. Il en a les

(1) Voir particulièrement : *Observations on the Reflections of the Right Honorable Burke on the Revolution in France, in a letter to the Earl of Stanhope*, 1790.

méthodes et l'absence de passion. Il juge rarement; il explique; et quand il a démêlé les causes d'un événement et montré sa nécessité logique, il trouve vain de jeter l'anathème ou l'éloge. La loi universelle de l'équilibre lui est familière; et l'histoire n'est à ses yeux qu'actions et réactions successives. C'est ainsi qu'il était inévitable qu'en France le despotisme des rois fit naître le sentiment de la liberté, d'autant que la philosophie nouvelle et les embarras d'argent établissaient la nécessité d'un contrôle populaire. Mackintosh isole admirablement les causes financières, les causes intellectuelles, les causes sentimentales de la Révolution. Et celle-ci une fois née, il lui semble impossible qu'elle ait pu évoluer autrement qu'elle a fait. Il distingue les actes législatifs des excès populaires, et se garde de juger les uns par les autres. Passant en revue les événements de l'année 1789, il en montre la continuité. Réunis en un bloc, les Etats généraux devaient vaincre le roi. Il était forcé que la Constituante réformât entièrement le gouvernement sur les bases de la raison et de la liberté. Une simple correction des institutions existantes était impossible. Il fallait abolir ces groupes aristo-

cratiques : Parlement, clergé, noblesse, dévoués à la monarchie, et dont l'existence était incompatible avec un gouvernement libre.

Mackintosh justifie l'admiration de nombre d'Anglais pour la Révolution française. En Angleterre, où la représentation est faussée, où la loi n'est pas l'expression de la volonté générale, il n'y a pas gouvernement libre. Il ne s'agit pas d'imiter la France, mais de l'aimer pour l'esprit de liberté qu'elle insuffle aux âmes. L'article premier de la Déclaration des Droits de l'homme semble à Mackintosh un dogme inébranlable. Au rebours de Burke qui, admettant le contrat social, déclarait qu'en entrant dans une société l'homme abandonnait à la collectivité ses droits, Mackintosh soutient l'idée révolutionnaire : c'est uniquement pour se conserver entiers les droits dont ils jouissaient dans l'état de nature, que les hommes forment des groupes sociaux.

Les *Droits de l'Homme*, de Thomas Paine (1), parurent en deux volumes, le premier en 1791, le second l'année suivante.

Paine avait acquis des sentiments démocra-

(1) M. D. Conway, *Life of Paine*, 2 vol.

tiques au contact des colons d'Amérique. A trente-sept ans, parce qu'il faisait de mauvaises affaires en Angleterre, et qu'il connaissait personnellement Franklin, il vint s'établir en Pennsylvanie. Il n'avait alors aucune idée politique précise, mais à vivre parmi les Pennsylvaniens, race de quakers, pénétrée d'humanitarisme, d'une indépendance d'esprit terrible, il devint rapidement un républicain. Dans ses articles aux journaux d'Amérique, comme aide de camp du général Nathaniel Greeve et ami de Washington, il se montra l'un des plus ardents défenseurs de l'indépendance américaine. En 1788, il revint à Londres, où il se lia avec les whigs libéraux, Fox, Burke, le duc de Portland, William Godwin, qui vénéraient en lui l'acteur d'une guerre glorieuse.

Quand parurent les *Réflexions* de Burke, Paine résidait à Paris depuis plusieurs mois. Il avait assisté aux séances et aux travaux de l'Assemblée constituante; il connaissait personnellement la plupart de ses membres. Nul Anglais n'était plus désigné pour répondre à Burke.

Comme Mackintosh, mais avec plus de force, Paine oppose à la société l'individu. Et pour lui,

la seule réalité dont il faille tenir compte, c'est l'individu vivant, détaché de ses morts et de ses descendants. Ceci est un coup droit porté à Burke. Avant de prendre place dans un corps social, l'homme possède des droits; c'est pour sauver ses droits des entreprises de la violence qu'il consent à entrer dans une société et à abdiquer, au profit de la collectivité, l'exercice de certaines de ses facultés.

Le gouvernement idéal, ce n'est point la monarchie héréditaire, qui vit de l'ignorance et de la corruption, mais la démocratie représentative, qui donne à chacun sa part, comme l'ont instituée les Etats-Unis d'Amérique.

Ainsi se trouve défendue l'œuvre de la Constituante. Les hommes de 1789, n'étant pas solidaires des générations mortes et des générations à naître, n'avaient pas à respecter l'œuvre ancestrale, du moment où elle leur apparaissait irrationnelle et inique. Et ils ont eu raison d'affirmer dans l'article 2 de la Déclaration des Droits : « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. »

L'ouvrage de Paine, clair, simple, connut un

succès de vente comme la librairie n'en avait encore jamais vu. Il s'en écoula deux cent mille exemplaires en vingt mois. Ce triomphe ne fut pas sans effrayer le gouvernement anglais et les hautes classes. Le premier ministre, Pitt, avait pour ambition de dominer l'Etat. Avec une habileté de grand politique, il sut exploiter les événements de France et les sympathies qu'ils soulevaient en Angleterre, pour diviser le parti d'opposition. Son principal adversaire était Fox; or Fox, en avril 1791, avait exprimé, en pleine Chambre des communes, son admiration pour la Révolution française. Ce fut un jeu pour Pitt, à la suite de ces déclarations, de « couler » Fox dans l'opinion, en le montrant comme un disciple des théories démocratiques de Paine.

Pitt alla jusqu'à machiner un complot. A Birmingham, les dissidents étaient nombreux, la plupart groupés autour du docteur Priestley, que les anglicans détestaient (1). A partir de la séance du 2 mars 1790, où la motion de Fox aux Communes pour l'abrogation des Corporation and Test Acts avait été rejetée, une certaine agitation

(1) *Morning Post*, january, 11, 1791.

n'avait cessé de régner à Birmingham. Des pamphlets avaient paru, où l'on reprochait au pays de dégrader à la condition d'étrangers les meilleurs de ses fils (1). Les dissidents ne manquaient pas une occasion de manifester leur amitié pour la France. C'est ainsi qu'au début de juillet 1791, ils décidèrent de fêter en un dîner l'anniversaire de la prise de la Bastille. Or, le 11 juillet, fut placardée une affiche, que les habitants de Birmingham attribuèrent aux dissidents, où la Constitution anglaise était violemment prise à partie. Le même jour fut distribuée dans les rues une réponse à l'affiche, rédigée de façon à exciter le peuple contre les amis de la France. Le 14, le banquet eut lieu, mais la foule, furieuse, se rua contre les demeures des dissidents (2), aux cris de : « King and Church », et mit à sac le laboratoire du docteur Priestley, qui émigra en Amérique.

Il est à peu près établi aujourd'hui que le placard contre la Constitution anglaise émanait du gouvernement.

Ainsi Pitt donnait-il aux Anglais, même les

(1) Voir particulièrement : *Address to the Dissidents, on their late Defeat*. London, 1790.

(2) *Evening Mail*, july, 15, 1791. — *The Oracle*, july, 29, 1791.

moins passionnés, la conviction que les idées françaises et leurs admirateurs faisaient courir un danger à l'ordre public. Les journaux de Londres qui, presque tous, avaient des attaches officielles, représentaient Fox et ses amis comme des adversaires de la Constitution britannique. Les prêtres anglicans qui étaient, en majorité, de jeunes fils de la noblesse, luttaient contre l'esprit séditieux. « Les hommes, disait l'un (1), n'ont en raison aucun droit de se gouverner eux-mêmes ou à être gouvernés par leur consentement. Dès que l'homme est né, il est, par ordonnance de la nature et de la Providence, sujet au gouvernement des autres. » « Le gouvernement républicain, disait un autre, est la plus basse et la plus odieuse de toutes les formes de gouvernement », etc. (2). Et les ministres protégeaient la formation, à Londres, d'associations de marchands et de banquiers, destinées à défendre la Constitution contre les entreprises des républicains et des égalitaires.

(1) Le chapelain du duc d'York.

(2) Voir particulièrement Rev. Josiah DISTURNALL, *A Sermon preached in the Parish Church*, september, 27, 1791. — NARES, *Principles of government deduced from Reason*, 1792. — AGUTTER, *Christian Politics*, 1792.

Pitt exagérait à dessein le péril. Il reste cependant qu'en ces mois de 1791 et 1792, au nom de ces principes de liberté et d'égalité qu'exaltait la Révolution française, un effort immense était fait par les whigs libéraux et les radicaux, plus étroitement unis qu'en 1780, pour arracher à la Chambre des communes cette réforme électorale réclamée depuis vingt-cinq ans. Le parti dit révolutionnaire groupait les individualités les plus opposées. Il y avait Fox, dévoué à l'idée de justice, Sheridan, Erskine. Il y avait ceux qui, de tout temps, s'étaient déclarés pour une réforme parlementaire, comme Horne Tooke, le major Cartwright, etc. Il y avait des républicains, tels Paine, Brand Hollis, et tous ceux qui considéraient les droits de l'homme comme un dogme. Il y avait même des fous, comme Thomas Day, qui, imbu des idées de Rousseau sur l'éducation, avait adopté deux filles trouvées, pour leur appliquer les principes de l'*Emile*. Afin de les aguerrir, il tirait des coups de pistolet dans leurs jupes, et laissait tomber sur leurs épaules et leurs bras nus de la cire bouillante. Lui-même vivait en homme de la nature, ayant banni le peigne et la brosse. Un jour, il décida

d'appliquer les principes pédagogiques de Rousseau au dressage des chevaux. Mais il fut projeté sur la tête et tué (1).

Nul, en réalité, sauf Paine et quelques autres, ne conspirait contre la Constitution britannique. Le mouvement continuait, en l'accentuant un peu, par la fatalité de l'époque troublée, l'agitation de 1780. La Société pour l'Information constitutionnelle multipliait les tracts, les adresses au peuple et les meetings, mais son programme n'avait pas changé d'une ligne. A côté d'elle, et comprenant beaucoup des mêmes membres, se formaient, dans les premiers mois de 1792, la Société des Amis du peuple et les Sociétés de Correspondance (2).

Le créateur des Sociétés de Correspondance était un cordonnier de Londres, Thomas Hardy. Pour entrer dans l'une des Sociétés, il fallait ne pas avoir le droit de suffrage. Toute Société dont le nombre des membres dépassait vingt se scindait en deux groupes. L'occupation principale se composait de discussions et de confé-

(1) Edward Dowden, *The French Revolution and English literature.*

(2) *Papers of the London Corresponding Society*, 7 vol. *British Museum Additional M. S. S.*

rences sur la nécessité d'une réforme électorale.

Les Sociétés de Correspondançe ne montraient aucune attitude révolutionnaire. Mais elles suivaient avec un intérêt admiratif ce qui se passait en France. En septembre 1792, elles envoyèrent une adresse à la Convention, pour la féliciter de l'ardeur avec laquelle elle résistait à la première coalition.

Ce n'étaient là que manifestations platoniques; mais Pitt avait intérêt à faire croire à un danger réel, pour que tout le peuple, effrayé, s'abandonnât au gouvernement. D'ailleurs nombre de personnes, dans les hautes classes, éprouvaient une peur sincère. La journée du 20 juin 1792, où la populace avait envahi les Tuileries, forcé le roi à se coiffer du bonnet rouge, et les massacres de septembre révoltèrent les Anglais.

En novembre, un événement éclata, qui exaspéra l'hostilité contre la France. Victorieuses à Jemmapes, les armées de la Convention envahirent la Belgique. La prise de Bruxelles, la prise d'Anvers surtout, et la menace d'une invasion en Hollande, frappèrent l'Angleterre au cœur. Sauf la poignée d'idéologues qui, possédés par leur rêve de justice, continuaient de s'enthou-

siasmer pour la France, celle-ci eut contre elle tous les Anglais. Ce n'était plus, seulement, comme naguère, les hautes classes, ennemies des idées égalitaires. Le peuple tout entier se sentait atteint. Une France agrandie, maîtresse du port d'Anvers, contrôlant la navigation dans la mer du Nord et la Manche, il y avait là menace de ruine pour l'Angleterre, pays de commerce maritime et de domination navale.

C'est alors que commença de grandir en l'âme de Pitt l'ambition ardente d'attacher son nom à une guerre victorieuse contre la France, qu'il haïssait. Et, pour gagner l'opinion à cette idée, il aggrava les mesures contre les démocrates.

Les Sociétés de Correspondance et tous les clubs radicaux avaient adopté comme leur évangile les *Droits de l'homme* de Paine. C'est à Paine qu'on s'en prit. Des poursuites furent dirigées contre ceux qui publiaient et colportaient ses écrits. Lui-même fut inquiété. Ne soutenait-il pas la propagande réformiste en versant à la Société pour l'Information constitutionnelle, dont il était membre, tout le produit de la vente des *Droits de l'homme*. Et dans la préface de l'édition française de cet ouvrage, n'avait-il pas

eu le front d'écrire que, si le gouvernement anglais était l'ennemi de la Révolution, la nation anglaise en était l'amie! En décembre 1792, un soir, la salle où Paine faisait une conférence fut cernée par la police. Il réussit à s'enfuir, gagna la France et Paris, où la Convention le nomma de ses membres. Son procès fut instruit par défaut (1).

Pitt, d'autre part, convoqua les milices, et cet acte extraordinaire convainquit qu'un grand danger menaçait l'Etat. Le 11 décembre, les principaux chefs whigs, réunis chez le duc de Portland, décidèrent, en présence de la situation critique, d'abandonner l'attitude d'opposition pour soutenir le gouvernement. Fox, seul, demeura irréductible; et quelques amis personnels, comme le duc de Portland et Sheridan, le soutinrent. A ses yeux l'idée de la justice primait les intérêts matériels. L'exclusive domination de l'Angleterre dans la mer du Nord lui semblait d'une importance moindre qu'une loi qui eût assuré à chaque citoyen l'exercice de ses droits. Par ailleurs, il ne croyait pas que l'agitation

(1) Procès de Paine. HOWELL, *State Trials*, t. XXII, p. 357, 472.

radicale fît courir le moindre danger à la Constitution. Il protesta contre le discours du trône (1), où il était déclaré que, « de concert avec des personnes de nationalité étrangère, un complot se poursuivait en Angleterre à l'effet de détruire la Constitution ». Il vota contre l'Alien bill qui permettait au gouvernement d'interdire l'accès du sol britannique à tout Français jugé indésirable. Mais il demeurait isolé dans son opposition et dans son hostilité contre Pitt. La nation tout entière, unie dans la peur et dans la haine, était groupée autour de son chef.

Quand, le 22 janvier 1793, on apprit à Londres que la Convention venait de guillotiner Louis XVI, ce fut une stupeur indignée. Le roi, les ministres, les classes riches, le peuple, menacés tant par les idées de liberté et d'égalité que par les conquêtes françaises, réclamaient la guerre. L'Angleterre s'allia à l'Autriche et à la Prusse. La rivalité historique jetait aux prises les deux flottes. Il importait de briser l'élan de la France, de lui prendre ses colonies, de détruire les travaux de Cherbourg, d'anéantir sa force navale.

(1) Discours du trône (décembre 1792). HANSARD, *Parliamentary History*, t. XXIX, p. 1551.

Le *Times*, le 8 février 1793, exprimait sans détours la cupidité britannique : « La France est la seule nation dont la puissance maritime ait jusqu'ici balancé celle de la Grande-Bretagne, et dont le commerce ait rivalisé avec le nôtre dans les deux mondes. L'Angleterre pourrait détruire la force navale de sa rivale; elle pourrait détourner à son profit l'afflux de ce riche commerce, qui a si souvent excité sa jalousie. Cela pourrait être l'œuvre de quelques jours seulement, mais il faudrait à la France des années pour recouvrer cette prépondérance. »

C'est en ces circonstances que parurent les *Recherches concernant la justice politique* de Godwin (février 1793).

CHAPITRE II

GODWIN ET LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La Révolution française produisit sur Godwin un effet foudroyant.

Sous l'année 1789, son journal porte l'aveu suivant : « C'était l'année de la Révolution française! Mon cœur battait fortement au sentiment de la liberté. J'avais lu avec une grande satisfaction les écrits de Rousseau, d'Helvétius et des autres écrivains français les plus populaires. J'observais en eux un système plus général et plus simplement philosophique que chez la majorité des auteurs anglais traitant des mêmes sujets; et je ne pouvais me retenir de concevoir de grandes espérances d'une révolution, dont de tels écrivains avaient été les précurseurs. »

Il suivit avec un intérêt passionné les moindres événements de France. Il se joignit à tous ceux que la Révolution avait remués, en leur offrant un idéal nouveau, ou de plus fortes raisons de

lutter pour la réforme parlementaire. Il fréquentait particulièrement chez Hélène-Maria Williams (1). C'était une jeune femme de lettres qui réunissait dans son salon, le soir, à l'heure du thé, les écrivains et les politiques libéraux. D'un esprit et d'un tempérament très indépendant, liée avec plusieurs membres de l'Assemblée constituante, qu'elle voyait lors de ses nombreux séjours à Paris, la Révolution l'avait plongée dans un état d'enthousiasme qui touchait à la frénésie. Chez elle se rencontraient à l'habitude le docteur Kippis, un vieil ami de sa famille, Godwin, Brand Hollis, Holcroft, Sheridan, Horne Tooke, et de charmantes femmes, Mary Wollstonecraft, et surtout Elisabeth Inchbald, romancière, actrice et auteur dramatique, qui partout où elle se trouvait faisait le cercle autour d'elle par le prestige de son esprit et de sa beauté, et dont Godwin disait qu'il trouvait en elle « un piquant mélange de laitière et de grande dame (2) ».

On commentait les nouvelles du jour, les résis-

(1) John Alger, *Englishmen in the French Revolution*. London, 1889.

(2) *Longman's Magazine*, vol. 19, february, 1892.

tances de Louis XVI, et l'on admirait la ferme volonté de la nation de faire prévaloir ses droits. Tous souhaitaient que l'avènement de la liberté en France eût sa réplique en Angleterre.

Le 15 avril 1791, Fox, à la Chambre des communes, dans un débat sur les armements russes, décrivit incidemment la nouvelle Constitution française comme « le plus glorieux édifice élevé par la justice humaine depuis la création de l'homme (1) ». Et quelques jours après, à propos du Quebec government bill, il déclara qu'il ne serait pas l'homme à proposer l'abolition de la Chambre des lords dans un pays où un tel pouvoir était déjà établi, mais qu'il ne serait pas l'homme à recommander l'introduction d'un tel pouvoir là où il n'était pas.

A la suite de ces deux interventions, Godwin, de concert avec Holcroft, écrivit à Fox une longue lettre d'éloges et d'encouragement, où l'on trouve les passages suivants :

« Pouvez-vous réellement penser que la nouvelle Constitution de France est le plus glorieux

(1) J. Wright, *Speeches of Fox in the House of Commons*, 6 vol., 1815. Sur la séance du 15 avril, voir t. IV, p. 199, 200, et *Public Advertiser*, april, 18, 1791.

édifice élevé par la probité humaine depuis l'apparition de l'homme, et cependant estimer que ce qui est bon là serait mauvais ici? La vérité change-t-elle de nature en passant le détroit et devient-elle mensonge? Les hommes ont-ils droit à l'égalité parfaite en France, et est-il juste de les en priver en Angleterre? Les Français ont bien fait en abolissant la noblesse; est-il légitime que nous conservions les honneurs héréditaires? » Et encore : « La liberté dépouille les honneurs héréditaires de leur splendeur imaginaire, montre ce que sont le noble et le roi, de communs mortels, tenus dans l'ignorance de ce que d'autres mortels savent, flattés et encouragés à la folie et au vice, et privés de ces stimulants qui constamment poussent le héros et le philosophe à l'acquisition de la supériorité. La liberté ne laisse comme objets dignes d'être admirés que les talents et la vertu, les véritables choses qu'il est de l'intérêt des hommes comme vous qu'elles soient préférées à tout le reste. Poursuivez votre voie, et vous trouverez que le vice est incompatible avec la liberté. »

C'est toute la philosophie politique de la Révolution qui est exprimée là. Le Godwin de 1785

est loin, qui s'associait aux whigs libéraux pour l'obtention d'une simple réforme parlementaire. Il est maintenant contre la monarchie et les privilèges héréditaires. Il est pour l'égalité parfaite. Et il attribue à la vérité une valeur universelle. Les opinions démocratiques de Paine sont les siennes. Aussi bien, Paine, après avoir écrit, à Londres, les *Droits de l'homme*, obligé de partir à Paris, abandonna son manuscrit et les soins de l'impression à ses trois amis (1), Godwin, Holcroft, Brand Hollis, tous républicains.

Mais bientôt Godwin sentit se former en lui le désir d'écrire un grand livre de philosophie sociale. La Révolution avait transfiguré Godwin. Ce n'était plus le journaliste, dont les goûts littéraires se satisfaisaient de quelque article d'histoire ou de politique. Il avait la force et l'ambition de produire une œuvre immense et définitive.

Dès 1790, l'idée de l'ouvrage le hante. Chaque jour, avec Holcroft, il discute des grands principes généraux qu'il veut défendre. Au printemps de 1791, il abandonne sa collaboration au

(1) CONWAY, *Life of Paine*, t. Ier, p. 284.

New Annual Register, dont il faisait la partie historique depuis sept ans, afin de s'adonner tout entier à son rêve. Il s'adresse à l'éditeur Robinson, qui lui promet son appui. Il se met enfin au travail, avec acharnement. Ce qu'il veut, c'est écrire un livre éternel. « Dans la première ferveur de mon enthousiasme, dit-il, j'entretenais l'espoir d'extraire du roc une pierre, qui, par son énergie et son poids, écraserait toute opposition et placerait les principes politiques sur une base immuable. »

Il travaille d'une manière effrayante. Il prend des leçons d'italien, afin de lire Beccaria dans le texte; il compulse les philosophes grecs; il lit tous les traités de philosophie, de morale et de politique, français et anglais. Et telle est sa volonté de produire un ouvrage qui fasse époque, qu'il ne parvient guère à écrire plus d'une ou deux pages par jour. Il se fatigue tant, que le célèbre médecin Carlisle lui ordonne le repos.

Mais on commence à parler de lui. La renommée s'empare de sa vie. « Durant cette année 1792, dit-il, j'étais dans la singulière situation d'un auteur, possédant une certaine notoriété pour une œuvre encore inachevée et que per-

sonne ne connaissait. » A ce titre, il fit la connaissance de Mackintosh, qui, quelques mois auparavant, avait publié ses *Vindiciae Galliae*, et il eut avec lui, sur les principes qu'il défendait dans son livre, de fréquents et affectueux entretiens.

Les *Recherches concernant la Justice politique et son influence sur le bonheur de l'espèce humaine* parurent enfin, en février 1793, en deux volumes in-4°.

CHAPITRE III

LA « JUSTICE POLITIQUE » (1)

Tout homme qui entreprend d'étudier une doctrine se donne pour mission de l'exposer avec logique. Mais c'est une tâche à laquelle échouent tous les critiques qui ne se doublent pas d'un poète, dès lors qu'ils ont affaire à un auteur en qui le sentiment prime la raison.

Les mouvements de la sensibilité sont, en effet, contradictoires et variés. Un rien les provoque, que l'analyste le plus subtil ne peut saisir; et ils infligent aux systèmes conçus par la raison mille déviations, au milieu desquelles l'exégète, affolé, n'ayant pour guide que son propre raisonnement, ici insuffisant, n'arrive pas à se débrouiller. C'est ainsi qu'après un siècle et demi, et plus

(1) *An Enquiry concerning Political Justice and its influence on general virtue and happiness*, by William Godwin, 2 vol., London, 1793.

de cent mille pages écrites sur lui, Rousseau demeure obscur.

William Godwin est tout à l'opposé d'offrir un tel écueil. Les événements de sa vie, comme l'étude de ses idées, ne sauraient déconcerter le biographe et l'analyste. Tout se développe toujours en une ligne droite. Une fois maître de l'esprit, on tient l'homme tout entier, et l'on est sûr que jamais il n'échappera, à la faveur de l'une de ces révolutions intimes du sentiment, qui sont imprévisibles. En lui tout est clair et logique, et le lien éclatant entre son caractère, son existence et ses idées. La doctrine adhère à l'homme, comme la chair au squelette.

SECTION I

Les principes fondamentaux (1).

L'œuvre de Godwin présente, dans ses détails comme dans son ensemble, l'ordonnance et l'unité d'un système. On pourrait la représenter symboliquement par un édifice, où de belles

(1) Dans cette analyse de la *Justice politique*, nous comprenons celle d'un recueil d'essais, l'*Enquirer*, publié par Godwin, en 1797, et qui n'ajoute rien à la *Justice politique*.

lignes, toutes droites, s'élèveraient régulièrement des fondations jusqu'au fronton.

Deux idées, comme deux fortes pierres d'assise, soutiennent toute la construction.

L'une est que l'homme n'apporte en lui, quand il naît, aucune idée innée. Il est, tout entier, le produit des circonstances au milieu desquelles il se trouve depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort (1). Et l'autre idée fondamentale est que l'homme possède une faculté : la raison, toute-puissante sur son esprit et sa conduite, et capable, entre deux notions contradictoires, de déterminer aussitôt et à coup sûr quelle est la vraie.

« Qui donc, s'écrie Godwin, dans l'état actuel des progrès scientifiques, peut croire que cette vaste chaîne des perceptions et des connaissances est quelque chose que nous apportons en naissant, un magasin mystique, renfermé dans l'embryon humain, et dont les trésors se découvrent graduellement sous l'action des circonstances (2) ? »

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. Ier, chap. III.
(2) *Ibid.*, p. 13, 14.

Ainsi, l'homme qui naît n'apporte au monde aucuns principes innés. Aucune hérédité ne s'impose à lui : son cerveau et ses nerfs ne sont pas conformés d'une manière originale et particulière qui, malgré tous les spectacles qui s'offriront à lui au cours de la vie, malgré tous les procédés de l'éducation, le prédisposera à penser et à se conduire de certaine façon. Tout homme qui naît apporte une nature vierge.

La conséquence, d'une importance capitale, est que l'homme n'est pas, de nature, méchant. Il n'est pas non plus vertueux et bon, il est vrai; mais il n'est pas méchant. Il est neutre et, comme tel, soumis à toutes les influences.

Ce sont les circonstances qu'il traverse, les gens qu'il fréquente, c'est le milieu où il vit, depuis les premières secondes de la naissance jusqu'à la mort, qui donnent à l'homme son caractère et ses idées. Le monde extérieur façonne du tout au tout l'âme de chaque individu. Si un homme se présente à vous qui est mauvais, attribuez-en la faute aux circonstances de sa vie et à elles seules. A un milieu sain et juste correspondent inévitablement un individu, un peuple sains et justes.

Et deux hommes, si opposées que soient leur hérédité et leur nature physique, soumis dès le début de leur existence à une éducation et à un milieu identiques, seront de tous points égaux. Il n'est même pas nécessaire que ces deux hommes soient élevés côte à côte, sous le même ciel. Et cependant, objectera-t-on, la variété des climats ne créera-t-elle pas entre eux une invincible différence? Godwin le nie (1). Pour lui, les influences physiques sont impondérables au regard des influences spirituelles, toutes-puissantes. Ce petit Océanien, si on l'éduque de la même façon que ce jeune Anglais, ne manquera pas de devenir comme son frère jumeau intellectuel.

L'esprit domine entièrement la matière. Les idées d'un homme et sa conduite ne sont pas réglées par l'état de son corps ou l'atmosphère où il baigne. La plus forte maladie n'a de portée qu'autant qu'elle est appuyée par le consentement de l'esprit. Les différences que l'on surprend entre les hommes résultent de la variété de leurs jugements, et celle-ci est née tout entière

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. Ier, chap. VII.

des impressions diverses faites sur leur esprit par les institutions au milieu desquelles ils vécurent.

Voilà pour Godwin l'évidence. Elle entraîne cette conséquence d'une portée formidable que l'homme, étant le produit intégral du milieu, est infiniment perfectible. Si les hommes du passé, si ceux du présent, nous apparaissent violents et vicieux, il faut en accuser les institutions. Mais, dans l'avenir, à des institutions régénérées doit correspondre une humanité régénérée. Et les trois grandes causes de progrès sont : la littérature, l'éducation et la « justice politique (1) ».

L'esprit humain est infesté de préjugés et d'erreurs. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer à quel point les opinions des hommes sur un même sujet varient suivant les pays, suivant l'époque et suivant les classes de la société. Et cependant la vérité est une éternellement, et l'une seule de ces opinions est vraie. Pour isoler la vérité du cortège des erreurs, il n'est pas de moyen aussi puissant que la littérature. Ce sont les écrivains, par exemple, qui ont prouvé la

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. Ier, chap. IV.

supériorité d'un gouvernement libre sur un gouvernement despotique; et personne aujourd'hui n'ose plus défendre le despotisme.

Mais la littérature a un grave défaut : son action manque d'ampleur. Dans une société où la richesse et le travail sont inégalement répartis, ceux que la pauvreté, jointe à la tyrannie des riches, contraint de travailler tout le jour, n'ont ni le loisir ni la capacité de lire et de raisonner. La diffusion du savoir s'arrête à eux, et la majeure partie de la population reste attachée à l'erreur.

L'éducation, sur ce point, l'emporte sur la littérature. Dans un Etat organisé, malgré toutes les iniquités, il n'y a presque personne qui ne connaisse les bienfaits de l'éducation. Et surtout celle-ci a l'avantage de prendre l'homme à sa naissance. Dans ce terrain vierge, tout préparé pour la culture qu'est le cerveau de l'enfant, elle peut semer le bon grain qui s'épanouira, plus tard, en végétation vigoureuse.

Mais, comme la littérature, l'éducation rencontre un obstacle invincible. Elle façonne l'homme durant les premières années de sa vie, puis elle l'abandonne. Mais, dans le monde,

l'élève sera le spectateur de scènes toutes opposées de celles que son éducation lui aura appris à attendre. Il est à redouter que de tels exemples n'anéantissent peu à peu l'œuvre de l'éducation, comme les mauvaises herbes d'un sol, en traçant, envahissent les champs voisins.

La *Justice politique* est exempte de toutes les infériorités de la littérature et de l'éducation. Par « justice politique », il faut entendre « l'adoption des principes de moralité et de vérité dans l'administration de la communauté (1) ».

Les institutions politiques ont, sur la littérature, cette supériorité d'embrasser dans leur étreinte tous les citoyens d'un Etat, et sur l'éducation cet avantage de les maintenir sous leur règle depuis la naissance jusqu'à la mort. Par l'envergure de leur action, les institutions politiques constituent ainsi le grand agent de réformation de l'humanité. Quand la forme du gouvernement, quand les lois civiles et pénales, et généralement quand les institutions publiques sont organisées suivant un plan d'équité, il est

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. Ier, chap. IV, p. 19.

impossible que les hommes qu'elles gouvernent ne soient pas vertueux et bons. Ce sont les institutions qui façonnent l'âme des hommes. Et si l'histoire de l'humanité jusqu'à l'heure présente n'est que l'histoire de ses vices et de ses crimes, la responsabilité en pèse sur les gouvernements et les lois.

Les Etats modernes les plus civilisés, tels que la France et l'Angleterre, sont sans cesse troublés par des violences, dont la plupart et les plus importantes ont le vol pour mobile, et pour cause l'inégale répartition des richesses. Les pauvres, malgré un travail accablant, parviennent à peine à gagner ce salaire minime qui rend la vie possible : le besoin les incite naturellement au vol. Et ils y sont d'autant plus poussés que les riches abusent de leur puissance. Un homme est capable de supporter de fortes privations, quand celles-ci sont également réparties sur tous les membres de la société. Mais quand il se trouve seul, ou à peu près, en face de l'opulence et de l'insolence des riches, le sentiment de son oppression l'étreint. « Il est nécessairement conduit à regarder l'état de société comme un état de guerre, comme une injuste combi-

naison faite, non pour protéger chaque homme dans ses droits et lui assurer les moyens d'existence, mais pour conférer tous les avantages à un petit nombre d'individus favorisés, et réserver aux autres le besoin, la dépendance et la misère (1). »

Or, ce sont les institutions politiques qui entretiennent cette inégalité. Les gouvernements n'ont aucun souci de justice. Ils sont simplement les organes de la domination d'une classe sur une autre. Les lois, par lesquelles la puissance gouvernementale s'exerce, ne sont destinées qu'à protéger la fortune et l'autorité des riches. C'est ainsi qu'en France, avant la réforme d'il y a deux ans, les lois sur le revenu frappaient le pauvre seul, et qu'en Angleterre, au cours du dix-huitième siècle, la taxe sur la terre s'est vue remplacer peu à peu par les taxes de consommation, ce qui constituait un effort pour décharger sur les pauvres le poids auparavant supporté par les riches. Pareillement, les lois pénales n'atteignent que le pauvre. Les peines les plus dures sont dirigées contre le vol et les autres attentats

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. Ier, chap. v, p. 35.

à la propriété, que les riches n'ont aucune tentation de commettre.

L'application de la loi n'est pas moins inique que la loi elle-même. Le pouvoir judiciaire est exercé par les riches, dans l'intérêt exclusif des riches. En France, sous l'ancien régime, où l'office de juge s'achetait, un ami puissant, une femme gracieuse ou un beau présent valaient mieux qu'une bonne cause. Et en Angleterre, les procès relatifs à la propriété sont si longs et si chargés de frais que les pauvres ne peuvent songer à les engager.

Les institutions politiques soutiennent les injustices sociales. Aucun progrès moral ne peut être espéré d'institutions iniques. C'est donc sur elles qu'il faut porter la hache. Puisque l'âme de l'homme est tout entière formée par le milieu, des institutions publiques soucieuses de justice doivent engendrer une humanité vertueuse. La « politique » devient la première des sciences humaines.

Mais, dira-t-on, comment déterminer avec sûreté quelles sont les institutions équitables? Et si cette découverte est possible, comment

l'imposer sans retour à toutes les intelligences?

Une telle objection ne saurait embarrasser Godwin, qui a, toute prête, la réponse. La vérité, dira-t-il, est une, et l'esprit de tout homme, abandonné à son propre raisonnement, doit la découvrir.

Il n'y a pas de proposition plus fausse que d'affirmer qu'un gouvernement doit être adapté aux caractères, aux habitudes et aux préjugés de la nation (1). Ceci entraînerait pour conclusion que la vérité est multiple, qu'il y a autant de gouvernements vrais que de nations, et que les hommes d'un Etat possèdent des caractères particuliers et irréductibles, auxquels la forme des institutions politiques doit se plier. Or, la seconde de ces propositions a été déclarée fausse; la première ne l'est pas moins.

Sans doute, il existe entre les mœurs des nations des différences éclatantes, et l'on peut observer une certaine relation entre les mœurs et la forme du gouvernement. Mais cette constatation, loin d'être une objection, constitue un argument en faveur de la thèse de la formation

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. Ier, chap. VII.

du caractère par le milieu. Ce ne sont pas les gouvernements qui sont issus des mœurs, mais les mœurs des gouvernements. Et la variété que l'on remarque dans la forme des gouvernements n'est pas un heureux effet de la sagesse, mais le résultat du désordre qui prévaut chez les hommes, en matière de vérité politique. En réalité, la vérité est une et uniforme. Il existe un mode de gouvernement qui est meilleur que tous les autres, et il n'en existe qu'un qui soit parfait.

Sa découverte n'apparaît pas comme difficile. « Toute intelligence, suffisamment éveillée du sommeil de l'ignorance et de l'erreur, doit, d'une manière irrésistible, apercevoir la vérité. » L'esprit humain est fait pour penser droit.

L'homme est doué d'une faculté merveilleuse : la raison. Chez la plupart des êtres humains, elle dort; car la majorité vivent, passivement, sous des gouvernements et des lois qui leur dictent, dans les menus détails, leur conduite et ne leur permettent jamais de s'en référer à leur jugement privé. De cette paresse, ou de cette inexpérience des hommes à penser par eux-mêmes, résulte la toute-puissance des gouvernements despotiques.

Et cependant, c'est un don splendide fait par la nature à l'homme que la raison. Elle donne à l'être humain sa grandeur et lui permet les plus sublimes espérances. Celui qui est habitué à écouter ses conseils n'éprouve jamais aucune hésitation. Mise en présence de deux voies divergentes, la raison détermine sans erreur quelle est celle qui conduit au vrai et au bien. Et sa puissance sur la volonté de l'homme est telle que, lorsqu'elle a décidé, l'on ne peut se soustraire à ses ordres. L'homme n'est pas un être sentimental; il n'est pas à la merci de ses passions ou de son cœur; ce sont les philosophes à courte vue qui l'ont jugé tel. L'homme est un être rationnel. La raison n'est pas une faculté accessoire de l'âme. Elle n'admet même pas la collaboration avec une autre faculté. Elle est souveraine.

Or, la raison enseigne, avant tout, à l'homme qu'il n'a pas de droits (1). C'est l'originalité capitale de Godwin d'avoir, en un temps où les intellectuels exaltaient les droits de l'individu, catégoriquement nié leur existence. « Admettez-vous, dit Godwin, que les hommes aient des

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. II, chap. II et III.

devoirs? Oui, évidemment. » Du même coup, vous leur enlevez tous droits, car droits et devoirs sont incompatibles. « Par droit, on entend un plein et complet pouvoir de faire une chose ou de ne pas la faire, sans qu'on s'expose à la critique ou au reproche de quiconque, en un mot sans commettre de faute. » Mais qui ne voit qu'un être rationnel, comme l'homme, ne saurait jamais se trouver dans un cas où il sera libre de faire ou de ne pas faire une chose! Il n'y a pas une situation de sa vie à laquelle ne corresponde un impérieux devoir, il n'y a pas de pouvoir à lui confié, dont l'emploi ne soit impérieusement fixé. On a coutume de dire que « l'homme a le droit de disposer de sa fortune comme il l'entend, le droit d'employer son temps à sa guise, le droit de choisir librement sa profession, etc. (1) ». Autant d'affirmations immorales et fausses! Prétendre qu'un homme a le droit absolu d'user de sa richesse ou de son temps comme il lui plaît, cela revient à dire qu'il a le droit de me refuser l'aide pécuniaire, sans laquelle je mourrai de faim, ou sans laquelle mes connaissances

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. II, p. 111.

intellectuelles ou mes efforts moraux seront anéantis, qu'il a le droit de torturer mes enfants, qu'il a le droit de s'enfermer pour la vie dans une cellule, sans souci de ses semblables. Conséquences logiques autant qu'inadmissibles! La doctrine des droits de l'homme n'aboutit qu'à des résultats malfaisants. « Nous lui devons que l'avare qui accumule, sans raison, des richesses qui, répandues, causeraient le bien-être de milliers de gens, que l'homme prodigue qui se vautre dans les plaisirs et voit de nombreuses familles autour de lui dépérir dans la misère, ne manquent jamais de nous parler de leurs droits, et d'imposer silence aux reproches et d'apaiser la critique de leur propre conscience, en rappelant qu'ils sont loyalement en possession de leurs biens, qu'ils n'ont pas de dettes, et qu'en conséquence aucun homme n'a autorité pour rechercher la façon privée dont ils disposent de leur fortune (1). »

Un tel désintéressement de l'homme pour le bonheur de ses semblables est un spectacle abominable. Les hommes participent d'une nature commune : les seules différences que l'on sur-

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. II, chap. v, p. 113, 114.

prend en eux, étant dues à la variété de leur éducation et des institutions sous lesquelles ils vivent, sont insignifiantes et fragiles. Et c'est l'objet du progrès de faire retour à l'égalité primitive. Les hommes sont capables d'avoir la même vigueur physique (1). Et ils sont moralement égaux en ce que le plaisir leur est agréable, la peine odieuse, et qu'ils jouissent des mêmes facultés intellectuelles. Dès lors, l'effort de chaque citoyen doit tendre à s'oublier soi-même, pour ne songer qu'à promouvoir le bonheur d'autrui. Donner à l'homme des droits, c'est le rendre égoïste et dur pour ses semblables. Il n'a que des devoirs; les minutes de sa vie sont faites de devoirs. Ses biens, comme sa personne, sont au service de l'humanité.

Les multiples devoirs de l'homme se ramènent tous à un principe commun : qu'il est tenu d'employer ses talents, son intelligence, sa force, son temps, son argent, à produire la plus grande quantité de bien général. L'homme idéal est celui dont les moindres actes sont calculés de manière à donner à la communauté la plus

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. II, chap. IV.

grande somme de bonheur. En ce point, le système politique et moral de Godwin s'agrège à la philosophie utilitaire, qui régnait officiellement en Angleterre, depuis le premier tiers du dix-huitième siècle, et à laquelle Bentham donnera, au début du dix-neuvième, toute son ampleur et toute sa précision. La ressemblance physique et intellectuelle des hommes crée une harmonie spontanée de leurs intérêts. En se dépensant pour autrui, l'individu se dépense, en réalité, pour soi-même. Son unique devoir, comme son unique intérêt, entre deux actes qui s'offrent à lui, est de choisir celui qui procurera un bien au plus grand nombre de ses semblables.

La morale se ramène ainsi, en quelque sorte, à une science arithmétique. Celui qui prend la justice pour règle de conduite, doit, en toutes circonstances, calculer le degré d'utilité de ses actes. Mais ce calcul moral, qui va le faire? Y aura-t-il des lois, infiniment nombreuses et variées, qui, enfermant dans leurs prescriptions toutes les situations prévisibles de la vie humaine, dicteront à chacun, en toute occasion, sa conduite? Non. Le salut est dans la raison de l'homme.

La raison, avons-nous dit, est cette faculté de

l'esprit de découvrir la vérité. Suffisamment éveillée, libérée de toute contrainte extérieure ou intime, elle domine à tel point l'individu qu'il ne peut se soustraire à ses injonctions. Et elle est infaillible. Pas n'est besoin de lois. La raison fait de tout homme son propre législateur; et la mission des hommes d'Etat et des philosophes consiste uniquement à faire place libre à la raison individuelle.

C'est en ce point précis que, nous étant élevés au-dessus des deux idées fondamentales qui supportent le système godwinien, nous découvrons le corps même de l'édifice. L'œuvre de Godwin, c'est, essentiellement, une critique, la plus vigoureuse et la plus complète que l'on ait faite, avant le dix-neuvième siècle, de toutes les institutions et de toutes les autorités, qui font échec à l'exercice du jugement privé.

SECTION II

Critique des institutions.

Persuadé que l'homme est, avant tout, un être rationnel, et qu'en obéissant toujours à sa raison, et à elle seule, il ne peut être que vertueux

et juste, Godwin lâche toutes brides à la raison. Son analyse dissout, une à une, toutes les forces qui tendent à substituer un contrôle et une volonté autres que ceux de la raison, sur la conduite de l'homme. Or, ces forces sont de deux ordres : les unes, les plus nombreuses et les plus importantes, sont extérieures à l'individu; elles représentent le despotisme de la communauté ou de ces groupes d'hommes qui, au sein des sociétés, ont accaparé le pouvoir. Elles se rangent sous trois chefs : les gouvernements, les lois, le régime de la propriété privée. Mais une fois l'individu dégagé de cette tyrannie de l'Etat, il convient de le libérer de soi-même et d'anéantir ces forces intérieures qui s'opposent à la souveraineté de la raison, et que l'on peut ramener à trois : sentiments de famille, de gratitude ou d'amitié, liens du mariage indissoluble, force obligatoire des promesses.

Nous allons examiner, tour à tour, la critique que Godwin a présentée de chacune d'elles.

Les gouvernements.

Il est probable qu'à l'origine des temps, les hommes vivaient isolés, ou à peu près isolés.

Peu à peu, par besoin d'une assistance mutuelle, et parce qu'ils avaient une nature commune, ils se sont réunis, et les sociétés sont nées. La société est donc le produit de nos besoins.

Mais, tout aussitôt, la perversité de quelques-uns des membres de la communauté obligea les autres à organiser un mécanisme de contrainte, destiné à faire régner l'ordre. Ainsi apparurent les gouvernements. Chaque citoyen dut abandonner en leur faveur une partie de ces privilèges sacrés, par lesquels tout homme est institué juge de ses propres paroles et actions. Si la société est le produit de nos besoins, le gouvernement est donc le produit de nos crimes (1). Et il est, en tout état, un mal, puisqu'il est une usurpation sur le jugement privé et la conscience individuelle. Le programme du philosophe, qui travaille à promouvoir le bonheur humain, est de maintenir la société et d'extirper jusqu'aux racines le gouvernement.

La forme gouvernementale varie, selon qu'une seule personne, ou une élite, ou tous les membres de la communauté, sont investis de l'autorité

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. II, chap. Ier, et vol. II, liv. V, chap. Ier.

politique. Mais que l'on soit en monarchie, sous un régime aristocratique ou démocratique, l'essence du gouvernement subsiste d'être un organe de commandement et de contrainte, incompatible avec la présence en tout homme d'une raison souveraine. A ce vice rédhibitoire, chacune des formes gouvernementales joint d'ailleurs d'autres défauts aussi importants, qui sont des raisons supplémentaires de s'appliquer à les abolir.

C'est au livre cinquième de la *Justice politique* que Godwin passe en revue les trois modes essentiels de gouvernement. Et c'est d'abord à la monarchie qu'il s'attaque.

Monarchie (1).

Avant tout, n'est-ce pas une folle entreprise de confier le gouvernement de plusieurs millions de sujets à un seul homme? Si nous observons nos facultés, celles du corps et celles de l'esprit, nous les trouvons beaucoup mieux adaptées à diriger nos affaires personnelles que celles d'autrui. Et les rois ne sont pas autrement cons-

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. V, chap. II, III, IV, V, VI, VII, VIII.

truits. La doctrine du droit divin, selon laquelle les rois tiennent de Dieu le pouvoir et les facultés nécessaires à leur fonction, ne résiste pas au bon sens et à l'expérience. « La nature n'a pas de moule particulier où elle forme l'intelligence des princes. » Les rois sont des hommes; et il existe entre les hommes une égalité physique et morale à peu près complète. C'est une rupture de cette égalité fondamentale, et partant un échec à la justice de placer un individu tellement au-dessus de ses semblables.

Son éducation, et le milieu où il vit, vont-ils au moins permettre au jeune prince de se faire une connaissance approfondie de la vie et des hommes? Tout au contraire. L'homme naît sans idées innées; c'est par la voie des sens et de la perception que la vérité se communique à l'esprit : l'expérience est le principal instrument de la connaissance. Le philosophe, l'homme d'Etat, le bienfaiteur de l'humanité se forment par une observation assidue des êtres et des choses. Il faut voir les hommes dans leurs moments d'enthousiasme, quand l'espérance dilate leurs désirs et leur volonté; il faut les voir aux heures de peine, quand ils s'abandonnent. Bien plus! il

faut avoir été soi-même acteur, avoir connu l'ivresse du succès, l'anxiété de l'attente, le malheur d'être pauvre, l'angoisse de tout désirer.

Or, quelle est la situation d'un jeune prince? Jamais on ne le laisse se mêler aux autres hommes. Il ignore tout de la vie spontanée. Il est soigné par des laquais; ses ambitions sont exaucées sans lutte. Sa santé importe trop à la communauté pour qu'on lui permette les efforts du corps et de l'esprit. Les vents du ciel ne soufflent pas sur lui. Les rares personnes qu'il fréquente ont ordre (l'intérêt personnel le leur commande au surplus) de ne jamais le contredire ou le blâmer.

Bref, le jeune prince ignore les intempéries, la pauvreté, le travail et l'effort.

L'éducation des jeunes années façonne l'homme. Que peut-on attendre de bon d'une telle éducation? N'ayant jamais subi le plus minime échec à ses volontés, le roi est arrogant et dur : toute opposition populaire le secoue de rage. N'ayant jamais vu autour de soi que des esclaves, il ignore ce qu'est la liberté, et qu'elle soit une richesse âprement convoitée. N'ayant jamais fait effort personnel, il a perdu toute force d'âme :

les heures de danger le trouvent désemparé. Ayant toujours vécu dans le luxe et l'oisiveté, ses facultés intellectuelles se sont lentement atrophiées. Il glisse à l'imbécillité!

Et tel est l'homme à qui l'on confie les destinées et le bonheur de plusieurs millions d'individus!

A aucun moment de sa vie, le roi ne peut rompre le cercle de mensonges et de servilité qui l'entoure. La plus mince vérité ne saurait se faufiler jusqu'à lui! De la vérité d'ailleurs, et de ce que désirent ses sujets, il n'a cure. « Tout prince est, par une irrémédiable nécessité, l'ennemi de la race humaine (1). » Il n'y a pas au monde de caractère assez fortement trempé pour qu'une flatterie de toutes les heures et l'habitude de la richesse ne le dissolvent pas. « La royauté, inévitablement, s'allie au vice (2). » Les rois, débauchés par leur éducation, pervertis par leur situation prééminente, ignorent la vertu. La sincérité, qui les avertirait de leurs défauts, la justice qui les estimerait à leur vrai mérite, leur sont odieuses.

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. V, chap. II, p. 399.
(2) *Loc. cit.*, p. 403.

Mais là ne s'arrêtent point les méfaits de la monarchie. Ce régime, non content d'avilir la nature humaine dans le prince, l'avilit dans les sujets. La monarchie est une institution si contraire à la nature que les hommes l'ont toujours considérée avec suspicion. Et les rois ont si bien conscience de cette clairvoyance que, pour se conserver, il leur est nécessaire de maintenir le peuple dans un état d'ignorance et de pauvreté qui le rende soumis.

« Dans une monarchie, a dit Montesquieu, il est à peu près impossible que le peuple soit vertueux (1). » Telle est, en effet, l'éclatante vérité! Le régime monarchique est fondé sur une imposture : placer au-dessus de tous un homme que rien ne désigne pour cette situation éminente. Pour perpétuer cette imposture, il faut en imposer aux sujets. On frappe leurs yeux en entourant le roi de splendeur. On frappe leurs oreilles en employant le mot roi à toute occasion, comme si, dans le pays, les maisons, les terres et les habitants, corps et âmes, étaient possessions royales.

(1) Cité par Godwin, vol. II, liv. V, chap. viii, p. 442.

Une telle politique aboutit forcément à inculquer au peuple l'idée que les rois sont des êtres supérieurs. Comment attendre quelque énergie et quelque vertu d'une nation élevée à considérer comme naturelles la dépendance et l'inégalité! La première leçon de la vertu est : « Ne crains aucun homme. » La première leçon d'une constitution monarchique est : « Crains le roi. » La première leçon de la vertu est : « N'obéis à aucun homme. » La première leçon de la monarchie est : « Obéis au roi. »

Le régime monarchique a pour second vice le malheur de faire perdre au peuple le sens des valeurs morales. Chacun devient indifférent, autant qu'inapte, au véritable mérite, qui est constitué par le sentiment et la pratique de la justice. Dans un Etat royal, être traîné le long des rues par un carrosse, attelé de huit chevaux blancs, est le meilleur des droits à la vénération. La richesse et les titres sont la mesure de la valeur. Ce principe, par un mouvement naturel, pénètre des hautes classes dans les basses : l'argent et les honneurs deviennent l'objet de l'envie générale.

Ainsi, la monarchie est, dans son essence, un

régime contre nature, dont le seul effet est de pervertir les saines facultés de l'être humain. Aucune amélioration ne peut lui être apportée. Ceux qui font l'éloge de la monarchie limitée sont des malfaiteurs ou des imbéciles. La monarchie limitée présente les mêmes vices que la monarchie absolue : elle corrompt le peuple, en l'habituant à l'inégalité et à considérer le luxe comme méritant le respect, au lieu de la vertu. De plus, elle a ses vices propres. Sous prétexte que le roi ne peut faire mal, on le déclare irresponsable. Ce sont ses ministres qui supportent toute la responsabilité, même quand ils n'ont fait qu'obéir à des ordres qu'en secret ils désapprouvaient. Généralement, le roi devient une marionnette, que des fils et des poulies meuvent, quand il faut signer les décrets. Mais n'est-ce pas un crime de réduire un homme à cet état de torpeur et de neutralité? D'ailleurs, tout roi est dans son cœur un despote. Le souverain limité, pour élargir son pouvoir personnel, ne peut manquer d'entrer en lutte contre les sujets.

Telle est la monarchie. On n'y peut relever aucune partie bonne. Et c'est pourquoi l'effort de

tout philosophe, qui a le bonheur de l'espèce humaine en vue, doit tendre à son abolition préalable.

Aristocratie (1).

Il y a peu à dire de l'aristocratie. Etant en proie aux mêmes vices que la monarchie, elle doit disparaître comme elle. La seule différence est que l'autorité politique, au lieu d'appartenir à un seul homme, appartient à un groupe. Mais l'injustice est la même, et aussi riche en conséquences meurtrières, de placer au-dessus de tous quelques hommes, que rien ne désigne pour cette supériorité, que le hasard de la naissance ou des héritages, ou bien des élections partiales.

Peut-être même pourrait-on reprocher à l'aristocratie d'être un régime plus rude et plus hostile au bonheur humain que la monarchie. Souvent le roi, parce qu'il est seul souverain, connaît sa faiblesse. Il se sent tenu d'être aimable avec les courtisans et les officiers. Il est plus accessible aux avis qu'un conseil de seigneurs,

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. V, chap. XI, XII, XIII.

où chacun, ayant sa force accrue par celle des autres, perd toute humilité.

Une constitution aristocratique ne peut subsister qu'en maintenant, de force, l'ignorance de la vérité parmi les sujets. Les gouvernants s'entourent de pompe et de mystère pour enseigner à tous qu'ils sont d'une essence éminente, et que l'inégalité des conditions est une loi de nature. Persuadés de leur infériorité mentale, les gouvernés acceptent la dépendance. De plus, ils sont retenus dans la pauvreté. Alors qu'une justice élémentaire exigerait que le produit du travail social fût réparti, également, parmi tous les membres de la communauté, chacun des chefs de l'Etat touche, en traitement, un revenu qui équivaut au produit du travail de plusieurs milliers d'individus. Est-il étonnant, dès lors, que la misère décime les basses classes?

Quelles vertus, quel sentiment de la justice, quelle fermeté d'âme espérer d'une humanité formée à un tel spectacle : de pauvres gens, qui dorment sous des toits à jour et mangent des viandes de rebut putréfiées, tandis que leurs seigneurs couchent sous des dais d'apparat, et que le monde est mis à sac pour nourrir leur table?

En vérité, le régime aristocratique fait les hommes des esclaves imbéciles, étrangers à la vérité, incapables de toute vertu.

Démocratie (1).

La démocratie est le système de gouvernement où tout homme est regardé comme égal aux autres. En principe, le talent, partout où il existe, obtient le degré d'influence auquel il a droit, sans avoir besoin de l'appui des institutions positives.

A première vue, il semble que la démocratie soit le régime politique idéal. A l'opposé de la monarchie et de l'aristocratie, elle repose sur la justice et le respect de l'égalité. Par là, elle accomplit ce bienfait de restituer à l'homme la conscience de sa valeur. Elle lui enseigne à éviter l'autorité et l'oppression, pour n'écouter que les conseils de sa raison. Elle lui donne confiance en soi et l'habitue à exprimer la vérité. Etant reconnu qu'il n'y a de progrès possible qu'avec la reconnaissance de l'absolue autonomie de la pensée individuelle, la démocratie réalise la perfection.

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. III, chap. XIV et XXIII.

Mais si nous poussons plus avant l'analyse, ce régime nous apparaît manquer à la plupart de ses promesses. En effet, comme, étant donné l'ampleur des Etats, il est impossible d'interroger personnellement chaque citoyen sur toute question, il est nécessaire de découper le pays en districts, dont chacun délègue des représentants à un Parlement commun. La démocratie se fait représentative. Mais l'existence d'Assemblées nationales détruit du même coup les merveilleux avantages de la démocratie.

Le choix des députés, d'abord, où chaque électeur devrait apporter la voix de sa conscience, n'est jamais exempt de corruption. Les votes sont achetés, par des paroles mensongères ou par de l'argent.

Même en admettant que les élections se fassent librement, les Assemblées nationales ne tardent pas à se faire aussi tyrans qu'un roi ou une aristocratie. Le député est rarement libre de voter comme son jugement intime le commande. Il est inféodé à un parti, dont la stricte discipline le lie. Sur toute question, il doit obéir aux ordres de son groupe et, par peur d'être exclu, consentir à des mesures qu'il condamne en secret.

D'autre part, les sentiments et les opinions des hommes sont aujourd'hui si divers, qu'il est impossible, même sur la question la plus simple, d'obtenir l'unanimité des suffrages. En réalité, les lois ne sont jamais adoptées que par une majorité. Et la minorité, dans l'Assemblée et dans le pays, est tenue, parce qu'elle est la plus faible et a été vaincue, d'obéir, tout comme la majorité consentante, à des lois dont elle n'a pas voulu.

Voilà où aboutit un régime de démocratie parlementaire! Selon le principe, chaque citoyen devait se gouverner d'après son avis propre, et c'était l'idéal. En fait, il y a, comme en monarchie ou sous une constitution aristocratique, un gouvernement despotique, dont l'unique particularité est de varier avec les fluctuations de l'opinion.

Or, ce que veut le philosophe politique, c'est un état social où chacun, jouissant d'une liberté absolue, obéisse aux seuls ordres de son jugement privé. Le régime démocratique, parce qu'il a pour effet d'enchaîner et de corrompre l'intelligence et le caractère des hommes, doit être proscrit, au même titre que la monarchie et l'aristocratie.

En vérité, il n'y aura de progrès moral possible qu'à partir du jour où les gouvernements auront disparu. Le gouvernement est, dans son meilleur état, un mal, parce qu'il est, par nature, un obstacle au développement de la raison individuelle. Trois institutions, parmi beaucoup d'autres, font éclater aux yeux cette invincible tendance des gouvernements à empêcher les hommes de penser par eux-mêmes : les constitutions religieuses, les serments de fidélité à l'ordre établi, les lois.

Il semble que le domaine de la religion, parce qu'il s'étend uniquement sur l'âme, aurait dû paraître sacré au gouvernement. Mais telle est sa fureur possessive, sa volonté tenace de dominer en son entier l'individu, jusqu'à ne rien lui laisser en propre, qu'il a asservi même l'Eglise et le dogme (1).

L'Eglise d'Angleterre est un bel exemple d'emprise gouvernementale. Sa Constitution exige du clergé qu'il souscrive à trente-neuf articles précis et dogmatiques, sur tous les sujets de morale et de métaphysique. En échange de cette abdi-

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VI, chap. II.

cation de leur liberté intellectuelle, les prêtres de l'Eglise établie reçoivent salaire et privilèges. L'Etat met de côté, chaque année, un certain revenu pour leur verser des traitements. Et dans les cérémonies, l'archevêque prend rang aussitôt après les princes du sang. Mais quelle servitude derrière cette façade d'honneurs! Le monde de la foi, où l'âme devrait régner en maîtresse, subit des lois étrangères. Il n'y a pas un prêtre, dans la hiérarchie officielle, qui ait la liberté de penser par soi-même. Il n'y en a pas un qui puisse mettre la main sur son cœur et déclarer, sur son honneur et sa conscience, que ses émoluments n'ont pas d'influence sur son jugement. Les prêtres doivent être des professeurs de vérité et de vertu : leur rôle serait de réfléchir à tous les grands problèmes de la vie et de faire connaître, avec sincérité, les fruits de leurs méditations. Mais les institutions politiques leur enlèvent toute liberté, en leur ordonnant de conformer les résultats de leurs recherches au Code de propositions mis entre leurs mains. Comment de tels hommes pourraient-ils enseigner avec succès la vertu? Le peuple qui voit passer un clergyman le considère comme un fonctionnaire, qui in-

culque certaines idées que lui fixe le gouvernement, non parce qu'il les juge vraies, mais parce qu'il est payé pour cet emploi.

Il faut abolir tout patronage par l'Etat des institutions et du dogme religieux. Les prêtres doivent être libres de se construire leur religion personnelle, et les fidèles de prendre pour guide spirituel qui ils veulent.

Un code de conformité religieuse n'enchaîne guère que les prêtres et sur le seul terrain de la foi. Les gouvernements, dans leur rage d'empêcher les hommes de se conduire et de penser par eux-mêmes, ont poussé plus avant leur incursion. Ils ont parfois décidé de contraindre tous les citoyens de prêter un serment de fidélité à la nation et aux lois (1).

Peut-on imaginer une pratique plus contraire à la justice? Prenons le cas de la France, où chaque citoyen, à l'avènement du régime nouveau, dut jurer fidélité « à la nation, aux lois et au roi ». Quel dessein ridicule d'exiger d'un homme la soumission simultanée à trois règles qui peuvent aisément se contredire! La preuve

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VI, chap. IV et V.

en est que, moins de trois ans après l'institution de ce serment, il en fut établi un nouveau où l'obéissance au roi était supprimée. Mais le seul serment de fidélité aux lois devrait frapper de terreur un esprit réfléchi. Dans un système de lois, il en est forcément d'injustes. Or, l'équité me commande de lutter de toutes mes forces pour leur abolition. Je ne dois tenir aucun compte du serment, grâce auquel le gouvernement a entendu enchaîner ma raison et ma langue. De même, pour l'engagement de fidélité à la nation. Avant tout, j'ai l'obligation de travailler au triomphe de la justice et du bonheur humain, en divulguant sans arrêt la vérité. Si la nation dont je fais partie m'apparaît se conduire injustement, mon devoir est de ne pas la suivre.

Le gouvernement n'a pas le moindre droit de m'imposer un serment de soumission. Son pouvoir légitime se borne, tout autant que les hommes n'auront pas appris à se gouverner eux-mêmes, à m'infliger une certaine contrainte, si je montre des tendances hostiles à la communauté. Par ailleurs, la résistance à l'oppression est le plus ferme devoir de l'individu. La règle

est nette, et il faut l'imprimer dans l'intelligence et la volonté de chacun : tout homme est tenu de résister à tout acte injuste de la communauté. Et c'est le jugement privé de l'individu qui détermine souverainement si un acte est juste ou injuste.

Ainsi, dans le conflit constant qui met aux prises l'individu et la société, c'est en faveur de l'individu que Godwin se prononce. Et de la résistance, il lui fait, non pas un droit, mais un devoir.

Cette résistance, elle peut s'exercer de deux manières. Mais Godwin répugne à l'emploi de la force. Persuadé que la vérité est une, et que, dans un régime de libre discussion, elle doit s'imposer à des hommes qui ont les mêmes facultés intellectuelles, il lui paraît que la parole et le raisonnement constituent les meilleurs modes d'opposition. La résistance que l'homme est tenu de faire à l'injustice consiste à exposer la vérité, à critiquer de la façon la plus lucide les actes et idées contraires aux intérêts de l'humanité. C'est à ce devoir qu'a obéi Godwin en publiant ses *Recherches sur la Justice politique*.

Les lois (1).

Les lois constituent la plus importante des brèches faites au jugement privé de l'individu. Et comme telles, elles ne doivent pas trouver place dans un état social fondé sur la raison individuelle.

Le plus souvent, les lois étant l'œuvre d'une classe, ne visent qu'à fortifier sa domination sur le reste des citoyens. Mais, même en admettant que le législateur ne soit pas absorbé par son intérêt propre, on doit formuler contre les lois, en général, trois critiques : d'avoir la prétention de connaître l'avenir, d'être incertaines et trop nombreuses, d'être un obstacle aux progrès de l'esprit humain.

Les lois sont, par essence, destinées à régir l'avenir. Mais c'est la marque d'un singulier orgueil d'oser établir des règles qui s'imposeront aux pensées et aux actes des générations futures. Les lois sont basées sur la connaissance des faits passés; mais la vie est *mouvement et nouveauté*. Demain des formes inattendues de pensée et

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VII.

d'activité peuvent naître. Sans doute, il existe un remède : faire des lois nouvelles. Aussi bien, dès qu'une société politique a commencé de promulguer des lois, sa tâche législative ne cesse de s'accroître; les édits s'entassent sur les édits, les codes s'ajoutent aux codes. Progression invincible! Aucune action d'un homme n'est identique à une autre; la justice et le progrès consistent à appliquer des règles différentes à des actions différentes. A mesure que l'analyse se fait plus fine, le nombre des lois se fait plus grand. D'autre part, avec l'évolution des mœurs, des cas nouveaux surgissent que les lois antérieures ne prévoient pas. Les législateurs ne sont pas doués de prescience; ils ne peuvent pas, d'avance, définir ce qui est infini : l'activité humaine. Quand une situation originale surgit, deux remèdes sont possibles : ou bien, faire entrer, par force ou par ruse, le cas nouveau dans les cadres, élastiques à dessein, de la loi ancienne, ou bien promulguer une loi nouvelle. La première méthode est souvent impossible. De là vient que, dans les Etats civilisés, on assiste chaque jour à l'éclosion de nouvelles lois. Pour peu que l'on soit dans un pays où la société poli-

tique est organisée depuis longtemps, les lois sont en tel nombre qu'elles vont à l'encontre directe de leur objet. On défend, en effet, les lois en disant qu'elles permettent à tout individu de prévoir les conséquences de l'acte qu'il médite d'accomplir. Mais quand les lois d'une contrée emplissent des volumes, l'ambiguïté est la même pour le citoyen ordinaire que s'il n'y avait pas de lois. A moins d'études spéciales, il ne peut connaître tous les textes. On assiste alors à des spectacles comme celui-ci : deux hommes vont en justice pour une terre. Ils n'iraient pas, si tous deux ne croyaient pas à leur succès. Il est vrai qu'on peut les supposer partiaux dans leur propre cause. Mais le succès leur a été promis par leurs hommes de lois. Ainsi la loi a été faite pour qu'un homme simple puisse connaître ce qui l'attend, et cependant les praticiens les plus subtils ne sont pas d'accord sur l'issue d'un procès!

Le nombre infini des textes légaux heurte le principe même sur lequel est fondée l'existence des lois, pour le seul bénéfice des hommes de lois, lesquels ne peuvent manquer d'être de malhonnêtes gens, puisqu'ils vivent de subterfuges et de sophismes.

Mais le vice essentiel des lois est de s'opposer à tout progrès de l'esprit. Les lois sont des règles de vie, qui définissent le bien et le mal. L'homme qui naît, dépourvu de toute idée innée, dans une société organisée, trouve ces lois. Elles créent une vérité officielle, qu'une tendance difficilement surmontable le conduit à considérer comme la vérité absolue. L'idée ne lui vient pas d'en soumettre la valeur au contrôle de son jugement privé. Il se plie passivement à elles; il accepte qu'elles régissent sa vie; il se repose sur elles de la direction de son corps et de sa pensée. Et cependant, parmi ces lois, il en est d'iniques! Il ne les voit pas; elles ont endormi sa raison. Cet homme, qui est doué d'intelligence, passera son existence entière à se diriger sur les ordres d'une autorité extérieure, alors que la nature des choses et la justice voudraient qu'il n'obéit qu'à soi-même!

La société dont rêve Godwin est celle où tout citoyen ne prendrait jamais conseil que de sa raison. La raison individuelle, voilà le vrai législateur. Ou les lois reproduisent les indications de la raison, auquel cas elles sont inutiles; ou elles les contredisent. Elles sont alors monstrueuses,

car elles détruisent l'exercice du jugement privé, cachent aux yeux les lois naturelles, qui sont les seules lois bienfaisantes, et, par suite, favorisent la survivance des régimes despotiques.

Godwin condamne toutes les lois, mais, de préférence, c'est aux lois pénales qu'il s'en prend, pour leur reprocher, en sus des critiques précédentes, d'être forcément injustes et toujours inutiles.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître que la justice parfaite est celle qui proportionne, avec une exactitude absolue, la peine au délit. Or, avec les lois pénales, il est impossible d'atteindre ce but. Leur objet est d'assimiler dans une même définition, pour leur appliquer un traitement unique, des situations qui, toutes, sont différentes. De même, en effet, que les sciences naturelles prouvent qu'il n'y a pas, dans l'univers entier, deux atomes de matière qui aient même forme, l'observation psychologique établit qu'il n'y a pas deux crimes semblables. Et cependant, c'est au nom de la même loi sur le meurtre, par exemple, que les juges condamneront ce frère qui a tué pour protéger l'honneur de sa sœur et ce criminel qui assassina pour

voler. Les deux actes sont différents et ont droit à un traitement différent au tribunal de la raison. Mais la loi pénale confond ces différences; elle fait bon marché de la variété des intentions. Ne pouvant songer à établir, comme cela seul serait juste, autant de règles et de châtiments qu'il y a de cas possibles, elle aboutit à appliquer à certaines situations des peines qui, en équité, ne sont pas faites pour elles. Les lois pénales atteignent ainsi, continuellement, à des résultats iniques.

Encore, si ces injustices avaient une utilité! Mais non. L'objet des lois pénales est de punir; mais le châtiment qui frappe un criminel n'est d'aucun avantage pour la société.

Le châtiment ne serait efficace, autant que juste, que dans l'hypothèse du libre-arbitre. Mais les actions humaines sont régies par la nécessité (1). L'esprit est agi, au même titre que la matière inanimée. Il n'y a pas, dans l'homme, une faculté libre, capable de s'élever au-dessus de tous les désirs de l'âme pour se décider sans raisons, ou pour les raisons les plus faibles. Un

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. IV, chap. v, vi, vii.

homme, ayant certaines habitudes intellectuelles, est destiné à être un assassin, de même qu'un poignard, d'une certaine forme, est destiné à être l'instrument de son crime. Ni le poignard ni l'homme ne peuvent échapper à leur destinée. Dès lors, il est profondément immoral de punir l'homme pour un acte qu'il ne pouvait s'empêcher de commettre. Que ne punit-on aussi le poignard!

Le châtiment infligé au criminel ne peut se justifier que par son utilité! Dans le domaine de la répression, comme partout ailleurs, l'équité est mesurée par l'utilité. Il est juste d'infliger une souffrance à un homme, s'il est établi qu'elle aura pour conséquence un accroissement du bien général. Les châtiments ont-ils ce résultat? Non.

Les législateurs assignent aux châtiments trois buts : retenir le criminel à l'avenir, faire un exemple dont profitent les autres membres de la communauté, réformer le criminel. Or, aucune de ces trois fins n'est réalisable ou légitime.

Et d'abord, on frappe le criminel pour l'empêcher de recommencer son crime. Mais rien n'est plus absurde! Le soupçon d'une récidive

est sans fondement. Il n'y a pas de raison, dans la plupart des cas du moins, pour craindre que celui qui a commis une fois un vol, en commette un autre à nouveau. Si des précautions sont à prendre pour l'avenir contre cet homme, il est un moyen : que les membres de la société s'arment de vigilance et d'énergie, qu'ils surveillent ses actes, de manière à prévenir le retour de la violence ancienne. Mais il est mal de punir un homme, pour un acte, probablement isolé, de son passé, et, en le frappant de mort ou en l'emprisonnant, de priver la communauté de son activité et de ses services.

Il n'est pas moins odieux de fonder le droit de punir sur la vertu de l'exemple. On espère, en imposant une souffrance aux coupables, détourner du crime ceux que leur nature y porte. Et d'ingénieux législateurs ont imaginé des modes de torture destinés à rendre le spectacle du châtiment plus horrible. Mais cette méthode manque sans cesse à son dessein. Les raffinements de la cruauté produisent une certaine impression, tant qu'ils sont nouveaux; mais les yeux s'habituent à leur vue, et leur action se perd. La raison en est que l'homme qui commet un crime y est

invinciblement poussé par sa nature. L'esprit dirige le corps; le criminel est un ignorant qui s'abuse : c'est aux erreurs de l'esprit qu'il faut frapper. Des châtiments terribles peuvent effrayer un instant; ils n'engendrent pas la docilité.

D'ailleurs, combien il apparaît contraire à une justice élémentaire de frapper un homme, sous le prétexte que les autres membres de la société le regardent et tirent leur instruction de son malheur!

Le troisième but assigné aux châtiments par les législateurs est la réformation des criminels. Mais ce n'est pas un bon moyen d'instruire que punir. Où les législateurs ont-ils pris que l'emploi de la violence ait la moindre force de persuasion? Le criminel est une victime; ce sont les institutions de son pays, c'est le milieu où il a vécu qui, seuls, sont responsables. Son esprit est faussé : il s'agit de le redresser; et les châtiments n'ont rien qui les désigne pour ce rôle. Ils aliènent, au contraire, l'esprit du coupable; ils lui donnent la sensation qu'il subit une injustice, et son sentiment de révolte contre la société, loin de s'émousser, s'aiguise.

Envers un criminel quel qu'il soit, il n'y a

qu'une attitude équitable, parce qu'il n'y a qu'une attitude efficace : en appeler à sa raison. Tout homme, même le plus vil, est doué de raison. Et la vérité s'impose à elle avec une telle force, qu'il est impossible de s'y soustraire. « Il n'y a pas de perversité qui puisse résister à l'évidence, dont est capable la vérité (1). »

Eveiller l'esprit, lui communiquer la vérité à l'aide de démonstrations claires et simples, voilà, dans une société fondée sur la justice, la tâche de ceux dont les communautés modernes font les magistrats et les bourreaux. L'homme est pensée; il n'y a de progrès moral qu'en fortifiant la pensée. Les peines et les châtiments aboutissent au résultat contraire d'affaiblir la vigueur de l'esprit. La leçon qu'ils donnent est celle-ci : « Soumettez-vous à la force, et abjurez la raison. Ne vous dirigez pas selon les convictions de votre jugement privé, mais obéissez à la partie la plus basse de votre nature : la peur de la peine présente et la terreur des injustices d'autrui (2). »

Les lois pénales constituent ainsi un obstacle

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VII, chap. III, p. 709.
(2) *Loc. cit.*, p. 710.

universel au développement nécessaire des intelligences. Il n'y a pas d'amélioration possible de l'état social, sans leur abrogation préalable. Cette abrogation, d'ailleurs, sera facilitée par l'abolition simultanée de la propriété individuelle, car le régime de propriété individuelle est le grand pourvoyeur des prisons.

La propriété individuelle (1).

Le régime de la propriété individuelle, en vigueur dans les Etats modernes, peut se définir comme suit : Chacun est libre d'amasser autant de richesses qu'il le peut, chacun est libre de faire de ses biens l'usage qu'il lui plaît : qu'il les enferme en des coffres, sans jamais les utiliser, ou qu'il les prodigue bêtement. Ce n'est pas tout. Les biens de tout propriétaire, à sa mort, passent à ses héritiers; de sorte que, par le pur hasard de la naissance, des gens se trouvent être riches qui, par eux-mêmes, sont incapables de rien acquérir.

Ce régime de propriété aboutit à diviser la société en deux classes : les pauvres et les riches.

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VIII.

Certains, parce qu'ils sont plus habiles, ou doués d'une chance meilleure, ou simplement parce qu'ils naquirent de parents déjà riches, possèdent des biens en quantité supérieure à leurs besoins réels. Ils jouissent d'un superflu, alors qu'autour d'eux il y a des hommes si pauvres qu'un travail sans relâche ne réussit même pas à leur fournir ces nécessités matérielles : un abri et quelque nourriture.

Voilà le fait qui prime tous les autres : entre des hommes qui ont même nature et mêmes facultés, il règne une inégalité si puissante que les uns sont condamnés à mourir de faim, tandis que les autres s'ingénient à se créer des besoins artificiels, qui absorberont le trop-plein de leurs revenus.

Or, cette inégale distribution des richesses est la source de maux terribles, avant la suppression desquels on ne peut espérer aucun progrès moral dans l'humanité.

Le premier effet et le premier vice du régime de la propriété individuelle est d'engendrer chez le pauvre l'esprit de dépendance et de soumission. Les pauvres, pour vivre, ont besoin de l'appui des riches. Ceux-ci ont accaparé les

moyens de production, et particulièrement la terre. En faisant travailler, c'est un bienfait qu'ils accordent; et les pauvres, harcelés par la misère, s'humilient aux pieds des riches pour obtenir ce bienfait. En vérité, celui qui naît pauvre naît avec des chaînes. Il est esclave matériellement d'abord, en ce qu'il ne retient pas tout le produit de son travail. « Ce qui est mal dénommé richesse, n'est que le pouvoir appartenant à quelques individus, de par les institutions sociales, de contraindre d'autres à travailler pour leur profit (1). » Dans les pays dits civilisés, le paysan, la plupart du temps, ne consomme pas plus de la vingtième partie du produit de son travail, alors que le propriétaire foncier consomme peut-être le produit du travail de vingt paysans. Cela revient à dire que le riche contraint le pauvre à travailler gratuitement, et, seul, un esclave peut être soumis à une telle oppression.

Ce qui est plus grave encore, le pauvre est esclave moralement. Contraint, pour gagner un salaire misérable, d'acquérir la confiance du

(1) *The Enquirer*. Part. 2. Essay 2 : *Of Avarice and Profusion*, p. 177.

riche, il ne se conduit jamais comme sa volonté intime le pousse. Il est attentif aux moindres paroles de son maître, il ne résiste jamais à ses commandements, il ne se révolte jamais contre ses insolences. Il se vide de toute volonté intérieure et de toute conscience. Il cesse d'être un homme pour obéir, avec la passivité d'une chose, aux impulsions extérieures. Et de là vient qu'aux rares heures où l'on fait appel à sa raison, lors des élections populaires, loin de se guider par soi-même, il cède aux menaces de persécution ou à l'argent, et vote pour ses ennemis.

Cette dépendance absolue des pauvres à l'égard des riches rend tout progrès moral chimérique. Comment attendre la moindre vertu d'hommes élevés de père en fils à vendre leur conscience et leur liberté! Il n'y aura de progrès possible que du jour où tout être humain sera habitué à préférer, en toutes circonstances, les ordres de son propre jugement aux commandements de la tyrannie. Or, cette indépendance royale de la raison individuelle est incompatible avec un régime de propriété privée.

Le voulût-il, le pauvre n'arriverait jamais à se dégager du joug que lui impose la misère.

La découverte de la vérité et des lois naturelles qui doivent régir la vie sociale, nécessite des heures de recherches et de méditation. Or, et c'est là le second vice radical du régime de la propriété personnelle, l'homme qui peine pour gagner maigrement de quoi manger, n'a pas le temps de penser. Il n'a pas, d'abord, la moindre instruction, car, dès le plus jeune âge, il travaille, pour le seul profit de ses maîtres. Et quand le soir, après une journée de dur labeur, il gagne son abri, il ne songe qu'à dormir, pour réparer ses forces épuisées. On peut estimer qu'à l'heure actuelle, quatre-vingt-dix-neuf personnes sur cent ne sont pas davantage poussées à exercer leur esprit que les brutes elles-mêmes. Le loisir est la véritable richesse de l'homme, et le pauvre n'a pas de loisirs. Ses facultés intellectuelles, n'étant pas cultivées, dépérissent. Les efforts tentés par les philosophes pour lui communiquer la vérité échouent : il est la victime prédestinée des erreurs et des préjugés.

Mais le comble est que l'homme riche lui-même n'a pas le temps de penser. Possesseur d'une fortune qui dépasse ses vrais besoins, toute son activité est attachée à la recherche de

dépenses et de besoins nouveaux. Il fait construire des palais, invente des mets coûteux : il ne cultive pas son intelligence. La richesse, tout autant que la pauvreté, réduit l'esprit à la torpeur. Le corps, bien soigné, bien nourri, engraisse, mais l'intelligence s'anémie. Et les philosophes, appliqués à instruire l'humanité, trouvent dans les riches d'aussi mauvais élèves que dans les pauvres.

Comment, d'ailleurs, l'intelligence humaine pourrait-elle appréhender la nature de la vertu, dans un état social où l'oppression et l'iniquité s'offrent constamment à elle! Le troisième mal, qui naît du système de la propriété individuelle, est le perpétuel spectacle d'injustice qu'il présente. Le caractère de l'homme est tout entier formé des impressions qu'il reçoit; et, pour entretenir en lui la rectitude morale, il ne suffit pas de leçons orales, mais qu'autour de lui toutes les actions portent la marque de l'équité. Or, combien l'effet des bonnes leçons données aux jeunes gens se trouve anéanti, dès qu'ils entrent dans le monde! Ils voient un homme vivre au milieu de la considération générale, et quand ils demandent : « Pourquoi cet homme est-il ho-

crimes et de guerre disparaîtraient, puisque nul ne pourrait prétendre sur un objet à une possession exclusive.

Il existe contre le régime de la propriété individuelle et l'inégalité des fortunes qu'il entraîne fatalement une dernière critique, d'une essence plus subtile (1). Chez les peuples modernes, la culture du sol ne donne pas autant de produits qu'on pourrait en attendre. Des savants ont même précisé l'observation au point d'affirmer que la culture moyenne de l'Europe pourrait être améliorée jusqu'à faire vivre cinq fois plus d'habitants qu'aujourd'hui. Si les moyens de subsistance sont ainsi tenus bien au-dessous de la limite qu'ils pourraient atteindre, la faute en est au monopole territorial, c'est-à-dire au régime de la propriété individuelle. La terre est accaparée par quelques propriétaires, qui font travailler les pauvres; mais les pauvres, si nombreux qu'ils soient, ne le sont pas suffisamment pour faire produire au sol tout ce dont il est capable.

Or, il existe une loi naturelle qui veut que la population soit constamment abaissée au niveau

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VIII, chap. VII.

des moyens de subsistance. A des moyens de subsistance inférieurs à leur capacité de puissance correspond donc une population inférieure en nombre à ce qu'elle pourrait être. Et c'est ce résultat détourné du régime de la propriété individuelle, qui indigne Godwin. « Le système de la propriété en vigueur, s'écrie-t-il, doit être regardé comme étranglant au berceau une portion considérable de nos enfants. »

La bonté d'âme de Godwin et sa foi dans la société future voudraient convoquer aux bienfaits de la vie le plus d'êtres possible! L'abolition de la propriété privée, l'obligation pour tout citoyen de travailler à l'agriculture doivent entraîner, à son avis, un accroissement des moyens de subsistance; et ce relèvement permettra de faire vivre et de procréer quelques millions d'heureux de plus.

Tels sont les maux qui naissent d'un régime de propriété, fondé sur l'injustice. Ils sont si nombreux et si puissants que l'on peut presque affirmer que tout le malheur des temps et des hommes découle de l'inégale répartition des richesses. En faisant des neuf dixièmes de l'humanité de vrais esclaves, n'ayant jamais une

de Fénelon et du feu, qui devait lui attirer, par la suite, tant de critiques et d'insultes.

Supposons que le palais où habitent Fénelon et sa femme de chambre soit incendié, et que le feu soit si violent que l'une seule des deux personnes puisse être sauvée. Mon devoir strict est de sauver celle des deux qui, au point de vue individuel, comme au point de vue social, représente la valeur la plus grande, c'est-à-dire Fénelon. Il n'importe pas que la femme de chambre soit ma mère, ma fille, ou ma femme, ou simplement une étrangère à qui me lient des services rendus. Ce sont là des faits contingents. Nul attachement à des êtres humains n'est valable que mesuré par leur mérite. Je commettrais un véritable attentat contre la justice en sauvant la femme de chambre et laissant périr Fénelon; et il serait juste qu'après un tel crime le mépris de tous mes semblables me poursuive.

Le lien du mariage (1).

« Le mariage est une loi, et la pire de toutes les lois. » « Le mariage est une propriété et la

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VIII, chap. VI.

pire de toutes les propriétés (1). » Ainsi s'exprime Godwin, et de même qu'il abolit les lois et la propriété individuelle, il supprime le lien du mariage indissoluble, et pour les mêmes raisons.

La cohabitation de deux êtres humains est un obstacle continu au progrès indépendant de leur esprit. La découverte de la vérité nécessite une recherche attentive et personnelle, faite dans la solitude. Il est inévitable que la présence constante d'une femme à nos côtés, ses opinions, ses dires, pèsent sur notre jugement intime et en faussent la direction.

Comment d'ailleurs admettre que deux êtres qui, souvent, se connaissent à peine, se lient pour l'éternité de leur vie. Ce qui définit l'esprit humain, c'est le changement et la mobilité. Je choisis une épouse pour ses mérites; et si, au bout d'un an d'union, je découvre une autre femme, dont les qualités me semblent supérieures, je dois être libre de suivre les impulsions de mon esprit et de m'attacher à elle. Et pareillement, quand j'accapare une femme pour

(1) *Pol. Just.*, *loc. cit.*, p. 850.

moi-même, et empêche mon voisin de connaître ses mérites et de « moissonner ses fruits », je suis coupable du plus odieux des monopoles.

Le mariage engendre l'esprit de dépendance et de propriété, les sentiments de jalousie et d'égoïsme. « Aussi longtemps qu'il subsistera, la philanthropie sera mise en échec par mille moyens, et le courant toujours accru des abus continuera de couler (1). »

Les promesses (2).

Dans les sociétés modernes, un certain code de l'honneur exige de l'homme qu'il tienne rigoureusement ses promesses, et le discrédit et le mépris s'attachent à celui qui manque à cette obligation.

Dans la société godwinienne, il ne saurait y avoir de place pour les promesses, ces lois individuelles et spontanées, pas plus qu'il n'y a place pour les lois générales. Faire des promesses, avec l'intention intime d'engager tous ses efforts pour les exécuter, cela revient à planter dans l'avenir des jalons, entre lesquels, quoi qu'il arrive d'inat-

(1) *Pol. Just., loc. cit.*, p. 850.
(2) *Ibid.*, vol. Ier, liv. III, chap. III.

tendu, devra s'engager notre action. Mais l'homme a-t-il le droit d'enchaîner ainsi son activité future? Evidemment non. Si chaque shilling de notre fortune, chaque heure de notre temps, chaque faculté de notre esprit reçoivent leur emploi des immuables principes de la justice, les promesses n'ont pas de domaine à elles. Le devoir éternel de l'homme est de pratiquer la justice, qu'il y ait promesse ou non : et le fait qu'il a promis ne saurait prendre le moindre rang parmi les mobiles de ses décisions. Il s'est par exemple engagé à consacrer une somme d'argent à un projet respectable; dans l'intervalle qui sépare la promesse de son accomplissement, un plus large et plus noble projet s'offre à lui. Le devoir exige que, sans nul scrupule et sans nul remords, il abandonne sa promesse. Car l'homme vertueux doit se conduire suivant les vues actuelles de son esprit, et non suivant celles qu'il avait dans le passé.

Ce qu'il est essentiel de pénétrer, c'est que toutes les mesures précédentes, l'abolition de la propriété privée, la suppression à peu près radicale des gouvernements, des tribunaux et des

lois, l'admission de l'union libre, la critique des sentiments de famille et de la force obligatoire des promesses, ne constituent pas une fin, mais simplement les moyens préparatoires de la société idéale. Toute la grandeur de l'homme est dans l'esprit, et il n'y a de progrès que par le perfectionnement de l'esprit. L'œuvre préliminaire était donc d'éliminer une à une toutes les forces, intérieures et extérieures à l'individu, dont l'effet est d'anéantir ou de limiter la royauté de l'esprit.

Mais, cela fait, il reste toute une besogne d'éducation. Si forte que soit la vérité, si impuissant que soit l'esprit à se libérer du devoir clairement aperçu, les hommes ne perdront pas du jour au lendemain leurs habitudes de violence et leur égoïsme. C'est pourquoi, il sera nécessaire, dans les premiers temps du moins, de conserver une certaine organisation coercitive : un rudiment de gouvernement et de tribunaux.

Les peuples, au lieu d'être répartis en de grands territoires, seraient distribués en de petites sociétés locales, parce que les hommes qui font partie de groupes restreints se connaissent mieux et sont plus à l'aise pour se surveiller. Le gouvernement conserverait un certain

pouvoir de contrainte, mais il aurait la sagesse de n'en user que dans les cas d'extrême nécessité, et à bon escient.

Quant aux magistrats, ils seraient uniquement des arbitres, avec la faculté d'en appeler au pouvoir gouvernemental si, par impossible, l'une des parties voulait se soustraire à leur décision. Ils ne jugeraient plus d'après des lois écrites, mais en équité. Et cela leur permettrait d'adapter exactement leur sentence au conflit. Ils profiteraient de leur autorité pour enseigner aux hommes les vrais principes de la justice et apporter des remèdes aux maux existants. Supposons que soit portée devant eux une succession en litige, pour laquelle il y a cinq héritiers. L'ancienne législation commandait le partage égal, mais eux n'auront cure d'une règle aussi inflexible. Ils commenceront par s'enquérir des besoins et de la situation de chacun des héritiers, et sachant que l'un est riche et sans besoin d'argent, un autre pauvre, que le troisième vit en paix avec des ressources modérées, mais que l'héritage lui permettrait de prétendre à un poste qu'il désire, et où il rendrait de grands services, que le quatrième est une femme célibataire,

ayant passé l'âge d'être mère, et le cinquième une veuve sans ressources, avec une nombreuse famille à sa charge, ils distribueront la succession par parts inégales, suivant les besoins (1).

Ainsi, les décisions judiciaires contribueront à inculquer aux citoyens les grands principes de la justice. Tous les membres instruits de la communauté, d'ailleurs, pendant cette période intermédiaire, auront à remplir l'office de professeurs de vertu. L'œuvre d'éducation incombera, non pas à la nation, mais à chaque individu en particulier. Godwin repousse l'idée d'une éducation nationale, comme il a combattu les gouvernements, les lois, les Eglises établies, les serments de fidélité (2). La vérité doit se communiquer à l'esprit par des discussions d'homme à homme. Si l'on donne à l'instruction le caractère d'une institution politique, on la dépouille du coup de toute valeur.

L'esprit humain est fait pour progresser. Le résultat d'une éducation nationale est d'immobiliser l'esprit. Tout établissement public a la haine du changement; on a souvent observé que, dans

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VII, chap. VIII.
(2) *Ibid.*, liv. VI, chap. VIII.

les universités d'Etat, les connaissances étaient en retard, d'un siècle environ, sur le savoir des membres libres de la communauté.

Et surtout, une éducation nationale a le vice de n'être jamais neutre. Maîtresse des établissements d'instruction, la société en profite pour y organiser l'enseignement à sa guise. Il est impossible que les vues des gouvernants, comme directeurs d'éducation, soient différentes de leurs vues d'hommes politiques. L'instruction nationale est un des moyens puissants dont use le pouvoir politique pour se perpétuer. Son effet est de détruire l'élan spontané des esprits et de réduire toutes les intelligences à un modèle unique.

Donc, point d'éducation nationale, mais une éducation donnée par chaque individu, à sa volonté. Dans cette période, où l'espèce humaine sera tout au bord de la perfection et du bonheur, le devoir des citoyens qui ont devancé les autres dans la découverte du vrai, sera de donner l'exemple. L'œuvre consiste en une conquête méthodique des intelligences. En se montrant actifs et sincères, ils sont sûrs de vaincre. Dans cet assaut livré à l'esprit, n'ont-ils pas une alliée dans la place, la raison? Celle-ci ne demande

qu'à se rendre à la vérité, à capituler devant l'évidence. Une fois le vrai installé en maître, il n'y a plus à craindre un retour offensif des erreurs anciennes.

Chacun aura aussi le devoir de surveiller la conduite et les pensées de ses voisins, pour signaler et reprendre leurs erreurs. Godwin a aboli les gouvernements et les lois, pour instaurer à leur place la tyrannie d'un perpétuel espionnage. Telle est sa foi dans la puissance de la vérité sur l'esprit, et son amour de la liberté de pensée qu'il va jusqu'à recommander la diffamation (1). Les lois, dit-il, dont l'objet est d'interdire les libelles contre la vie privée, sont destinées à rendre les hommes menteurs et hypocrites. Elles endorment l'activité de l'esprit et collaborent à la survivance du vice.

Dans la société godwinienne, la liberté d'écrire et de parler ne connaîtra nulle limite. « L'homme sage et honnête, l'ami de son pays et de sa race, est intéressé par toute chose qui peut les affecter; et il porte avec lui un diplôme, le constituant l'inquisiteur général de la conduite morale de

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VI, chap. VI.

ses voisins, avec le devoir de les rappeler à la vertu, par toute leçon que la vérité peut lui permettre de donner, et par tout châtiment que le franc-parler peut infliger (1). »

Les meilleurs résultats doivent naître d'une telle police. L'homme est si préoccupé de l'opinion de ses semblables que nul châtiment ne porte plus avant que la publication de ses vilenies. A l'inverse, il n'y a pas de récompense plus chère à la vertu que sa reconnaissance publique. Tout homme doit être vertueux, qui sait l'œil d'autrui fixé sur ses moindres gestes.

D'autre part, cette méthode d'investigation a l'inappréciable avantage d'enseigner aux hommes la sincérité. On sait que Godwin considère la sincérité comme la qualité cardinale (2). La divulgation sans réserve des vrais principes de la société politique étant le moyen de promouvoir le bien général, une absolue franchise est le devoir et l'intérêt de chaque individu. Celui qui est accoutumé de dire ce qu'il sait être faux, de cacher ce qu'il sait être vrai, glisse à l'irrémédiable dégradation.

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. II, chap. v, p. 114.
(2) *Ibid.*, liv. IV, chap. iv.

Une période d'abolition à peu près radicale de toutes les puissances, sociales ou sentimentales, qui font échec à la raison individuelle, une période de liberté de penser absolue et de diffusion de la vérité, voilà les deux grandes étapes qui séparent la société moderne de la société idéale. La distance entre les deux mondes n'a pas, d'ailleurs, l'ampleur qu'on serait tenté de lui attribuer, à les voir si différents. La croyance intime de Godwin est que la vie d'une génération, soit une trentaine d'années, doit suffire à la parcourir. Ne dit-il pas quelque part, envisageant ce temps où il n'y aura plus ni guerres, ni maladies, ni pauvreté, ni crimes, ni contrainte d'aucune sorte, qu'il n'est pas impossible que certains de ses contemporains vivent assez pour voir accompli ce miracle (1).

C'était évidemment la Révolution française qui lui donnait cet optimisme. Il croyait que l'humanité tout entière, à cause de la toute-puissance du vrai, se convertirait en quelques années aux principes de liberté et d'égalité qu'elle avait dégagés.

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VIII, chap. VII, p. 871, 872.

SECTION III

Esquisse de la société idéale.

La société qu'il rêve, Godwin ne nous en a pas, systématiquement, offert le tableau. Tout au plus peut-on en tracer l'esquisse. Dans l'œuvre élevée par Godwin, la critique des institutions coercitives forme le corps principal. La description des temps nouveaux n'est que le fronton qui couronne et orne l'édifice.

Le grand principe est que l'homme nouveau sera, en toute circonstance, mû par sa raison. La pensée et l'activité de chacun seront orientées vers le bien général. Mais l'individu restera maître d'imprimer à son esprit et à sa conduite les voies particulières qu'il préfère. On a dit de Godwin qu'il était communiste; ceci n'est vrai qu'avec de fortes limitations que nous connaîtrons à leur heure.

Dans la société godwinienne, chaque citoyen collaborera à l'œuvre de la production (1). On travaillera peu, d'ailleurs, de son corps. Le travail matériel sera plutôt une détente, un exer-

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VIII, chap. Ier.

cice hygiénique qu'un travail. Les besoins des hommes, le jour où richesse et pauvreté auront disparu, où l'appétit du luxe n'existera plus, seront très modérés : quelque nourriture, un vêtement et un toit les satisferont. On peut calculer que le labeur d'un homme sur vingt, travaillant dix heures par jour, suffirait à fournir le nécessaire à la communauté. Si ce travail, au lieu d'être l'apanage de quelques-uns, était également partagé, il en coûterait journellement une demi-heure à chacun.

Et même, avec les progrès de la science et du machinisme agricole, il est à prévoir qu'un temps naîtra où l'homme n'interviendra plus dans l'œuvre de la production. Les charrues fonctionneront d'elles-mêmes. Et les hommes laisseront les forces de l'univers les nourrir, de même que les citoyens des sociétés antiques abandonnaient le travail manuel aux ilotes.

Il n'y aura plus de commerce, parce que le commerce vise à l'enrichissement, et que personne ne désirera la richesse. Le principe de répartition ne sera pas : à chacun selon son travail, car certains citoyens, très travailleurs et très habiles, mais doués de besoins minimes,

accumuleraient inutilement dans leurs mains. Un seul principe de répartition est conforme à la justice et à l'utilité, celui que définit la formule : à chacun selon ses besoins. Soit un objet quelconque, un morceau de pain ou un vêtement. Pour en attribuer la propriété, il n'y a pas lieu de rechercher qui a pétri la farine ou tissé le fil. Entre tous les hommes qui se présentent pour les obtenir, il en est un qui est particulièrement affamé, ou dont le vêtement est vieux ou déchiré. C'est à lui que revient, sans conteste, le pain et l'habit.

Ainsi, les objets de consommation forment en quelque sorte un bien commun, où nul ne peut prétendre à une propriété exclusive, où chacun vient puiser selon son besoin du moment. La règle est absolue. A l'heure où, plein d'appétit, je vais me mettre à table, un homme passe, qui a plus faim que moi encore. Je dois lui livrer mon repas.

Remarquons-le. Sous le principe que le besoin constitue le seul titre légitime de propriété, il y a l'idée évangélique que la fortune est un dépôt (1). Les apôtres enseignaient aux riches

(1) *Pol. Just.*, vol. Ier, liv. II, chap. II.

qu'ils devaient répondre de leurs moindres dépenses et qu'ils n'étaient que les administrateurs de leurs biens.

Mais là se borne le communisme de Godwin. Par ailleurs, il n'admet pas les magasins communs, les repas en commun, le travail en commun.

A quoi servirait d'accumuler les vêtements et les objets d'alimentation en des docks communs? Une telle pratique serait nécessaire avec une humanité encore barbare, où l'esprit d'égoïsme et d'hostilité dominerait la raison. Mais avec des hommes tout imprégnés de bienveillance, en qui le sens de la justice serait tout-puissant, de telles précautions n'auraient pas de sens. Toute personne dans le besoin n'aurait qu'à faire appel à ses voisins.

Pas davantage il ne saurait y avoir de vie commune, particulièrement de repas en commun. « Serais-je donc obligé d'avoir faim en même temps que mes voisins? Devrais-je donc sortir à une heure fixe du musée où je travaille, de la retraite où je médite, du laboratoire où j'observe les phénomènes de la nature pour me rendre à un restaurant commun, au lieu de man-

ger, comme la raison m'y invite, aux heures et aux lieux les plus favorables à mes occupations (1). »

En vérité, William Godwin est au minimum un égalitaire. Il réclame l'abolition des gouvernements et de la propriété privée, parce que la dépendance envers l'Etat et la pauvreté rendent impossible l'autonomie de l'esprit, et que la société idéale est celle où chaque intelligence ne reçoit de lois que d'elle-même.

Une certaine égalité est la condition du progrès moral et de la justice. Mais l'égalité des goûts et des facultés que certains rêvent ne saurait être que funeste. Godwin n'est point de ces ingénieux philosophes qui, dans le secret de leurs cabinets de travail, fabriquent les hommes « en série », comme l'on fait des pièces d'une mécanique. Ses théories âprement individualistes répugnent à une telle uniformité. Persuadé que le caractère humain est le produit du milieu, il considère bien que certaines institutions générales de « justice politique » donneront certaines empreintes pareilles à tous les esprits;

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VIII, chap. VI, p. 842.

mais parce qu'il est irréalisable de soumettre exactement tous les hommes aux mêmes influences, des différences et des oppositions s'établiront sur mille points de détail.

Cette diversité des aptitudes et des goûts est d'ailleurs nécessaire. Dans la société nouvelle, la grande mission de chacun sera de méditer sur les grands problèmes de l'âme et de la vie, d'approfondir la vérité dans tous les domaines, de fortifier le règne de l'esprit sur la matière. Mais quels pauvres résultats, si tous, doués des mêmes facultés et des mêmes désirs, portaient leurs efforts sur les mêmes recherches! Il faut que le grand mystère de l'existence du monde et de la vie soit attaqué par tous ses côtés.

Le régime idéal n'est pas un régime de réglementation minutieuse, où chacun reçoit de l'Etat son affectation spéciale. Tout citoyen consacre une demi-heure par jour à produire les objets nécessaires à la communauté; mais chacun s'adonne au travail pour lequel il est le mieux doué : tel fauche les moissons, et tel autre bâtit les maisons.

La science est d'autant mieux cultivée qu'un plus grand nombre d'esprits, et tous variés,

s'appliquent à elle. Et les chances d'inventions sont accrues dans la proportion où les recherches demeurent individuelles. La coopération est un mal, au même titre que la cohabitation, en ce qu'elle limite le développement de l'intelligence (1). A vivre trop rapprochés, les hommes se nuisent, comme l'on voit, dans les jardins touffus, où la main de l'homme n'intervient pas pour ordonner, les arbustes trop voisins croître de travers, tordre leurs branches et finalement s'étioler. L'esprit humain a besoin d'espace et de liberté pour s'épanouir.

« Ce que je rêve, dit Godwin, c'est une société de la plus rigide simplicité (2). » De fait, il n'y a guère place pour le rire ou les joyeuses distractions du corps dans le monde qu'il construit. La société godwinienne, ce serait essentiellement une société d'intellectuels, acharnés à poursuivre la vérité, dans le domaine matériel, comme dans le domaine spirituel. La demi-heure journalière de travail manuel serait la seule concession faite à la vie physique. Le reste du temps, chaque citoyen, enfermé en soi-même, observera

(1) *Pol. Just.*, vol II, liv. VIII, chap. VI.
(2) *Ibid.*, p. 823.

les mouvements des astres ou sondera les abîmes métaphysiques.

La plus grande liberté ne cessera de régner. Verrous et serrures seront inconnus, et cependant les appartements seront inviolables. Chacun respectera la méditation de ses voisins.

L'amour, dans les rapports de l'homme et de la femme, cédera la place à l'amitié. Les hommes rechercheront les femmes pour leurs vertus et la qualité de leur intelligence. Et nulle jalousie ne naîtra entre les divers *amis* d'une femme, parce que les rapports sexuels seront considérés comme dépourvus d'importance.

Un monastère immense, où les moines se rencontrent de temps à autre dans les couloirs et se saluent silencieusement, où chacun travaille et réfléchit dans la solitude de sa cellule, voilà la cité godwinienne. C'est le rêve d'un esprit, pénétré de simplicité et d'individualisme ascétiques.

Mais une objection terrible se présente. Et Godwin, avec sa conscience, n'a pas manqué de la faire connaître et de la discuter (1). N'est-il

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VIII, chap. VII.

pas à craindre, dans cette société où les charges de famille disparaîtront, où tous seront responsables de la vie de chacun, que les hommes ne se laissent aller à procréer des enfants sans mesure, et qu'un jour vienne où la population dépassera les moyens de subsistance? Si un tel avenir était certain ou simplement probable, tout le rêve de bonheur humain s'écroulerait. Quel philanthrope aurait le courage de s'adonner à une œuvre qu'il sait vouée à la mort?

Observons d'abord que l'hypothèse d'un surcroît futur de la population, si raisonnable qu'elle soit, apparaît d'une réalisation bien lointaine! Les trois quarts de la terre ne sont pas cultivés, et la partie mise en culture est capable d'un progrès illimité. Des myriades de siècles s'écouleront, avant que le péril devienne imminent. D'ici là, des milliers de générations auront réfléchi au problème et, sans doute, trouvé sa solution.

Cependant, comme l'objection est saisissante, il importe de la vider de toute valeur. La réponse doit être cherchée dans la sublime conjecture de Franklin, d'après laquelle « l'esprit triomphera complètement de la matière ».

La pratique de la vertu, les progrès de l'intelligence ont pour effet de nous rendre indifférents aux plaisirs des sens. Au début de la vie, ces plaisirs nous prennent par leur nouveauté; avec l'âge leur action diminue, un peu parce que notre corps se fait impuissant, surtout parce qu'ils n'excitent plus l'ardeur de l'esprit. L'esprit confère, en effet, à l'acte sexuel la plus grande part de son attrait. Les physiologues n'ont-ils pas observé qu'une imagination enflammée peut doubler ou tripler les sécrétions séminales!

C'est la marque de l'extrême perversité des mœurs actuelles que l'on regarde les rapports sexuels entre homme et femme comme liés à l'affection la plus pure. En réalité, dans la société future, de même que les hommes mangeront et boiront, non par amour de la table, mais parce que boire et manger sont nécessaires à la santé, de même ils propageront leur espèce, non pour le plaisir physique annexé à l'acte sexuel, mais parce qu'il faut que l'humanité se perpétue. L'œuvre de procréation sera régie par les ordres de la raison et du devoir. Les hommes n'engendreront que le nombre d'enfants nécessaires. Et même, s'il le faut, ils n'auront plus

d'enfants du tout. Car un jour peut venir où l'humanité sera immortelle.

Cette hypothèse n'a rien de paradoxal, si nous songeons à l'omnipotence de l'esprit sur la matière. Ce n'est pas le corps qui impose à l'esprit ses lois. L'esprit règne en maître sur le sang et les muscles. L'émotion provoquée par quelque parole ou quelque spectacle imprévus peut bouleverser notre système physique, précipiter le flux artériel, jusqu'à produire la mort. Pourquoi l'homme mûr perd-il cette souplesse des membres, qui caractérise la jeunesse? Non pas que son corps s'use de nature; mais il est la victime des souffrances que lui infligent des institutions sociales iniques. Son cœur perd l'insouciance et la gaîté. Et de là viennent la lourdeur et la raideur des membres, signes précurseurs de la vieillesse et de la mort.

Mais dans une société où nul spectacle d'injustice ne frappera le regard, où le travail manuel qui épuise sera restreint à un exercice salutaire, où l'âme, libre de se livrer aux spéculations qu'elle aime, sera parfaitement heureuse, il ne saurait y avoir place pour la tristesse, la décrépitude et la mort.

Nous tombons malades et nous mourons, parce que notre esprit, dépouillé de sa vigueur naturelle, laisse glisser notre corps à ces irréparables accidents. Mais une volonté confiante peut et doit nous rendre immortels. « Il n'y a pas de limites à nos facultés. Si l'on avait pu dire aux sauvages habitants de l'Europe, aux temps de Thésée et d'Achille, que l'homme serait un jour capable de prédire les éclipses, de peser l'air, d'expliquer les phénomènes de la nature au point d'exclure tout prodige, de mesurer la distance qui nous sépare des corps célestes et leurs dimensions, cela ne leur eût pas paru moins étonnant que si nous leur eussions annoncé, comme une découverte possible, le moyen de conserver le corps humain dans un état de jeunesse et de vigueur éternelles (1). »

(1) *Pol. Just.*, vol. II, liv. VIII, chap. VII, p. 866.

CHAPITRE IV

LES SOURCES DE LA « JUSTICE POLITIQUE »

Godwin avait été, dès l'enfance, un grand liseur. Et nous savons que, dans les mois qui précédèrent et accompagnèrent la composition de la *Justice politique*, immense fut le nombre des livres qu'il parcourut. De fait, cet ouvrage manifeste une formidable masse de lectures; il est une somme des idées de l'Evangile, des penseurs grecs et des philosophes français et anglais du dix-huitième siècle.

Il est, croyons-nous, impossible de découvrir dans l'œuvre de Godwin une seule idée dont la *conception* lui soit personnelle. Son originalité, d'ailleurs grande, est simplement d'avoir uni et poussé à leurs extrêmes limites, avec son intelligence intrépide et toute logique, certaines tendances de son époque. Un critique pourrait s'employer au travail considérable, et d'ailleurs

inutile, de publier une édition critique de la *Justice politique*, indiquant au bas de chaque page, et semble-t-il à propos de chaque phrase, l'auteur et l'ouvrage dont Godwin s'inspire. Il tient de Locke et des empiristes l'idée fondamentale qu'il n'y a pas d'idée innée, que l'esprit humain est une table rase, sur laquelle l'expérience de chaque jour, issue des sens, inscrit ses observations. Et à la suite d'Helvétius, d'Holbach, il en conclut que les institutions politiques et une éducation différentes sont la source unique des oppositions d'idées et de caractères que l'on constate entre les hommes.

Avec Mably, il pense que la vérité a partout le même visage.

Il doit à Paine l'idée que la société et le gouvernement sont deux choses distinctes, que l'une est née de nos besoins et est un bien, que l'autre est le produit de nos vices et est un mal. Il emprunte à Rousseau, à Helvétius, à Mably, à Paine leur condamnation de la monarchie et de l'aristocratie, et leur idéal démocratique.

Les théoriciens de l'utilitarisme lui ont appris que le juste et le vrai étaient mesurés par l'utile, et qu'une action était d'autant plus vertueuse

qu'elle donnait du bonheur à un plus grand nombre d'individus.

Sa critique de la propriété privée s'inspire de Platon, des Evangiles, de Thomas Morus, de Swift, de Wallace et de Mably.

Ses théories sur l'inutilité des châtiments corporels et la nécessité de proportionner exactement les peines aux délits sont un résumé du *Traité des délits et des peines* de Beccaria, dont il reproduit des pages entières.

On pourrait ainsi poursuivre, pendant des pages et des pages, l'énumération des sources, avouées ou non, auxquelles a puisé Godwin. Il a lu et cite encore Jonathan Edwards, Hume, Adam Smith, Fénelon, Voltaire, Mme de Genlis, Montesquieu.

Mais qu'importe? On n'a rien expliqué, quand on a dénombré les lectures et les emprunts d'un auteur. Une question prime toutes les autres : « Pourquoi, parmi tant d'idées qui s'offraient à lui, Godwin a-t-il adopté les théories individualistes et rationalistes? »

Ce qui fait le cœur du godwinisme, ce qui confère à cette doctrine sa portée et son originalité, c'est l'exaltation de la raison individuelle.

Aucun rationaliste, avant Godwin, n'avait osé s'avancer aussi loin. Lui, fait de tout homme un Etat autonome, où la raison est à la fois pouvoir législatif, pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire. L'harmonie règne spontanément entre tous les membres de la société, parce que la raison est une force sociale, qui incline les pensées et l'activité physique de chacun à des fins altruistes; mais il demeure que, avant tout, la société n'a pas de droits sur l'individu, qui ne relève que de soi-même. C'est l'anarchisme pur et simple; Godwin est le premier en date des libertaires.

Or, l'anarchisme rationaliste de Godwin découle, tout entier, de son atavisme et de sa formation calvinistes. Godwin appartient à une famille de protestants dissidents, en qui l'attachement à la pure doctrine se manifestait par la haine de l'Eglise anglicane. Il a vécu son enfance et son adolescence dans l'atmosphère calviniste. Il est devenu ministre dissident.

Sans doute, un jour, il a perdu la foi, et s'est déclaré déiste, d'abord, puis athée. Mais ce n'est là qu'un accident; Godwin conserve en lui les méthodes et l'état d'esprit protestants.

L'Eglise d'Angleterre s'est constituée au seizième siècle par un compromis entre la royauté et les protestants. Son organisation et ses rites portent la marque des concessions réciproques : une foule de pratiques catholiques subsistent à côté des pratiques nouvelles. Mais, dès l'origine, certains protestants, plus absolus, élevés à l'école des réformés de Genève ou d'Allemagne, refusèrent d'adopter cette transaction. L'Acte de suprématie, qui subordonnait l'Eglise au pouvoir temporel, et l'Acte d'uniformité, qui interdisait tout changement de rite et de discipline sans l'approbation du Parlement, leur étaient odieux. Ils formèrent les sectes dissidentes, qui obéissaient au pur calvinisme.

Ces sectes, la royauté anglaise, dès 1567, les persécuta. Comme il arrive toujours, les persécutions n'aboutirent qu'à fortifier leur foi. Les dissidents se groupèrent en trois grandes dénominations : Presbytériens, Indépendants, Baptistes. En marge d'elles, et plus ou moins agrégées à l'une ou à l'autre, s'organisèrent mille autres petites sociétés religieuses.

La royauté lutta contre elles de toutes ses forces. Alors, par une évolution naturelle, de sim-

plement hostiles aux principes de l'Eglise établie qu'ils étaient, les dissidents devinrent les ennemis acharnés de la royauté (1). Reprenant l'attitude adoptée, quelques années auparavant en France, par les protestants monarchomaques, ils tinrent pour les droits du Parlement contre la prérogative royale. A des degrés divers, ils penchèrent vers l'idée républicaine. En 1640, c'est un membre de la secte des Indépendants, Cromwell, qui dirige la guerre contre Charles Ier et s'efforce d'instaurer en Angleterre le régime républicain. Après la Restauration, les persécutions reprirent. Nombre de dissidents, pour conserver leur liberté de conscience, s'exilèrent dans l'Amérique du Nord et peuplèrent la Virginie, la Pennsylvanie, le Massachusetts, etc... Ceux qui demeurèrent continuèrent d'être rebelles à la royauté, et, en 1688, c'est en s'appuyant sur les dissidents que les grandes familles whigs firent la Révolution. A partir d'elle, les dissidents connurent une certaine tolérance; mais elle ne leur suffit pas, et, durant tout le dix-huitième siècle, nous les voyons au premier rang de ceux qui

(1) H. Hallam, *Constitutional History of England*. London, 1854.

réclament des réformes démocratiques. Sur eux pèsent les Corporation and Test Acts, qui, en leur refusant l'entrée de certaines fonctions, à moins d'une abjuration de leur foi, leur donnent la sensation aiguë d'être traités en étrangers suspects dans leur propre pays. La guerre d'Amérique, dirigée contre leurs frères, a exalté leur haine de la royauté. Ils accueillent avec enthousiasme l'indépendance américaine et la Révolution française; à partir de 1791, dissident est, en Angleterre, synonyme de jacobin.

Voilà le passé de la race à laquelle appartient Godwin. L'attitude hostile des dissidents à l'égard de la royauté s'explique sans doute pour une part par des raisons de fait : l'intérêt politique et les persécutions subies. Mais une analyse plus profonde doit nécessairement rattacher les tendances démocratiques des dissidents au dogme protestant lui-même.

La Réforme fut, dans son essence, une revanche de la raison sur le sentiment et une reprise par l'intelligence individuelle de ses droits. Elle marque la source de ce formidable courant rationaliste qui, en France, avec Descartes et ses disciples, emplit le dix-septième

siècle, que les progrès de la science aux dix-huitième et dix-neuvième siècles grossirent, et qui commence seulement de se briser aujourd'hui contre une philosophie nouvelle.

Entre l'âme individuelle et Dieu, le catholicisme interpose une autorité extérieure, le Pape, vicaire infaillible de Dieu. La religion catholique est organisée en une monarchie, où la liberté de la presse n'est pas reconnue. Il existe un dogme intangible, auquel le fidèle doit adhérer sans résistance. La moindre altération doctrinale entraîne son exclusion de l'Eglise. Il doit croire aux mystères, sans chercher à les expliquer. Dès lors, la foi, devant le moins possible être raisonnée, devient surtout un sentiment.

Le protestantisme, à l'inverse, est organisé comme une démocratie. Nul pouvoir intermédiaire entre l'âme et Dieu. Tout protestant se fait entendre directement de Dieu, comme, dans un Etat républicain, tout citoyen fait entendre directement sa voix. La raison l'emporte sur le sentiment. Chacun est libre de se construire sa religion personnelle, suivant les exigences et les besoins de son intelligence. Il n'y a ni papes, ni conciles pour prononcer le schisme et excom-

munier. Par cette influence souveraine abandonnée à la raison individuelle, le protestantisme tend à devenir une religion rationnelle, où la part du surnaturel et de l'inexplicable est réduite au minimum.

Un protestant logique doit être, en philosophie, un rationaliste, en politique, un démocrate. Godwin est un protestant logique. Il est sans importance qu'à l'âge de trente ans il ait perdu la foi. Le calvinisme lui a fait sa chair et son sang.

Sur un point, Godwin a résisté à l'empreinte. La doctrine calviniste est essentiellement pessimiste. Elle enseigne à l'homme que rien ne sert de se dépenser en œuvres extérieures. La foi seule importe. Encore n'est-elle pas une acquisition que l'âme peut faire d'elle-même, par ses propres efforts. C'est Dieu qui, dans sa toute-puissance, accorde la foi, c'est-à-dire le salut, aux êtres qu'il a choisis de toute éternité. Et le nombre des élus qui bénéficient de la grâce divine, est infime au regard de la multitude destinée à subir les brûlures de l'enfer. De là, le caractère inquiet et sombre des êtres imprégnés de calvinisme. Ils attendent anxieusement d'être

touchés par la grâce; et ils ont une peur horrible de la mort, qui peut les frapper avant que Dieu leur ait fait le don divin. Tel était, nous le savons, le père de Godwin.

Or, sur ce point, le calvinisme n'a pas mordu sur Godwin. Le calvinisme humilie la créature humaine; Godwin, au contraire, la relève et l'exalte. Il est ardemment optimiste. Il croit l'homme capable d'un perfectionnement infini; il croit à la disparition définitive du mal et au paradis terrestre. Peut-être tient-il cette face de son caractère de sa mère, qui, avant de s'abandonner, en vieillissant, aux terribles frayeurs des méthodistes, était une femme vivante et gaie.

Hormis ce point, où il se libère, Godwin reste le prisonnier des chaînes calvinistes. La philosophie godwinienne se résume en deux affirmations : l'une, que la personnalité n'est pas l'expression intime et spontanée de l'individu, mais le produit des circonstances et du milieu, l'autre, que la justice commande de protéger, contre toute autorité extérieure, l'indépendance de l'individu. Mais n'est-ce pas là simplement la transposition et l'exagération des deux doctrines cal-

vinistes du déterminisme humain et de l'absolue autonomie de l'âme individuelle?

En matière de foi, le protestantisme laisse à l'individu toute liberté. Loin de lui ordonner la soumission aveugle, il lui conseille de réfléchir, de discuter et de se faire sa religion. Pour tout ce qui concerne la croyance, l'homme a le droit et le devoir de ne prendre et de ne suivre que l'avis de sa conscience. L'Etat, la société sont criminels, quand ils tentent de discipliner la foi et de retirer à l'homme l'usage de sa raison.

Godwin étend l'idée du domaine religieux au domaine moral tout entier. Il ne fait que développer le germe d'anarchisme rationaliste qui est au cœur du protestantisme. L'âme humaine est un temple où règne la raison, où nulle volonté étrangère à la raison ne doit pénétrer. Sentiments de famille, affections du cœur, gouvernements, lois, etc., doivent être chassés de l'entrée.

Les *Recherches sur la justice politique* sont tellement la simple exaltation des pures théories protestantes, qu'en 1784 un dissident illustre, Richard Price, avait publié, à propos de la guerre d'Amérique et des bienfaits que l'humanité en pouvait tirer, un traité qui est comme la *Justice*

politique avant la lettre (1). Parti de l'idée que la religion est affaire entre l'âme individuelle et Dieu, il en arrive, par une condamnation de toutes les autorités qui font échec au jugement privé, à l'anarchisme politique. Ce n'est pas seulement dans le domaine de la foi que le pouvoir civil doit se montrer neutre, en abolissant les formulaires de croyances et de cultes. Il doit permettre une liberté de discussion absolue. L'autorité politique n'est juge d'aucune vérité. Quand des hommes s'associent pour établir un gouvernement civil, ils ne le font que pour se protéger mutuellement, dans le libre exercice de leurs facultés mentales et corporelles. Dès lors, l'intervention de l'autorité civile dans la recherche par chacun de la vérité est directement contraire à la fin de son institution.

Godwin n'a fait que reprendre cette tradition, qui est la tradition même du protestantisme, en lui donnant plus d'ampleur et de précision.

En vérité, à chaque page de la *Justice politique*, on sent le protestant. Qu'est, au fond, cet

(1) *Observations on the Importance of the American Revolution and the Means of making it a Benefit to the World*, by R. Price. London, Boston, 1784.

ouvrage? Un traité d'austère morale, où il est enseigné à l'homme qu'il n'a que des devoirs. Mais qui, sinon un protestant, un frère des puritains et des quakers, pouvait avoir cette conception d'une vie tissée d'un perpétuel devoir! L'homme a le devoir de penser par soi-même, de répandre la vérité. Il a le devoir d'espionner la conduite privée de ses voisins et de les rappeler à l'ordre. Ainsi Calvin, quand il présidait aux destinées de Genève, commandait-il aux habitants de se surveiller mutuellement dans leur existence intime.

Nous tenons donc, dans ses racines, la psychologie de Godwin et de ses idées. La philosophie godwinienne est l'expression des conceptions que l'hérédité et l'éducation calvinistes ont déposées en son auteur. Mais, réduit à ses seules forces, Godwin n'eût jamais sorti ce qu'il avait en lui. Il a fallu le levier d'un événement extérieur : la Révolution française.

Si formidable qu'ait été le mouvement révolutionnaire, si prodigieuses qu'aient été ses conséquences pour Godwin, il n'a pas dérangé la ligne de sa vie. Jadis, en passant du protestantisme au déisme, puis à l'athéisme, il avait glissé

une pente, qui était naturelle aux hommes de sa religion. Maintenant, en déifiant la raison individuelle, il n'est pas moins logique avec sa culture et son atavisme. La Révolution française a agi sur la vie de Godwin, comme un soulèvement de terrain qui hausserait le niveau d'une route, tout en lui maintenant sa rectitude et sa direction.

L'optimisme, la confiance en la raison de l'homme existaient en lui avant 1789; mais le spectacle d'une nation s'élevant par son seul effort à la liberté politique lui donna de plus fortes raisons d'espérer en l'avenir de l'humanité. Godwin partage la croyance de la plupart des philosophes, ses contemporains, que les progrès de la vertu vont de pair avec les progrès du savoir. Il est de ceux qu'a touchés la grâce scientifique. En un sens, les *Recherches sur la Justice politique* sont un hymne à la science. Il pense qu'on peut atteindre une vérité morale et politique aussi précise et universelle que la vérité mathématique. Bien plus, alors que sa méthode est entièrement déductive, il est persuadé qu'il use des procédés d'analyse des physiologues et des naturalistes, et que toutes ses affirmations

sont à base d'expérience. La science a fait, pendant le siècle, de si grands pas, qu'il est à croire que, dans les âges qui viennent, elle précipitera davantage encore sa marche. A Godwin, comme à tous ceux qui partageaient son illusion, la Révolution française ouvrait un monde nouveau. Et, pour comprendre quelles merveilleuses perspectives de lumières et de bonheur elle offrait, ne suffit-il pas de rappeler que, quelques mois à peine après que Godwin, en Angleterre, exposait sa foi en l'immortalité future de l'homme, Condorcet, dans une prison française, se berçait du même rêve (1).

(1) CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, An III, p. 381 et suiv.

CHAPITRE V

LE SUCCÈS DE LA « JUSTICE POLITIQUE »

La *Justice politique* était dépouillée de tous les traits qui auraient fait d'elle une œuvre de circonstances. Elle ne constituait pas une apologie de la Révolution française, à la manière des *Vindiciae Galliae* ou des *Droits de l'homme*. Sans doute, la Révolution était citée dans la préface, mais uniquement pour marquer que l'auteur lui devait l'idée de l'ouvrage, parce qu'il avait jugé nécessaire de placer la théorie au niveau des nouvelles conceptions politiques que la France mettait en pratique.

Par la faute de ce caractère abstrait et général, la *Justice politique* ne connut pas l'extraordinaire succès de vente des *Droits de l'homme*. Les clubs démocratiques ne l'adoptèrent pas comme évangile, ainsi qu'ils avaient fait du livre de Paine. Paine était un homme d'action; il était, au sens propre du mot, un démagogue, c'est-à-

dire qu'il s'adressait au peuple pour le diriger. Il avait un projet déterminé : provoquer en Angleterre un mouvement populaire, qui aboutît à l'installation du régime républicain.

Godwin, au contraire, était un homme de cabinet. Son intransigeance d'esprit n'était à l'aise que dans la pure spéculation. Là, dans le domaine fluide des idées, il pouvait déployer ses thèses librement. Il était inapte à la vie active, où il faut faire des concessions à ses adversaires, arrondir l'angle de ses théories. Il avait, d'ailleurs, le sens de son incapacité. Quelque temps après la publication de la *Justice politique*, Sheridan, pour le féliciter, lui dit : « Vous devez être au Parlement. » Godwin fut flatté, mais sans espérance et sans goût d'être jamais membre des Communes. Sa philosophie était le contraire d'une doctrine d'action : son rêve était de réduire au minimum le travail du corps et des muscles. Aussi bien, la *Justice politique* ne s'adressait-elle pas au peuple, que Godwin méprisait inconsciemment et dont il redoutait la violence. « Mon livre, dit-il, est, dans sa vraie nature, un appel aux hommes d'étude et de réflexion. » Ce théoricien de l'extrême démo-

cratie avait une conception aristocratique du progrès. Ne croyait-il pas que la Révolution française était, tout entière, l'œuvre des philosophes, que le peuple, insuffisamment préparé, avait gâchée par la suite. A son sens, il convenait d'abord d'inculquer la vérité politique à l'élite; la conquête du peuple suivrait.

Pour bien marquer qu'il ne voulait être lu que d'un petit nombre, Godwin fixa le prix de son ouvrage à trois guinées. Cette cherté empêcha par ailleurs que le gouvernement dirigeât contre lui des poursuites. Quand la question fut discutée au Conseil des ministres, Pitt fit observer qu'un livre de trois guinées ne pouvait guère causer de mal. Mais, pour avoir été réservée à une élite, l'influence de la *Justice politique* ne fut pas moins profonde. Tous ceux qui se piquaient de culture lurent l'ouvrage, et Godwin fut considéré par le monde savant comme un grand philosophe.

La plupart des dissidents, d'abord, portèrent aux nues une œuvre qui exprimait, avec une énergie encore inconnue, leur désir d'une liberté de conscience illimitée. L'une des plus importantes revues anglaises, la *Monthly Review*, que

dirigeaient les dissidents, fit un panégyrique de la *Justice politique* (1).

Les années 1793, 1794, sont triomphales pour Godwin. Il sort alors beaucoup; chacun veut avoir l'honneur de connaître l'illustre auteur de *Political Justice*. On discute ses idées dans les salons. Henry Crabb Robinson rapporte qu'un jour, à Londres, il assista à une assemblée où quarante-quatre hommes et quarante-deux femmes discutèrent longuement si les affections particulières étaient incompatibles avec la bienveillance universelle, ainsi que Godwin l'avait prétendu (2).

En octobre 1794, Godwin fit un court voyage dans le Warwickshire. Le docteur Samuel Parr, maître d'école à Hatton, près de Warwick, célèbre dans le monde littéraire anglais pour son érudition et sa culture classique, avait manifesté le désir de faire sa connaissance. Ce fut, pour Godwin, l'occasion de constater quelle notoriété il s'était acquise. Dans son journal, il écrit, avec une forte exagération d'ailleurs, les lignes suivantes : « J'allai voir le docteur Parr, qui

(1) Voir *Quarterly Review*, vol. XVI, p. 536.
(2) H. Crabb Robinson, *Diary*, t. I, p. 36.

recherchait ardemment la connaissance et l'amitié de l'auteur de *Political Justice*. Il n'y avait personne, en ville, ou dans les villages, qui n'eût entendu parler des *Recherches sur la Justice politique* ou qui ne connût plus ou moins le contenu de cet ouvrage. Je n'étais étranger nulle part. Les doctrines de l'ouvrage coïncidaient à un très grand degré avec les sentiments dominants de la société anglaise de ce temps et j'étais partout reçu avec une bienveillante curiosité. » Et il ajoute, avec une naïveté délicieuse : « J'étais heureux de sentir que ces circonstances ne diminuaient en rien la modestie de mon esprit. »

Ce fut surtout sur la jeunesse des écoles que s'exerça l'influence de la *Justice politique*. « Godwin, écrit Hazlitt, entraîna à sa suite les esprits les plus ardents et les plus audacieux de son temps. De jeunes étudiants, pleins d'avenir, versés dans les humanités, cuirassés de dialectique, armés de pied en cap contre l'ennemi, cultivés, bien élevés, riches, abandonnèrent l'Université et l'espoir de la moire épiscopale, brisant les chaînes de l'orgueil aristocratique et secouant la poussière de la théologie d'école, pour se jeter

aux pieds de ce nouveau Gamaliel et apprendre de lui la sagesse (1). »

Godwin devint directeur de conscience. Il semblait qu'il fût en possession de la vérité morale, et les jeunes gens le consultaient comme un oracle. C'est ainsi que Charles Lamb raconte qu'un certain Austin se trouva très anxieux, le jour où on lui offrit un bénéfice. Il demanda conseil à Godwin; le maître ayant déclaré qu'il devait refuser, Austin refusa.

L'action de Godwin fut prépondérante sur trois jeunes poètes : Wordsworth, Coleridge et Southey, qui avaient respectivement, en 1793, vingt-trois, vingt et un et vingt ans. Ces jeunes gens avaient des personnalités très diverses; mais un commun idéalisme, une sensibilité aiguë et une grande faim de dévouement à l'humanité les unissaient. Ils avaient accueilli avec enthousiasme la Révolution française; ils adoptèrent comme leur Evangile la *Justice politique*. Mais ils ne s'en tinrent pas à une admiration platonique. Coleridge et Southey formèrent, dans l'été de 1794, le projet de réaliser la société

(1) HAZLITT, *The Spirit of the Age*, p. 25.

godwinienne (1). Leur intention était d'acheter des terrains en Amérique et de s'y transporter avec leurs parents, leurs fiancées et des amis. La petite communauté serait établie sur les deux principes de la *pantisocratie* et de *l'asphétérisme*, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de gouvernement, et que tous les biens seraient communs. Le travail manuel serait purement agricole; étant réparti entre tous les citoyens mâles, il ne prendrait pas, chaque jour, plus de trois heures du temps de chacun. La grande occupation serait de méditer sur la vérité.

Southey, qui était fait pour la vie domestique, s'était attaché à ce plan, parce qu'il réalisait son rêve d'un cœur et d'une chaumière. Mais Coleridge prenait l'entreprise bien davantage au sérieux. Pénétré des théories mécanistes de Godwin et de sa foi en la raison, il voulait faire de la Pantisocratie une leçon pour l'humanité. On verrait qu'il suffisait d'abattre la tyrannie des institutions politiques pour que la raison libérée s'attachât spontanément à la vérité. Les enfants qui naîtraient dans la petite société, n'ayant

(1) Voir Charles Cestre, *la Révolution française et les poètes anglais*, p. 126 et suiv.

jamais connu le mal et les chaînes, donneraient, dans leur maturité, le spectacle d'hommes qui, sans rien abdiquer d'eux-mêmes, consacreraient leurs forces intellectuelles et physiques au bien général.

Le projet ne fut pas réalisé. Les deux amis ne trouvèrent pas les deux mille livres nécessaires à l'achat des terrains en Amérique. D'autre part, Southey, qui était d'humeur casanière, hésitait à s'expatrier. « Ne pourrions-nous pas, dit-il un jour à Coleridge, au lieu de partir si loin, acheter une ferme dans le Pays de Galles et y vivre selon nos idées? » Coleridge s'indigna de cette reculade; mais son ardeur première s'était, elle aussi, refroidie. Il craignait, d'abord, l'influence des femmes qu'ils devaient emmener en Amérique. Elles ne lui semblaient pas suffisamment libérées des préjugés et manquaient d'enthousiasme pour la vérité. Il était à craindre qu'elles infestassent d'erreurs les esprits des enfants. Par ailleurs, Coleridge, avec le sens critique qu'il conservait malgré sa nature de croyant, découvrait chaque jour des lacunes et des vices dans les théories de Godwin. L'athéisme du maître et surtout son mépris des sentiments le révoltaient.

CHAPITRE VI

L'ANNÉE 1794. GODWIN ET LES PROCÈS POLITIQUES

Pendant les années 1793 et 1794, malgré l'état de guerre avec la France, les démocrates poursuivirent leur effort en faveur d'une réforme électorale et parlementaire. La Société d'Information constitutionnelle et les Sociétés de Correspondance, unies dans une même lutte, multipliaient les meetings, répandaient par milliers des tracts où l'on présentait, en des tableaux synoptiques, les vices du régime électoral. On y voyait que le bourg d'Old Sarum, qui comptait sept votants, avait deux élus, alors que les trente-cinq mille habitants de Manchester n'avaient aucun représentant. Les noms des pairs *patrons* étaient révélés, ainsi que ceux des députés qui devaient leur élection à l'appui du Trésor.

Les Sociétés de Correspondance avaient cou-

vert la Grande-Bretagne d'un réseau de comités locaux. En octobre 1793, à Edimbourg, se réunit une Convention (1), composée de délégués de toutes les Sociétés de Correspondance de Londres et de la province. Elle s'intitula : « Convention britannique des délégués du peuple, réunis à l'effet d'obtenir le suffrage universel et les Parlements annuels. » La Convention tint quatorze sessions, qui, toutes, furent consacrées à discuter s'il était plus convenable de présenter la pétition des réformes au Parlement ou au roi. Le 5 décembre, alors que la quinzième séance s'ouvrait, des policemen apparurent et arrêtèrent le secrétaire de la Convention, Skirving, deux représentants écossais, Muir et Palmer, et les deux délégués des Sociétés de Londres, Joseph Gerrald et Maurice Margarot. Les papiers de la Convention furent saisis, le meeting dissous. Le procès vint, en janvier 1794, devant la Haute-Cour de justice d'Edimbourg. Skirving, Muir, Palmer et Margarot furent condamnés à quatorze ans de déportation (2).

(1) J. Gerrald, *A Convention, the only Means of saving us from Ruin*. 1793.

(2) Procès de Skirving, Margarot, etc.; Howell, *State Trials*, t. XXIII, p. 391, 1012; t. XXIV, p. 1100.

Cette condamnation indigna Godwin, qui écrivit au *Morning Chronicle* une lettre où il s'élevait contre l'affreux despotisme de Pitt et la sauvagerie des poursuites. « Nous crions contre les Français, disait-il, et nous les imitons dans leurs plus horribles atrocités... Un châtiment qui excède toute mesure et bafoue toute justice, qui n'écoute que le sentiment de vengeance, un châtiment dont le but est d'infliger à des hommes l'esclavage, la dégradation de l'âme, un lent dépérissement et finalement l'imbécillité, ne peut qu'exaspérer les esprits des hommes et pousser leurs nerfs à des actes décisifs. »

Quant à Joseph Gerrald, le second délégué de la Société de Correspondance de Londres, son procès n'eut lieu qu'en mars 1794. Après son arrestation, mis en liberté sous caution, il était revenu à Londres. Il était un intime ami de Godwin, qui l'avait connu dans ces réunions où l'on commentait avec enthousiasme les moindres nouvelles de France. Joseph Gerrald avait, en 1794, trente ans. Il était né dans les Antilles, d'un père colon. Il avait fait ses études en Angleterre, où il avait comme correspondant le docteur Parr. Puis, il était retourné en Amérique,

où, pendant cinq ans, il exerça la profession d'avocat. C'était une nature ardente et généreuse. Revenu à Londres, en 1788, il se mêla aussitôt à l'agitation politique et conquit une place de premier rang parmi les partisans de la réforme électorale.

Quand, en janvier 1794, les amis de Gerrald apprirent que ses coaccusés, Skirving, Muir, Palmer et Margarot, venaient d'être condamnés à la déportation, ils lui offrirent les moyens de s'enfuir. Mais lui, considérant qu'il était engagé sur l'honneur à ne pas se dérober, et bien qu'il fût certain qu'un sort pareil à celui de ses amis l'attendait, refusa leurs propositions avec énergie. En attendant le procès, il voyait ses amis, et en particulier Godwin, qui venait le visiter presque journellement. Tous deux causaient du procès prochain, de la défense que Gerrald présenterait de ses actes.

Le procès eut lieu les 3, 10, 13 et 14 mars 1794. Gerrald se défendit lui-même, dans une forte plaidoirie (1). Mais le juge n'hésita pas à l'interrompre, pour lui dire qu'il était accusé de sédi-

(1) Howell, *State Trials*, t. XXIV, p. 667, 1005.

tion et que, à supposer qu'il ait agi par principe et que ses intentions aient été pures, il était un individu encore plus dangereux que s'il avait été réellement criminel et poussé par des raisons criminelles. A l'audience du 14 mars, Gerrald fut reconnu coupable de sédition et condamné à une déportation de quinze années. Il resta en prison à Londres un an. En mai 1795, il fut subitement embarqué pour l'Australie, sans qu'on lui permît de dire adieu à ses enfants et de faire aucun préparatif de voyage. Il mourut d'épuisement quelques semaines après son arrivée à Sydney.

Il fut la victime d'une société qui se défend contre ceux qui attaquent trop fortement ses intérêts. Son projet n'avait pas été, comme on le prétendit, de ruiner l'antique Constitution britannique. Il était simplement l'un des partisans les plus exaltés d'une réforme parlementaire. Son séjour dans l'Etat républicain de Pennsylvanie, les événements de France avaient fortifié son amour instinctif de la liberté et de la justice. Mais, en 1794, la société anglaise a peur. Un peuple voisin, qui n'est distant que de quelques milles d'eau, a guillotiné son roi, sa

reine, ses princes, ses évêques, tué ou banni ses aristocraties. Comment l'Angleterre aristocratique aurait-elle accepté de sang-froid que des Anglais défendissent les principes au nom desquels étaient commises ces violences! D'autant plus qu'en 1794 la France se faisait agressive et guerrière. Elle prétendait se défendre seulement; mais n'était-il pas évident que chacune de ses victoires militaires était un triomphe pour ses idées!

La condamnation de Gerrald souleva cependant des protestations indignées. Des meetings eurent lieu à Londres, où l'on flétrit le despotisme du gouvernement et la corruption des juges écossais et anglais. Des souscriptions furent organisées en faveur des victimes des condamnés. A la Chambre des Communes, Sheridan demanda la nomination d'une commission d'enquête sur les prétendus actes séditieux si férocement réprimés (1). Mais sa motion fut rejetée. La Chambre des Communes formait une aristocratie. Il était naturel qu'elle s'opposât à toute réforme électorale de tendance démocra-

(1) HANSARD, *Parliamentary History*, t. XXX, p. 523.

tique et qu'elle approuvât les poursuites contre les réformateurs.

Aussi bien, les persécutions politiques ne s'arrêtèrent pas là. William Pitt voulait anéantir l'agitation réformiste. Il avait pour lui la Chambre des Communes en totalité, sauf quelques hommes groupés autour de Fox et de Sheridan, qui conservaient leur admiration pour la France, protestaient contre la guerre, et qui, du reste, étant les ennemis personnels de Pitt, l'auraient sans doute combattu, même si ses actes avaient satisfait leurs idées intimes. L'Angleterre à peu près entière le soutenait, attachée à ses traditions aristocratiques et séculaires qu'elle croyait menacées, effrayée par les hécatombes françaises, et surtout épouvantée par la vertu guerrière de la France. A cette époque (1794-1795), la question extérieure relègue au second plan les difficultés intérieures. L'antique rivalité anglo-française revit. Toute idée française est, *à priori*, suspecte; et les réformateurs anglais, qui défendent les droits du peuple, passent pour des amis de la France.

Un mois à peine après la condamnation de Gerrald, John Horne Tooke fut arrêté. Horne

Tooke est une des plus curieuses figures de l'agitation politique anglaise à cette époque. Très intelligent, mais d'humeur bohème et excessivement batailleuse, il était de ces hommes que leur tempérament condamne à toujours faire partie de l'opposition, quelle qu'elle soit. Il avait commencé sa carrière d'agitateur, alors qu'il n'avait pas encore trente ans (en 1765), lors des incidents Wilkes. Lié personnellement avec Wilkes, il avait mené une campagne ardente pour sa défense. C'était un homme redoutable; car, très bien informé, très spirituel, intrépide dans ses attaques, ses pamphlets étaient remplis d'insinuations scandaleuses contre les personnages de la Couronne ou des Chambres. C'est ainsi que dans un petit écrit anonyme en faveur de Wilkes, la *Pétition d'un Anglais*, il prétendait, en s'appuyant sur le plan de leurs maisons respectives, à Kew, que lord Bute était l'amant de la mère du roi. Le gouvernement, par peur que ces relations fussent prouvées, s'abstint de toute poursuite. En 1768, Horne Tooke dépensa toute sa fortune à soutenir l'élection de Wilkes, à Midlesex. A lui seul, il avait loué tous les grands hôtels de Brentford, pour y loger les partisans de Wilkes.

L'année suivante, il combat avec succès la candidature du duc de Bedford à Bedford. Dans les journaux et dans des pamphlets, il attaque les principaux personnages de l'Etat. Puis, sans raison précise, il se brouille avec Wilkes, l'injurie dans ses écrits, soutient contre lui, aux élections, le candidat concurrent, Richard Oliver. Vient la guerre d'Amérique; Horne Tooke est naturellement au premier rang de ceux qui combattent le roi, les ministres et se déclarent partisans des colons rebelles. En 1775, à la suite d'une campagne de presse en faveur de « nos bien-aimés frères américains », il fait de la prison. En 1780, il est de ceux qui, avec le major Cartwright, fondent la Société pour l'Information constitutionnelle. Il ne veut pas le suffrage universel, mais une meilleure répartition des sièges électoraux et l'abaissement de la franchise. En 1782, nous le trouvons, allant remercier, à la tête des délégués de Westminster, William Pitt d'avoir soutenu le projet de réforme parlementaire.

Mais son humeur guerrière l'entraîne parfois à des écarts. Whig avancé, nous le trouvons cependant, en 1788, qui soutient à Westminster

le candidat tory, lord Hood, contre lord Townshend, sans qu'on puisse attribuer à cette attitude d'autre raison que son amour de l'opposition et des causes perdues.

Pendant la Révolution française, bien que sa santé ébranlée le condamne au repos, il s'associe à la lutte pour la réforme électorale. Le 14 juillet 1790, il est présent au meeting où l'on célèbre la chute de la Bastille. Et cependant il n'est pas possible de dire qu'il sympathise avec la Révolution. Très Anglais en cela, la métaphysique des droits de l'homme lui semble une simple plaisanterie. Il connaît Paine et Godwin; il les reçoit souvent dans sa maison de campagne de Wimbledon; mais il ne cesse de tourner en ridicule leurs théories abstraites. Il n'est pas démocrate. La Grande Charte et le Bill des Droits de 1688 composent son Evangile politique. Il réclame une extension du droit de suffrage, non pas sous le prétexte que l'homme possède, par nature, des droits que la société n'a pu lui enlever, mais, simplement, parce que tout citoyen, payant des impôts, doit pouvoir les consentir par l'office de ses représentants.

Malgré la modération de ces vues, Horne Tooke

fut arrêté, et avec lui Thomas Holcroft (1), Thomas Hardy, John Thelwall et une dizaine d'autres agitateurs plus obscurs. Tous connaissaient Godwin, et quelques-uns même, comme Holcroft et Thelwall, étaient ses disciples et ses amis. C'est ce qui explique en partie le rôle prépondérant joué par lui dans le procès.

Holcroft, Hardy et leurs amis étaient inculpés de haute trahison. On les accusait d'avoir tenté de changer la forme du gouvernement établi, par la publication de livres et de pamphlets, en s'affiliant à des sociétés politiques et en organisant à Edimbourg une Convention du peuple. Mais la loi anglaise de la haute trahison ne prévoyait pas le cas présent, et il fallait élargir le texte pour l'y faire entrer. Ce travail de force et de subtilité fut l'œuvre du premier président, lord Eyre. Avec une habileté de praticien et de magistrat servile, il essaya de jeter la confusion dans l'esprit du grand jury.

Les explications astucieuses de lord Eyre auraient peut-être emporté la conviction du jury sans l'intervention de Godwin. Appelé par Hol-

(1) Thomas Holcroft, *A Narrative of Facts relating to a Prosecution for High Treason*. 1795.

croft, il quitta précipitamment le Warwickshire où il voyageait, et revint à Londres. Il étudia avec grand soin l'acte d'accusation, réfléchit, puis, s'étant enfermé chez lui pendant deux jours, il écrivit ses remarques, sous forme d'une lettre ouverte à lord Eyre. Celle-ci parut tout au long dans le *Morning Chronicle* du lundi 21 octobre 1794 (1).

L'Acte d'Edouard III, écrivait Godwin, qui prévoit le crime de haute trahison, a limité celui-ci à deux cas clairement définis : guerre contre le roi à l'intérieur du royaume, complot contre la vie du roi. Les sages auteurs de la loi se sont arrêtés là. Ils ont même inséré une clause déclarant que si, dans l'avenir, il pouvait être nécessaire de poser de nouveaux cas de trahison, cela ne pourrait être fait que par un acte direct du Parlement, et pour un objet spécial. Il est évident que cette définition précise laisse hors d'elle bien des crimes qui pourraient être dangereux pour l'ordre public. Mais les ancêtres pensaient que ce défaut était com-

(1) *Morning Chronicle*, 21 octobre 1794, et *Tract published by the London Corresponding Society : Cursory Strictures on the Charge delivered by lord Chief Justice Eyre to the grand Jury, by* William Godwin.

pensé, et au delà, par la force de la protection.

Or, que fait le premier président, lord Eyre? Il commente le deuxième cas de trahison : complot contre le roi. A la suite des jurisconsultes, il observe que ceux qui attentent directement à la vie du roi ne sont pas les seules personnes que l'on doit regarder comme complotant sa mort. Les entreprises qui tendent à mettre en danger la vie du roi sont des complots contre le roi, et l'on en peut fixer quatre modalités : conspiration destinée à déposer le roi, à l'emprisonner, à mettre sa personne au pouvoir des conspirateurs, à faciliter l'invasion du royaume.

Jusque-là, rien que de légitime. Mais c'est ici que commence l'abus. Si une conspiration tendant à déposer ou emprisonner le roi, dit lord Eyre, à le livrer aux conspirateurs, ou à ouvrir le royaume à une invasion, implique en elle le complot contre la vie du roi, il y a pareillement complot, quand il entre dans l'idée d'un homme, sujet anglais, de bouleverser le gouvernement entier de son pays, de renverser de ses fondements la monarchie britannique, ce glorieux édifice que l'œuvre des âges a élevé et maintenu.

Cette extension est inadmissible. Le statut

d'Edouard III ne contient rien de tel. Raisonnons-nous sur des lois écrites? ou sommes-nous dans une société qui, n'ayant pas de règles fixes, est obligée de consulter son seul caprice? Nous sommes dans le premier cas, évidemment. Dès lors, le premier président n'est pas fondé à créer, de sa propre autorité, comme il le fait, un cas nouveau de trahison : la conspiration destinée à renverser la monarchie. Où serait alors la protection des lois, si un homme pouvait être mis en accusation, condamné et exécuté pour un crime qu'aucune loi ne prévoit, par le seul arbitraire de l'administration.

Mais il ne suffit pas à lord Eyre de forcer la loi. Le statut d'Edouard III, même ainsi élargi, n'atteindrait pas les prisonniers. C'est leurs actes qu'il faut dénaturer, à leur tour. Qu'ont fait Holcroft et ses amis? Ils ont formé des associations, à l'effet d'obtenir le suffrage universel et des Parlements annuels, et ils ont tenu une Convention pour diriger ces associations. Qu'y a-t-il de coupable en cela? « Sans doute, dit lord Eyre, les accusés semblent avoir pour eux la légalité; mais, à côté du projet avoué de travailler à une réforme parlementaire, ils avaient

le dessein secret de renverser la monarchie. La Convention d'Edimbourg constitue ce complot contre le roi, que vise le statut d'Edouard III, tel que nous l'avons complété. En effet, une Convention qui a pour objet d'obtenir une réforme parlementaire, en dehors de l'autorité du Parlement, usurpe le pouvoir législatif. Mais tout attentat contre le Parlement est un attentat contre le roi; car les lois sont faites par Sa Majesté, par et avec l'avis et le consentement des Lords et des Communes réunis en Parlement. Les accusés sont donc bien coupables de haute trahison. »

Ainsi, lord Eyre, ployant d'une part le texte de la loi, et ployant d'autre part les intentions des inculpés, parvient à les unir. Mais que fait-on de la justice? Ces conventions et réunions de délégués ne sont nullement étrangères à l'histoire anglaise; il y a douze ou quatorze ans, plusieurs ministres, dont le premier ministre actuel, Pitt, furent engagés dans un projet de cette nature. Lord Eyre n'en disconvient pas; mais il déclare qu'aujourd'hui, avec l'exemple d'une nation voisine, une Convention, qui, en d'autres temps, eût pu être accueillie avec sympathie, ne

peut qu'être suspectée. Quel effroyable aveu! « Les auteurs des poursuites espèrent ainsi que les seuls noms de jacobin et de républicain satisferont leur dessein, et qu'un jury d'Anglais sera trouvé qui enverra aux galères, sans examen, tout homme à qui ces qualificatifs auront été appliqués. » Peut-on imaginer un spectacle plus atroce que de voir des individus condamnés sur la raison de ce qui se passe dans une contrée voisine.

Ce plaidoyer impressionna le grand jury et les lecteurs du *Morning Chronicle*. Aussi bien, était-il d'une vigueur et d'une habileté remarquables. Godwin n'avait fait aucune allusion personnelle aux accusés. Il s'était placé au point de vue général de la légalité, montrant que le bonheur et la liberté de tous les citoyens anglais étaient en jeu dans ce procès de douze personnes. Il était impossible que son argumentation calme et nette ne persuadât pas ceux qui, malgré la fièvre de l'époque, conservaient leur liberté de jugement.

La lettre ouverte à lord Eyre fut reproduite, dans les derniers jours d'octobre, par la plupart des journaux anglais et répandue à profusion,

sous forme de tract, par la Société de Correspondance de Londres. Si bien que, lorsqu'en novembre 1794 le procès fut jugé, il n'y avait pas un Anglais au courant de la vie politique qui ne la connût.

Le procès de Thomas Hardy, qui vint premier, dura huit jours; le fondateur des Sociétés de Correspondance fut acquitté. Après six journées d'audience, Horne Tooke et Thelwall furent également absous. Le gouvernement, comprenant qu'il avait échoué dans son essai de persécution, abandonna la poursuite contre les autres inculpés.

Godwin assista, matin et soir, à toutes les audiences. Il était au premier rang des spectateurs. Et Horne Tooke, aussitôt après l'annonce de son acquittement, s'avança vers lui, lui prit la main et la pressa contre ses lèvres, en disant : « Je ne peux pas faire moins pour la main qui a sauvé ma vie (1). »

Ces acquittements, l'arrêt des poursuites, furent un triomphe pour Godwin. L'année 1794-1795 marque l'apogée de son existence, d'autant plus que, quelques mois auparavant (mai 1794),

(1) *American Review*, septembre 1848.

il avait publié un roman : *Caleb Williams*, qui fit pénétrer sa réputation dans le grand public et lui valut l'admiration de ceux-là même que la *Justice politique* indignait.

Caleb Williams contait, avec une imagination et une vivacité dont on eût cru Godwin incapable, les aventures d'un jeune homme du peuple, intelligent et doué d'une excessive curiosité, que le malheur poursuivait pendant une partie de sa vie, pour avoir arraché à son maître, lord Falkland, un grand seigneur exagérément soucieux de l'opinion du monde, le secret d'un meurtre passé.

Ce roman, qui portait en sous-titre : *Caleb Williams, ou les choses comme elles sont*, sortait de la même veine que la *Justice politique*. Godwin, toujours guidé par cette ambition intellectuelle que la Révolution avait exaltée en lui, voulait en faire une œuvre définitive, au même degré que son traité de philosophie sociale. « Je n'écris, disait-il, que lorsque je suis inspiré. Je veux écrire un récit qui fasse époque dans l'esprit du lecteur. Que ferai-je pour être éternellement connu et m'emparer du siècle futur? »

Cette nouvelle n'était que la transposition en

forme romanesque des principales idées de la *Justice politique*. On y voyait l'oppression par les riches, malhonnêtes, du pauvre, honnête, impuissant à se faire entendre et respecter dans une société où tout est réglé contre lui. Les gouvernements, les lois pénales, les élections y étaient longuement critiqués.

Aujourd'hui, ces déclamations nous semblent, pour la plupart, sans intérêt. Malgré ce déchet, le renom du livre se soutient. Les critiques anglais modernes le considèrent comme un des deux ou trois meilleurs romans de leur pays. Et nous verrons que, déjà, les contemporains de Godwin affectaient de croire qu'il n'eût écrit que *Caleb Williams*, négligeant entièrement la *Justice politique*.

TROISIÈME PARTIE

APRÈS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1797-1836)

CHAPITRE PREMIER

LA PREMIÈRE DÉFAILLANCE DE GODWIN

La troisième partie de la vie de Godwin s'ouvre par un événement sensationnel : son mariage. Il avait toujours été cependant l'adversaire du mariage, et dans la *Justice politique*, comme dans un ouvrage paru quelques mois auparavant, l'*Enquirer* (1), qui n'était que la reprise, sous forme d'essais, des idées cardinales de la *Justice politique*, il en avait présenté une critique serrée,

(1) *The Enquirer : Reflections on Education, Manners, and Literature*. London, 1797.

fondée sur les mêmes arguments par lesquels il attaquait les lois et la propriété privée. Et jusqu'alors, parce qu'il avait une foi absolue en la vérité de ses idées, aucun désir d'union ne l'avait tourmenté. Il connaissait beaucoup de femmes; il était même en relations étroites avec plusieurs. Il fréquentait chez Mary Robinson, l'actrice illustre, maîtresse du prince de Wales, et l'une des plus éclatantes beautés anglaises de la fin du dix-huitième siècle. Il appréciait l'intelligence de Mme Inchbald et de Mme Reveley, la vivacité d'esprit de miss Alderson. Mais avec toutes il s'en tenait à une amitié intellectuelle.

Et pourtant, au début de l'année 1797, il épousa une jeune femme de lettres, Mary Wollstonecraft. L'union de Godwin et de Mary Wollstonecraft est une énigme psychologique : rien, à l'apparence, ne les dirigeait l'un vers l'autre. Elle était toute sentiment; il était toute raison.

Mary Wollstonecraft était née en 1759. Ses parents avaient été riches, mais son père, par ses folles dépenses, avait dispersé toute la fortune. Quand elle eut vingt ans, Mary dut travailler pour vivre. Elle commença par habiter avec une amie, dans la même pénurie qu'elle, et

dont elle aida la mère en faisant des travaux d'aiguille. Elle cherchait une situation indépendante, comme institutrice dans une école. L'une de ses sœurs, qui était mariée, s'étant séparée de son mari, toutes deux s'unirent et vécurent de leçons. Après quelques années, elles se quittèrent et s'efforcèrent de gagner leur existence, chacune de son côté.

Mary devint gouvernante des enfants de lord Kinsboroug, en Irlande. Elle y resta près de deux ans, bien qu'elle n'y fût pas heureuse. Elle avait une nature ardente et délicate, et d'une excessive piété. Les gens qu'elle voyait chez ses maîtres heurtaient tous ses sentiments : cette haute noblesse irlandaise manquait entièrement de culture et de moralité. Les hommes étaient grossiers, les femmes frivoles et faciles. Et pour comble, lady Kinsboroug la tenait en hostilité, jalouse de l'amitié de ses enfants pour leur institutrice.

Dans l'automne de 1788, Mary quitta ce milieu et vint à Londres, où l'éditeur Johnson, qu'elle connaissait particulièrement, lui proposa de traduire des livres français. Elle vécut ainsi, maigrement, de traductions, d'ouvrages qu'elle écrivait

pour les enfants et d'articles à la *Revue analytique*. En 1792, elle fit paraître un livre, qui fit du bruit : *Défense des Droits de la femme*, où pour la première fois s'affirment les doctrines et les prétentions féministes. C'était un plaidoyer en faveur d'une égale éducation des hommes et des femmes, une protestation véhémente contre la prétendue infériorité intellectuelle des femmes. Comme la *Justice politique* de Godwin, la *Défense des Droits de la femme* est un livre né de la Révolution française. Pauvre, ayant vécu pendant des années la vie servile de gouvernante et d'institutrice, petite âme enthousiaste et folle d'indépendance, ayant souffert des hommes, de son père, de ses frères, ayant vu sa sœur brutalisée par son mari — la Révolution française, qui proclamait la libération de l'individu de toutes les chaînes sociales, souleva en Mary Wollstonecraft un monde de pensées. En 1790, d'ailleurs, elle avait écrit une *Défense de la Révolution* contre Burke.

A la fin de l'année 1792, Mary vint en France pour se perfectionner dans la connaissance du français. Elle travailla beaucoup, tout en observant la vie tumultueuse du Paris révolutionnaire :

l'un des passages les plus émouvants de ses lettres est celui où elle conte que le 26 décembre, vers neuf heures du matin, elle vit passer sous ses fenêtres, entre des gardes, au milieu d'un immense silence, que brisait par intervalles le roulement des tambours, le roi, conduit au tribunal.

Eclate la guerre franco-anglaise. Mary, bloquée à Paris, fut victime d'une douloureuse aventure. Au printemps de 1793, elle fit, peut-être chez son amie Hélène Maria Williams, la connaissance d'un certain Gilbert Imlay, citoyen américain, vivant à Paris. Ce n'était pas un aventurier; il avait été capitaine dans l'armée américaine. Il était instruit et très séduisant. Mary Wollstonecraft l'aima, se donna à lui tout entière. Ils auraient pu se marier légalement. Imlay n'aurait sans doute fait aucune difficulté, car il était galant homme et amoureux. Mais un mariage officiel était à peu près impossible, vu sa situation d'Anglaise et la suspicion qui s'attachait alors en France à tout sujet britannique. Peut-être lui avait-il promis de l'épouser plus tard! D'ailleurs, elle était confiante. Elle jugea Imlay avec son cœur innocent et tendre; elle se considérait comme sa femme aux yeux du

monde et de Dieu; elle était dépourvue d'expérience sentimentale et masculine : elle crut que l'amour de son amant serait éternel.

Ils habitaient ensemble; au printemps de 1794, ils vinrent au Havre, où Imlay avait établi un fonds de commerce. Et Mary eut bientôt une petite fille, qu'elle nomma Fanny.

En septembre, les obligations de ses affaires appelant Imlay à Londres, Mary retourna à Paris pour l'attendre. Mais il ne revint pas! Il ne brisa pas d'ailleurs toute relation. Il écrivait de temps en temps. Mais l'absence et les distractions avaient refroidi son amour, et ses lettres manquaient de chaleur. En avril 1795, Mary le rejoignit à Londres; elle n'avait encore aucune inquiétude, à moins qu'elle ne cherchât à s'illusionner! A cette époque, elle disait encore d'Imlay : « C'est la plus généreuse créature du monde. » Ils vécurent ensemble à nouveau; l'été, elle fit un voyage d'affaires pour lui en Norvège. Puis, en automne, Imlay lui écrivit qu'il était contraint de se séparer d'elle pour toujours; il lui offrait une pension pour elle et leur enfant. Elle refusa avec indignation; et un soir, du haut d'un pont, elle se laissa tomber dans la Tamise.

Elle fut sauvée; des amis, en particulier l'éditeur Johnson, apaisèrent peu à peu sa douleur effroyable. Imlay lui ayant fait de nouvelles offres de secours, elle lui répondit simplement : « Je n'ai jamais eu besoin que de votre cœur; lui perdu, vous n'avez plus rien à me donner. »

On était en janvier 1796. Pour vivre et nourrir sa fille, elle écrivit et se mêla au monde littéraire de Londres, où elle connut Godwin.

Godwin avait déjà rencontré Mary Wollstonecraft, en 1791, avant qu'elle partît pour Paris. Elle ne lui avait pas fait très bonne impression. En 1796, il la vit souvent, à des dîners et dans des salons amis. Mary était étincelante d'esprit et de charme aux bougies; comme toutes les natures nerveuses et sensibles, elle était triste et déprimée le matin; mais à la tombée du jour, elle était prise d'une activité cérébrale qui la rendait très captivante (1). Elle plut à Godwin; et, au commencement de l'année 1797, ils se marièrent.

Comment deux êtres aussi différents purent-ils

(1) *I happened to be very melancholy in the morning, as I am almost every morning, but at night my fever gives me false spirits.* (Lettre de Mary Wollstonecraft à Everina Wollstonecraft, 14 mars 1788.)

en arriver à s'unir? Godwin subit, sans doute, en cette circonstance, cette crise mi-physique mi-sentimentale, à laquelle un homme, même le plus fermé aux choses du cœur et le plus froid, échappe rarement. Il venait de dépasser la quarantaine; il est probable qu'il n'avait jamais eu de liaison, même d'une heure. Ses facultés affectives et toute son activité physique s'étaient consumées dans le travail intellectuel. D'ailleurs, n'est-ce pas surtout l'intellectuelle qu'il connut et apprécia en Mary Wollstonecraft? Elle avait les mêmes admirations que lui, les mêmes idées sur l'homme et la tyrannie de la société, le même goût passionné du savoir et de la liberté.

Mais elle, comment put-elle s'attacher à lui? Il n'était pas beau. Il était petit et fort, la tête très large et chauve, avec un grand nez. Il était remarquablement calme et solennel, « ressemblant dans ses manières et son costume beaucoup plus à un ministre dissident qu'à l'avocat de la libre pensée en tout domaine (1) ». Il avait la voix faible et toujours l'air endormi.

Mary Wollstonecraft éprouva pour lui une

(1) *Word Portraicts of famous Writers*, by Mabel E. Wotton, London, 1887.

forte admiration. En 1796, dans les salons littéraires où il fréquentait, Godwin était vénéré; on le regardait comme un grand écrivain et comme un grand penseur. De nombreux jeunes gens, au sortir de l'Université, venaient à lui, séduits par l'individualisme extrême de sa doctrine. Il en imposa à Mary Wollstonecraft : il avait défendu l'idée de liberté, qui lui tenait le plus à cœur. Certes, elle ne l'aima pas d'amour; mais, au sortir de la vie douloureuse et tourmentée qu'elle avait eue avec Imlay, l'amitié solide et un peu froide de Godwin lui fut un bienfait. Et, comme elle était dépourvue de toute sensualité, elle ne souffrit pas de son manque d'ardeur.

Ils s'épousèrent en janvier 1797. Le mariage fut d'abord tenu rigoureusement secret. Godwin avait critiqué l'institution du mariage, et, soucieux de sa popularité, il ne voulait pas paraître renier ses théories. Le secret, d'ailleurs, ne dura pas; car, en avril, Godwin fut le premier à annoncer son mariage à tous ses amis. Cependant il était inquiet du qu'en-dira-t-on, comme en fait foi cette lettre à Thomas Wedgwood (1) :

(1) Lettre de Godwin du 19 avril 1797.

« Certaines personnes ont trouvé une contradiction entre ma conduite en ces circonstances et mes idées. *Je ne la vois pas.* La doctrine de la *Justice politique* est qu'un attachement, dans une certaine mesure permanent, entre personnes de sexes opposés *est légitime,* mais que le mariage, *comme il est pratiqué dans les nations européennes, est mauvais. J'adhère encore à cette opinion.* » Tentative assez gauche de justification! La vérité est que, sur ce point, Godwin avait violé sa propre loi. Par ailleurs, il s'y soumit, en n'habitant pas avec sa femme. Il professait que la cohabitation entre époux amène inévitablement la satiété et la lassitude, et tue le sentiment qu'ils nourrissent l'un pour l'autre. Peut-être cette raison le dirigea-t-elle. Mais, dans cette décision de vivre séparé de sa femme, il faut voir surtout une saillie nouvelle de son caractère foncièrement anarchiste. Il ne pouvait se faire à l'idée de partager sans relâche sa demeure avec une autre personne, de n'avoir aucune chambre ni aucune pièce qui fût absolument à lui. Tout en lui se rebellait contre une telle emprise d'autrui sur sa vie!

Il installa donc sa femme dans un apparte-

ment, et lui se logea ailleurs. De temps à autre, ils s'écrivaient un mot pour s'inviter à dîner.

Cette vie distincte, mieux que tout autre argument, prouve que le mariage de Godwin et de Mary Wollstonecraft n'avait été, de part et d'autre, qu'un mariage de raison. Ce n'est pas à dire, d'ailleurs, que toute espèce de sentiment en fût rejetée. Au printemps de 1797, Godwin ayant entrepris, avec des amis, un voyage dans le centre de l'Angleterre, alors que sa femme, enceinte, demeurait à Londres, ils s'écrivirent des lettres où s'exprime une certaine affection. L'une des lettres de Godwin est curieuse. Elle montre quelle tendance instinctive il avait, comme la plupart des intellectuels aux prises avec les sentiments, à empoisonner les choses du cœur du virus intellectuel. Il était infesté, à certaines heures, de la complication et de la sensibilité romantiques. (Et par là s'explique peut-être, en partie, l'influence qu'il exerça sur tant de jeunes poètes.) « L'un des plaisirs que je me promettais de ce voyage, écrivait-il, était d'augmenter ma valeur à vos yeux; et je ne suis pas déçu. Ce que nous possédons sans relâche, nous arrivons inévitablement à le tenir

pour rien. *C'est un raffinement de la volupté de se soumettre à de volontaires privations.* La séparation est l'image de la mort, mais d'une mort dépouillée de ce qu'elle a de plus terrible, comme une flèche lavée de son venin mortel (1). »

Et Mary, dont l'âme simple et fraîche ne comprenait rien à ces subtilités d'intellectuel, de répondre : « L'un des plaisirs, me dites-vous, que vous vous promettiez de votre voyage était l'effet que votre absence pourrait produire sur moi. Certainement, au début, mon affection s'est accrue, ou plutôt, elle a été plus vivante. Mais maintenant, c'est tout le contraire! Vos dernières lettres pourraient avoir été adressées à n'importe qui. Elles ressemblent à rien moins qu'à des mementos d'affection. Tout ce que vous aviez emporté de tendresse semble s'être évaporé dans le voyage; de nouveaux spectacles et les hommages d'esprits vulgaires vous ont rétabli dans votre philosophie glaciale (2). »

Le 30 août 1797, Mary Wollstonecraft donna naissance à une petite fille, que l'on appela Mary. Elle n'avait pas voulu que son mari assistât à sa

(1) Lettre de Godwin du 10 juin 1797.
(2) Lettre de Mary Wollstonecraft du 19 juin 1797.

délivrance, mais d'heure en heure elle lui écrivait pour lui signaler son état. L'enfant naquit la nuit, vers onze heures. Le lendemain, Mary Wollstonecraft commença d'être souffrante; au bout d'une semaine, le 10 septembre, au matin, elle mourut.

Après les funérailles, Godwin vint habiter dans l'appartement de sa femme, auprès des deux fillettes qu'elle lui laissait, la fille d'Imlay, Fanny, et sa propre fille, Mary.

Il semble, si nous en croyons ses dires et ses amis, que Godwin éprouva un profond chagrin de la mort de sa femme. Sa douleur ne fut cependant pas telle qu'il soit demeuré, pendant des mois, sans goût ni force pour aucune tâche. Il reprit aussitôt ses habitudes : travaillant le matin, et chaque soir se mêlant à la vie du monde. Il lisait énormément et de tout. En 1798, il publia les *Mémoires de Mary Wollstonecraft* (1), que lui-même avait écrits, et qui sont le plus extraordinaire monument qu'un mari ait jamais élevé en mémoire de sa femme morte. Il y con-

(1) Voir *Posthumous Works of Mary Wollstonecraft Godwin*. London, 1798 : *Memoirs of the Author of a Vindication of the Rights of Woman*, by W. Godwin.

tait la vie de Mary Wollstonecraft depuis la naissance jusqu'à la mort, mêlant à la biographie des aperçus psychologiques qui faisaient de certaines pages de vraies pages d'un roman d'analyse. Il donnait son jugement personnel sur les divers écrits de Mary Wollstonecraft. « La *Défense des Droits de la femme*, disait-il, est évidemment un ouvrage inégal et très défectueux dans sa méthode et sa composition. Mais le livre, si l'on examine l'importance de sa doctrine, sera, sans doute, lu autant que durera la langue anglaise. »

Les passages les plus singuliers des *Mémoires* sont ceux où Godwin apprécie les rapports de Mary Wollstonecraft et de Fuseli. Henri Fuseli était un peintre illustre et d'esprit très brillant, que Mary avait connu chez l'éditeur Johnson en 1791-1792. Elle l'avait admiré et, malgré l'inégalité de leurs âges, s'était éprise de lui au point que l'on avait prétendu qu'elle était sa maîtresse. Godwin s'élève contre cette calomnie, et, avec la calme indifférence du romancier, il indique et explique les états d'âme de son héroïne. Les relations qui unissaient Mary Wollstonecraft et Fuseli étaient toutes platoniques.

Fuseli était marié, et Mary avait compris quelles restrictions cette circonstance lui imposait. Il faut cependant avouer que, dans son cœur, elle nourrissait le désir d'une union plus intime, où le corps aurait sa part. Et son départ pour la France, en décembre 1792, ne fut qu'une fuite, destinée à mettre fin à la torture organique que la vue constante de Fuseli imposait à ses sens.

La liaison de Mary Wollstonecraft avec Imlay faisait l'objet de plusieurs autres chapitres, aussi suggestifs. Puis Godwin contait dans les dernières pages ses relations avec elle, la naissance de leur double amour, leur mariage et la décision de ne pas cohabiter, « afin d'éviter la satiété ».

Il n'existe, sans doute, dans aucune littérature, d'ouvrage comparable à celui-là, où un mari, quelques mois après la mort de sa femme, parle d'elle, de sa vie intime, de l'amant qu'elle a eu, de celui qu'elle aurait désiré avoir, avec un tel calme.

Il ne faut pas voir dans la publication de ces *Mémoires* un manque de sens moral. Il y faut reconnaître, et peut-être admirer, un inébranlable attachement au devoir et à la vérité. God-

win considérait que les survivants se devaient de livrer au public la vie des personnes éminentes décédées. Et son amour scrupuleux du vrai lui interdisait de dénaturer son récit par des éloges indus ou d'habiles lacunes.

Aux *Mémoires* ne se limita pas l'activité littéraire de Godwin en 1798. Son deuil n'avait pas abattu ses ambitions intellectuelles. Il faisait de grands projets. Il avait le dessein d'écrire des traités de philosophie et de morale, des tragédies et un roman. Surtout, il annonçait un grand ouvrage, où il « corrigerait certaines erreurs contenues dans la première partie de la *Justice politique* ».

Car, depuis 1793, nombre de ses idées avaient changé. Son mariage, pour incomplet et court qu'il ait été, en était la cause principale. Godwin ne manquait pas d'une certaine faculté d'observation. L'exemple de Mary Wollstonecraft, en qui le sentiment dirigeait les jugements et les actes, sans qu'intervînt la raison, lui avait donné à réfléchir (1).

(1) Voir les dernières pages des *Mémoires de Mary Wollstonecraft*, où Godwin, en une analyse excellente, la montre adoptant ou rejetant les idées spontanément, par une sorte de tact intime, sans jamais les raisonner.

Il trouvait maintenant erronés les deux principes généraux sur l'assise desquels il avait élevé l'édifice entier de sa société : l'affirmation qu'il existe une absolue égalité intellectuelle entre les hommes à leur naissance, et l'affirmation qu'au cours de la vie l'homme sain agit par raison et non par sentiment.

Il ne se contentait pas d'apporter à ces deux idées fondamentales quelques corrections ou atténuations de détail. C'est à des principes opposés qu'il se rattachait; et une page de son journal, émouvante dans sa simplicité, nous offre l'aveu intrépide de sa conversion :

« Je suis désireux de rétracter l'opinion, conforme à la doctrine d'Helvétius, de l'égalité intellectuelle des hommes, quand ils viennent au monde. Je veux souscrire à l'opinion reçue que, bien que l'éducation soit un instrument plein de puissance, il existe des différences de la plus haute importance entre les hommes, dès leur naissance...

« La première partie de *Political Justice* est défectueuse en ce qu'elle n'accorde aucune importance à l'empire des sentiments. Les actions volontaires des hommes sont dirigées par leurs

sentiments; seules, les idées de plaisir et de peine nous font agir. La raison n'a pas le plus infime degré de pouvoir pour mettre en mouvement un de nos membres ou une de nos articulations. Son rôle consiste uniquement à faire la comparaison entre les différents objets de nos désirs et à rechercher le mode le meilleur de les atteindre. Ce n'est pas elle qui accélère ou retarde la véhémence de la poursuite; elle ne fait que régler sa direction et montrer la route par laquelle on accède au but.

« Par ailleurs, tout homme, par une nécessité de nature, sera influencé par des motifs qui sont particuliers à sa personnalité. Tout homme s'inquiétera plus de ses parents et de ses intimes que des étrangers; il songera à eux plus souvent; il sentira pour eux plus vivement; il sera davantage anxieux de leur bonheur. Ce penchant est aussi général que le penchant qui nous porte à préférer notre propre bonheur à celui de tout autre être humain. Maintenu dans de justes limites, il est à peine critiquable. Les bienfaits que nous pouvons conférer au monde sont peu nombreux, en même temps qu'ils sont, par nature, soit infimes en importance, soit incer-

tains en leurs résultats. Les bienfaits que nous pouvons conférer à ceux avec qui nous sommes étroitement liés sont importants et nombreux. Il est impossible que nous nous occupions continuellement de tout le monde, ou que nous ne nous montrions souriants et bons que lorsque nous y sommes poussés par un principe abstrait de philanthropie. Les actes d'un homme vertueux seront le résultat spontané d'une disposition naturellement bonne. La source d'un acte, sans cette disposition, ne saurait être le sentiment de l'utilité générale. »

C'était reconnaître, sans détours, qu'il existe une inégalité naturelle entre les hommes, que la raison est tenue en laisse par les sentiments et que, dès lors, il faut s'attendre à voir les hommes préférer leurs parents et leurs amis au reste de l'humanité.

La vie de mariage avait fait sortir Godwin de ses abstractions. Mary Wollstonecraft lui avait présenté l'image d'un être humain en qui les sentiments commandaient; une certaine affection, dont nous ne pouvons démêler la nature, qu'il avait ressentie pour elle, avait bouleversé son ancienne conception de l'âme. La paternité

avait, sans doute, accru cette transformation.

Ce qu'il convient d'admirer, c'est la franchise avec laquelle Godwin avouait son évolution. Pour un homme d'âge mûr, qui a construit une œuvre philosophique d'ensemble, c'est un douloureux aveu de reconnaître, à l'heure même où des disciples enthousiastes lui viennent, qu'il s'est trompé. Il y a là un sacrifice de l'amour-propre à la conscience et à la vérité, devant lequel beaucoup d'hommes reculent. Godwin n'hésita pas une seconde. En lui, la notion du devoir conservait une inébranlable fermeté. Il est vrai qu'il ne croyait pas que les corrections ainsi apportées aux idées de la *Justice politique* eussent l'importance que nous leur attribuons. Il désirait montrer, au contraire, qu'aucune des conclusions par amour desquelles la *Justice politique* avait été écrite, n'était affectée par elles.

L'ouvrage qui devait porter comme titre : *Premiers Principes de morale*, ne parut jamais; non plus, d'ailleurs, qu'aucun des autres traités de philosophie religieuse et morale qu'il avait projetés. Aussi bien, jusqu'à sa mort, en 1836, Godwin ne publiera rien de très saillant. Il est l'homme d'un seul livre : la *Justice politique*. Le

grand souffle de la Révolution française, qui l'a soulevé pendant quelques mois, n'a plus assez de force, en 1798, pour l'exalter à nouveau. Godwin est retombé à son niveau normal; mais, comme il arrive souvent, ses désirs ne subissent pas les mêmes limitations que ses pouvoirs; il accumule les projets et les plans; et même il produit, mais ce n'est jamais que de faibles répliques de la *Justice politique*.

Cependant, si les *Premiers Principes de morale* ne virent pas le jour, Godwin publia, en 1799, un roman : *Saint-Léon*, où il affirmait, sous forme romanesque, sa nouvelle idée de la supériorité des sentiments de famille sur la philanthropie (1). Cette rétractation publique emplit d'aise tous les ennemis de Godwin. Chose curieuse, ce n'étaient pas les pages de la *Justice politique* où Godwin prêchait l'abolition des gouvernements et des lois, la communauté des biens et l'amour

(1) Voici le sujet du roman : un noble français, Saint-Léon, goûte auprès de sa femme, Marguerite, modèle de toutes les vertus, un bonheur conjugal parfait. Mais la passion du jeu s'empare de lui; il se ruine. Un étranger lui lègue alors deux secrets : celui de l'immortalité, grâce à un élixir vital, et celui de la transmutation des métaux. Saint-Léon ne cesse de souffrir désormais. Sa femme meurt; ses enfants se détournent de lui; on l'emprisonne pour sorcellerie, etc.

libre, qui avaient le plus révolté ses adversaires, mais la seule page où, d'après l'exemple de Fénelon, la domestique et le feu, il montrait que l'homme vertueux devait, en toutes circonstances, sacrifier ses affections personnelles à l'utilité générale. Aussi s'explique-t-on que la revue la plus hostile à Godwin : *l'Anti-Jacobin*, dans son numéro de février 1800, ait publié un élogieux compte rendu de *Saint-Léon* (1).

(1) *The Anti Jacobin Review and Magazine*, January, 1800, p. 23; February, 1800, p. 145.

CHAPITRE II

GODWIN ET LES FEMMES

Dès le début de l'année 1798, Godwin songea à se remarier. En mars, ayant entrepris, comme chaque année, un court voyage en Angleterre, il fit à Bath la connaissance de deux jeunes filles, auteurs de nouvelles et de romans, Sophia et Harriett Lee.

La plus jeune, Harriett, attira aussitôt son admiration. Durant la semaine qu'il séjourna à Bath, il la visita journellement. Ils causèrent longuement, de choses sérieuses, des ouvrages de Rousseau et de Richardson. En avril, quand Godwin fut de retour à Londres, il écrivit une lettre à Harriett, où il lui exprimait la joie qu'il avait éprouvée à échanger avec elle des idées, et son chagrin à la pensée qu'il ne la reverrait peut-être jamais. Il lui déclarait que peu d'êtres au monde avaient excité dans son esprit un aussi vif intérêt.

On était alors à huit mois de la mort douloureuse de Mary Wollstonecraft.

En juin, Godwin fit un nouveau séjour à Bath, à l'issue duquel la correspondance recommença. Godwin avait proposé le mariage, mais miss Lee hésitait. Son amoureux, pour la décider, l'assaillait de lettres où il décrivait les bienfaits du mariage et les dangers de la vie célibataire.

« Le célibat rétrécit et paralyse l'esprit, et le prive des plus précieux sujets d'expérience. Celui qui a consumé son existence dans cet état peut avoir été un spectateur, mais n'a jamais été un acteur. Les sentiments de mutuelle et égale affection, et ceux-là seuls, sont capables d'ouvrir le cœur. Ils sont le feu de Prométhée, sans lequel nous sommes dans l'impossibilité de réaliser l'image de ce que nous sommes capables d'être. Quand je vous regarde, quand je converse avec vous, c'est plus, beaucoup plus l'image de ce que vous pourriez être, qui me charme, que la contemplation de ce que vous êtes (1). »

Etranges lettres d'amour, qui n'arrivaient pas à convaincre miss Lee! Elle était très croyante,

(1) Lettre de Godwin de juin 1798.

et la réputation d'athéisme de Godwin l'épouvantait. Il s'efforça de lui montrer l'inanité de ses croyances : « Vous me dites que si vous n'aviez pas votre religion et vos idées de vie future, vous pensez que vous adopteriez un système de conduite égoïste et déréglé. Je ne vous crois pas, quand vous me dites cela; si je le croyais, il me serait impossible d'avoir le moindre respect pour vous. Tout parent et tout précepteur sait parfaitement qu'un acte fait par espoir d'une récompense ou crainte d'une punition n'est pas un acte vertueux. Si je me rends utile à mes semblables, simplement parce que j'attends d'en être récompensé, il est clair que je n'ai pas l'amour de la vertu, et que si la récompense était placée de l'autre côté, je deviendrais aussitôt la créature la plus malfaisante. La vertu n'est pas une forme de conduite externe; elle est un état de l'âme. La vertu de l'homme de bien est établie sur la base solide de ce qu'il voit et expérimente chaque jour, et non sur le fondement précaire d'une rétribution, à laquelle on s'efforce de croire, plutôt qu'on y croit vraiment (1). »

(1) Lettre de Godwin de juin 1798.

Ainsi, dans son élan amoureux, Godwin essayait-il d'élever Harriett Lee aux sommets de la pure morale naturelle. Mais elle répondit que, pour elle, « la différence de leurs opinions religieuses n'était pas une question simplement théorique », et que le mariage était impossible. Godwin était entêté. Il fit un nouvel effort.

« La religion, écrivait-il, est chose de sentiment et non de raison. L'idée d'une vie future n'a pas l'appui de la raison. Nous voyons un homme mourir. Nous pouvons enfermer son corps dans un caveau; nous pouvons le visiter chaque jour et observer sa décomposition graduelle. Et nous disons qu'une partie invisible de lui-même s'est envolée et habite quelque part, avec la conscience d'être un homme! L'évidence que nous avions de son existence tenait à la parole, au mouvement, au battement du cœur, à la respiration. Tout cela est transformé en une masse immobile et putride, et nous disons encore que l'homme existe! Je regarde de telles idées comme la pâture d'une imagination sublime. Mais j'attends d'un homme sans préjugés de reconnaître ce qu'elles sont : les créa-

tions du sentiment et non de la raison (1). »

Ardent plaidoyer! Mais Godwin jouait de malheur. Cette peinture saisissante de l'avenir du corps après la mort ne réussit pas à attirer miss Lee à la vie amoureuse. Par un court billet, le 7 août, elle mit fin à la correspondance.

Cet échec ne découragea pas Godwin. Il voulait à toutes forces se remarier; et la Providence sembla tout d'abord le favoriser. Le 6 juillet 1799, Mme Reveley perdit son mari. C'était une jeune femme de vingt-huit ans, avec qui Godwin entretenait, depuis plusieurs années, d'affectueuses relations. Elle était née à Constantinople et y avait été élevée librement, parmi la haute colonie étrangère. En 1785, Bentham, visitant le Bosphore, l'avait remarquée pour sa beauté et ses dons artistiques; ils avaient fait ensemble de la musique. La jeune fille était ensuite venue à Rome prendre des leçons de peinture d'Angelica Kaufman; elle s'y était mariée avec l'architecte Reveley, qui l'emmena à Londres. Là, ayant adopté les idées libérales de son mari, elle se lia avec les esprits les plus hardis d'alors et devint

(1) Lettre de Godwin (août 1798).

la disciple de Godwin. Elle éprouvait pour l'auteur de la *Justice politique* une vive admiration, fortifiée d'un sentiment plus tendre, puisque l'on rapportait qu'elle avait versé des larmes en apprenant son mariage avec Mary Wollstonecraft. Godwin jugea qu'une telle femme serait une épouse délicieuse; et Mr Reveley n'était pas mort depuis trois semaines qu'il fit demander à sa veuve une entrevue, pour lui exprimer ses sentiments et ses espoirs...

Elle, désirant respecter les convenances, lui fit dire d'attendre. Et Godwin, qui ne comprenait rien à de tels scrupules, de lui écrire : « Combien mon âme tout entière dédaigne et méprise ces lâches cérémonies! La femme sera-t-elle toujours une esclave! Ces cérémonies doivent être observées *pendant un certain temps*, dites-vous. Quels mots misérables et cruels! Qu'est-ce que cela, un certain temps? Vous savez bien de quel œil les gens libéraux et sages de mon sexe et du vôtre ont regardé de telles cérémonies (1)! »

Et quelques jours après, il insiste : « Songez que l'enjeu de la partie que nous jouons est

(1) Lettre de Godwin (juillet 1799).

mon bonheur, et peut-être le vôtre... Vous avez en votre pouvoir de me faire une vie nouvelle, de me donner une nouvelle raison d'exister. Vous êtes invitée à faire le bonheur exclusif de l'un des hommes les plus illustres de ce temps (1). »

Or, c'était précisément cette raison qui détournait Mme Reveley du mariage. Elle trouvait Godwin trop grand pour elle. Elle avouait qu'elle se sentait incapable de raisonner avec lui, et redoutait qu'il ne la considérât pas suffisamment.

Godwin entreprit de la rassurer : « Pouvez-vous ignorer qu'un homme de réel talent sera infailliblement, du moins quand il aime, affectueux, attentif, affable et totalement incapable de toute idée de supériorité! Tandis qu'un homme de facultés et d'intelligence moyenne sera presque toujours jaloux, entêté et tout gonflé de l'imaginaire supériorité qu'il s'attribue. Combien mon sort est misérable! Quand tous les obstacles existaient entre nous, quand j'avais une femme, quand vous aviez un mari, vous disiez m'aimer, et m'aimer depuis des années!

(1) Lettre de Godwin (août 1799).

Et maintenant qu'une catastrophe d'une part et une fortune propice, de l'autre, ont détruit ces obstacles, il apparaît que vous avez changé d'avis (1). »

Vain effort! Mme Reveley résista aux prières et aux raisonnements. Elle épousa, l'année suivante, John Gisborne. Et Godwin dut attendre deux années pour réussir à se remarier.

(1) Lettre de Godwin (septembre 1799).

CHAPITRE III

LES ATTAQUES CONTRE GODWIN

De 1796 à 1801, les idées dont Godwin avait fait l'apologie dans la *Justice politique*, puis dans *Caleb Williams* et l'*Enquirer*, furent attaquées de tous côtés.

Ses disciples, Coleridge et Wordsworth, ouvrirent le feu. En 1796, Coleridge, dans le *Watchman*, s'éleva violemment contre la morale godwinienne. « L'opinion que l'affection filiale est une folie, écrivait-il, la reconnaissance un crime, le mariage une injustice, et que la promiscuité des sexes est légitime et sage, peut vous faire classer parmi les contempteurs des préjugés vulgaires, mais ne peut pas accroître la probabilité que vous êtes « patriote ». Vous appliquez vos principes, dites-vous? C'est encore pire. Je ne voudrais pas vous confier ma femme ou ma sœur; pensez-vous que je vous confierai mon

pays (1)? » Et, quelques mois après, Coleridge s'écriait : « Grâce à Dieu, j'ai maintenant le godwinisme en horreur (2). » Il avait abandonné le rationalisme individualiste de Godwin pour adhérer à la morale évangélique.

En cette année 1796, Wordsworth, dans un drame intitulé *The Borderers*, présentait un personnage (le traître Oswald), qui, ayant banni de son âme, selon les conseils de Godwin, les sentiments de gratitude, de pitié, d'amour et de remords, pour ne jamais obéir qu'aux calculs de son esprit, se conduisait en monstrueux scélérat.

Cette « conversion » de Coleridge et de Wordsworth s'explique par le déclin de leur foi révolutionnaire, et ce déclin lui-même par les violences de la Terreur. La fortune des idées godwiniennes, que l'on considérait, à juste titre, comme la théorie de la Révolution française, était liée à l'évolution des événements en France, comme le prouve à l'évidence l'étude des nombreux pamphlets publiés contre Godwin, entre 1798 et 1801.

(1) *Watchman*, n° 5, 2 avril 1796.
(2) Lettre de Coleridge à John Thelwall, 6 février 1797.

En 1798, W. C. Proby fait paraître : *Philosophie moderne et barbarie, ou comparaison entre la théorie de Godwin et la pratique de Lycurgue.* La même année, un pasteur, Thomas Malthus, publie un *Essai sur le principe de population, ou réfutation des théories de Godwin, Condorcet,* etc... En 1799, Thomas Green écrit un *Examen du principe directeur du nouveau système de morale, tel qu'il est défini et appliqué dans la* Justice politique *de Mr Godwin.* Et James Mackintosh, l'historien, qui, en 1792, s'était distingué par une intelligente réponse aux *Réflexions* de Burke, fait une série de conférences à Lincoln's Inn, où il attaque ardemment Godwin et sa philosophie. En 1800, deux pasteurs font paraître deux brefs et violents pamphlets : *Liberté et égalité, sermon auquel est joint un appendice contenant une analyse du système social de Godwin, dans la* Justice politique, par le révérend Charles Findlater, et *L'incrédulité moderne, considérée dans son influence sur la société,* par le révérend Robert Hall, dont la haine pour Godwin était si forte que, lorsqu'on lui annonçait un crime ou quelque autre forfait, il avait coutume de dire : « Il n'y a que Godwin

que j'aurais cru capable de cela (1). » Enfin, en 1801, le docteur Samuel Parr, l'ami de Godwin, publie un sermon qu'il avait prononcé l'année précédente, à Londres, où il réfutait l'idée de justice selon Godwin.

Ce qui est remarquable, c'est le caractère tardif de toutes ces attaques. La *Justice politique* a paru en 1793. Il faut attendre cinq et six ans pour en voir naître la critique (alors, souvenons-nous, que Godwin a abjuré certaines parties audacieuses de son livre). L'éclaircissement de ce mystère ne peut être trouvé que dans les événements de France. Ce qui contraint à cette idée, c'est la nature agressive de tous les écrits cités (sauf un, celui de Malthus). Ils ne sont pas l'œuvre d'intellectuels qui, par souci intime de la vérité, réfutent des théories qui leur semblent fausses. L'animosité et la violence dont tous font preuve, manifestent une fureur que, seules, la peur et la passion peuvent expliquer. En vérité, la Révolution française continue de régir la destinée de Godwin. Il est peu d'exemples aussi clairs et aussi émouvants d'une vie où les événe-

(1) Henry Crabb Robinson, *Diary, Reminiscences and Correspondence*. 3 vol., 1869. London, t. Ier, p. 45.

ments extérieurs aient eu un tel rôle. Non seulement, le moment d'enthousiasme et d'excitation révolu, Godwin est retombé à son niveau. Mais, même le livre remarquable qu'il écrivit au temps où il était soulevé au-dessus de lui-même, n'échappe pas à l'emprise des circonstances. Les pamphlets de Green et de Findlater, les conférences de Mackintosh, l'important traité de Malthus ont réussi à tuer la *Justice politique* dans l'estime publique, à faire passer Godwin pour un malfaiteur. En 1798-99, la Révolution a clos son cycle; mais, à la faveur du désarroi, un homme va s'imposer qui incarne, selon le mot de Findlater, « le despotisme militaire ». Les Anglais ne s'y sont pas trompés : c'est la Révolution qui a permis un Bonaparte; et la haine qu'ils ont éprouvée, dès l'abord, pour Bonaparte, dont ils ont pressenti la force, le goût et le pouvoir de conquête, s'étend, par un développement naturel, à toute la France, à la Révolution, à ses idées, à tous ceux qui, Français ou non, les soutiennent. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le terrible pamphlet du révérend Charles Findlater, où se mêlent les invectives contre Godwin et ses théories, contre Marat et contre Bonaparte,

coupable d'avoir envahi l'Italie, puis l'Egypte.

Par tempérament, les Anglais envisagent, du point de vue utilitaire, même les choses qui sont de pure spéculation. De même que la France et les idées de la Révolution leur devinrent odieuses du jour où les armées de la Convention pénétrèrent en Belgique, de même Godwin, fils intellectuel de la Révolution, leur parut un malfaiteur public le jour où un général français prétendit dominer la Méditerranée. Il faut voir dans ces attaques prodiguées à Godwin entre 1798 et 1801 un sursaut du nationalisme anglais et la peur que se formât, toute proche, une forte puissance maritime. Il y faut voir aussi la continuation, accentuée, de cette politique destinée à soulever l'Angleterre contre tout ce qui portait le label : *made in France*, et où les prêtres de l'Eglise établie jouèrent le principal rôle (1).

Tous les critiques de Godwin, depuis Proby et Malthus jusqu'au docteur Parr, ont un trait

(1) La lecture des discours-sermons des prêtres anglicans est d'un intérêt passionnant. Voir particulièrement : Georges Ball, *Sermon preached in the Cathedral of Worcester*. March, 7, 1795. — William Buller, *Sermon preached before the Lords Spiritual and Temporal*, March, 9, 1796. — Robert Holmes, *Sermon*... March, 9, 1796. — Rev. Arthur O'Leary, *Sermon*... March, 8, 1797.

commun : ce sont des réalistes. Certes, ils ne prétendent pas, contre Godwin, que l'homme n'est pas doué de la raison, mais ils se refusent à voir en elle la faculté exclusive ou éminente de l'âme. L'homme est, à leurs yeux, un organisme infiniment complexe; et les puissances du sentiment et de l'instinct sont destinées à l'emporter toujours sur les ordres de la raison. Il serait sans doute désirable qu'il en fût autrement; mais la première règle de toute philosophie morale est de partir de l'homme tel qu'il est.

Ce caractère commun observé, il importe, parmi tous les adversaires de Godwin, d'en mettre un, Malthus, hors de pair. Alors que les pamphlets des autres, si vivants et si vrais qu'ils soient, n'apportent rien d'original au fond, *l'Essai sur la population* est une œuvre qui, par son volume, sa profondeur et sa nouveauté, et par la formidable influence qu'elle exerça, se détache entièrement des circonstances dont elle naquit.

Dans cet assaut donné, pendant quatre années, aux idées de Godwin, il semble que ses ennemis se soient partagé la tâche. Les uns, Proby (1),

(1) *Modern Philosophy and Barbarism, or a Comparison bet-*

Hall (1), le docteur Parr (2), Green (3), attaquent la conception de l'universelle bienveillance. Le révérend Charles Findlater s'en prend à l'idée d'égalité. Et James Mackintosh affirme la nécessité des gouvernements.

La thèse de Godwin était la suivante : Le devoir moral tout entier est compris dans la justice; et la justice nous commande de produire tout le bien en notre pouvoir. Mais, pour ce faire, force nous est d'être libres de toute contrainte intime : promesses, serments, amitié, gratitude, pitié doivent disparaître, comme nous donnant des raisons d'agir autres que la considération de l'utilité générale.

Certes, concède le docteur Parr, nous devons faire le bien à tout homme. N'est-ce pas l'ordre du Christ : « Aime ton voisin comme toi-

ween the theory of Godwin and the practice of Lycurgus, by W. C. Proby. London, 1798.

(1) *Modern Infidelity considered with respect to its influence on Society*, by Rob. Hall, 1800.

(2) *A Spital Sermon, preached at Christ Church*, tuesday April, 15, 1800, *with Notes*, by Samuel Parr. London, 1801. — Voir *Edinburgh Review*, t. Ier, p. 18.

(3) *An Examination of the leading principle of the New System of Morals, as that principle is stated and applied in Mr Godwin's Political Justice, in a letter to a friend*, by Thomas Green. 1799.

même? » En ce point, la philosophie nouvelle doit être approuvée.

« Mais où elle se montre folle, c'est en nous demandant de sacrifier nos affections particulières à l'universelle philanthropie, d'être homme et citoyen avant que d'être Anglais, père ou mari. »

Un tel plan est nécessairement illusoire, parce qu'il contrarie les plus solides instincts de notre nature. La raison n'est pas une puissance assez forte pour entraîner l'homme à l'action. Il lui faut les renforts de l'affection, de la sensibilité ou de l'intérêt.

Par tempérament, nous sommes tels que le bien général nous est un objet trop vaste et trop abstrait. « Le plus ardent philanthrope mangerait son dîner de bon appétit, quoique l'une des Philippines, avec tous ses habitants, vienne d'être engloutie par un tremblement de terre (1). » C'est assez de faire le bien à ceux qui nous entourent. Cela exige déjà une incessante surveillance de notre amour-propre.

Il est vain de vouloir détourner de son lit natu-

(1) Green, *loc. cit.*, p. 32.

rel le cours des affections bienveillantes. La mère ne peut oublier l'enfant né de son sein, l'ami délaisser son ami dans la peine. L'homme qui ne prendrait jamais pour guide que le bien général est un être fictif. Car la raison ne peut pas davantage nous faire agir qu' « Euclide n'aurait pu s'enflammer d'amour pour un triangle ou de haine pour une sphère (1) ».

Et d'ailleurs est-il mauvais que l'autorité de la raison soit bridée par les sentiments particuliers? Les préceptes de la nature apparaissent, à l'analyse, salutaires. Et le véritable moraliste devrait recommander les affections domestiques, au lieu de les détruire. La bonté générale n'est que la suite de la bonté privée. Pense-t-on que l'homme qui aurait réussi à regarder avec indifférence ses enfants, sa femme, ses amis, ses bienfaiteurs, serait mieux préparé à l'amour désintéressé de l'espèce?

A peu de chose près, on peut dire que dans toute l'œuvre de Godwin, représentée par la *Justice politique* et l'*Enquirer*, seule, la page où il recommandait, au cas où un incendie menace-

(1) Green, *loc. cit.*, p. 52.

rait la maison de Fénelon, de sauver celui-ci de préférence à sa domestique, qu'elle fût notre mère, notre femme ou notre bienfaitrice, avait eu le don d'émouvoir le docteur Parr, et Green, et Proby, et Robert Hall. Ce point particulier du système est négligé par Findlater, qui, lui, s'en prend à la doctrine égalitaire (1).

Ce révérend Charles Findlater, ministre de Newlands, apparaît un redoutable conservateur et un nationaliste ardent. Les écrits de Parr et autres conservaient une certaine courtoisie dans la polémique. Le sermon de Findlater a la véhémence injurieuse des pamphlets les plus passionnés. Aussi bien sa note est-elle au diapason de milliers de sermons et de discours prononcés contre les idées françaises, par des prêtres anglicans, à la fin du dix-huitième siècle.

La doctrine française de l'égalité est, aux yeux de Findlater, une conception monstrueuse. Il faut être visionnaire pour croire que l'industrie et la civilisation subsisteraient sans le stimulant de la propriété privée. En réalité, « dans toute société

(1) *Liberty and Egality, a Sermon to which is subjoined an appendix containing an Analysis of, and some observations on, Godwin's System of Society in his Political Justice*, by the Rev. Charles FINDLATER, minister of Newlands, 1800.

civilisée, il existe une lie et un rebut, composé des scélérats et des gens sans principes qui, étant dénués de tout bien, sont toujours prêts à se faire un butin de la richesse des autres... Contre les clameurs et les entreprises de ces bandits, il n'y a qu'une réponse : l'emploi de la force brutale ». Telle est la conduite que l'Angleterre doit adopter contre « la France qui, non contente de sa propre misère intérieure, avec toute la rage du prosélytisme, s'est efforcée d'entraîner toutes les nations voisines dans son horreur ».

« L'extravagance sans bornes du système godwinien apporte une preuve parmi tant d'autres que le choc intellectuel de la Révolution française a fêlé certaines têtes. »

Mais Findlater se réjouit que ce cauchemar soit maintenant dissipé. « Les Français, que l'on avait ridiculement représentés comme invincibles, qui, en fait, n'avaient jamais connu d'opposition déterminée, ont subi, par la grâce de Dieu, le plus efficace des échecs par la décisive victoire navale remportée par le héros anglais du Nil. Leur invincible champion lui-même, avec la fleur de son armée d'Egypte, a été repoussé dans la vallée d'Acre, grâce à l'intrépidité d'un

héroïque Anglais : Knight. La confiance est revenue dans les nations... Et après que la brutalité a été idolâtrée par une nation tout entière, dans l'apothéose de l'infâme et détestable Marat, la *liberté et l'égalité* semblent avoir terminé leur carrière dans le despotisme militaire. »

Après ces accents, le révérend Findlater s'attache à démontrer à son public qu'il y aura toujours des inégalités dans la condition des hommes et qu'il y faut voir une des lois intangibles de la nature.

Les conférences de Lincoln's Inn, où, dès le début de l'année 1798, Mackintosh attaquait les idées de son ami Godwin, deux fois par semaine, devant un auditoire de cent cinquante à deux cents personnes, n'étalent pas la même passion furieuse. Mackintosh est un savant. Nous l'avons vu, en 1792, non point justifier pour des raisons sentimentales ou de logique intellectuelle, mais expliquer, à l'aide d'arguments historiques, la Révolution française. C'est avec une semblable méthode, toute scientifique, qu'après six ans il l'attaque et réfute Godwin.

Godwin, pour réclamer l'abolition progressive des gouvernements, s'était appuyé sur les con-

ceptions utilitaires. Pareillement, c'est au nom de l'utilitarisme que Mackintosh défend l'existence des gouvernements. Et il est piquant de voir ces deux esprits, partis d'une idée commune, aboutir à des résultats opposés.

Les hommes, dit Mackintosh, par besoin d'assistance mutuelle, se sont groupés en sociétés. Mais il est évident que la fin des sociétés, qui est l'entr'aide, ne peut être accomplie que par l'action d'un gouvernement. Les hommes sont plus libres sous un gouvernement, même le plus imparfait, qu'ils ne le seraient sans gouvernement. Ils sont plus à l'abri du mal, moins troublés dans l'exercice de leurs facultés naturelles, et donc plus libres, au sens authentique du mot, que s'ils n'étaient pas protégés les uns contre les autres.

Il est vrai que le gouvernement peut se faire despotique. Mais, précisément, c'est le devoir des philosophes et des hommes d'Etat d'imaginer des formes de gouvernement complexes, où chaque autorité ait des contrepoids. L'erreur foncière d'un Godwin est de croire que, plus un gouvernement est simple, plus il laisse libres les citoyens, alors que le contraire est la vérité.

C'est une folie d'appliquer les procédés de l'intelligence pure, qui sont la logique et la simplicité, à la matière sociale qui est mouvante et compliquée. La politique est une science d'observation et non de raisonnement.

Mackintosh élevait ainsi singulièrement le débat. Thomas Malthus l'éleva plus encore.

C'est un chapitre de l'*Enquirer*, sur l'avarice et la prodigalité, qui mit la plume à la main de Malthus. Dans cet essai, Godwin avait repris les principales idées de la *Justice politique*. Il y exposait son rêve d'une société égalitaire, où, toutes les institutions sociales qui pervertissent les hommes étant inconnues, chacun serait vertueux et pourrait consacrer tout son temps à la culture de son intelligence et de ses goûts, moins une demi-heure journalière employée à l'agriculture.

En 1798, Malthus était un simple pasteur de campagne, âgé de trente-deux ans. Il suffit, semble-t-il, de considérer son portrait physique pour connaître les traits dominants de sa personnalité. Cette figure longue et mince, aux contours accusés, aux joues creuses, cette bouche amère et méprisante, ces yeux admirables, à la fois vifs et graves, mais aigus, fouilleurs, cher-

cheurs révèlent une intelligence lucide, mais sèche, pratique et inapte au rêve, une nature encline au pessimisme.

Les idées de Godwin choquèrent le réalisme de Malthus. Pendant plusieurs jours, il discuta avec son père, qui admirait l'auteur de la *Justice politique* et de l'*Enquirer*. Puis il se mit au travail, et en quelques mois écrivit un petit livre intitulé : *Essai sur le principe de population, en tant qu'il affecte les progrès futurs de la société, avec des remarques sur les spéculations de Godwin, Condorcet et d'autres écrivains* (1).

Il est inexact, dit Malthus, que les vices et les maux de l'humanité aient leur source principale dans les institutions politiques, qui sont aisément modifiables. Ils ont leur origine, non pas en dehors de l'homme, mais en lui. La nature a mis dans l'homme un désir, contre lequel il peut se révolter victorieusement à certaines heures, mais qui triomphe toujours en définitive : le désir sexuel. Invincible est la force qui jette l'un des sexes sur l'autre.

(1) *An Essay on the principle of population, as it affects the future improvements of society, with remarks on the speculations of Mr Godwin, M. Condorcet and others writers.* 1798.

La conséquence fatale est que la population a tendance à croître en des proportions énormes. Malthus va plus loin que constater la tendance. Il donne la formule de la progression. Des enquêtes et des statistiques sérieuses avaient montré que, dans les Etats de l'Amérique du Nord, pays de climat sain et de mœurs pures, la population, depuis le milieu du dix-septième siècle, avait à peu près doublé par chaque quart de siècle. Malthus considéra que les Etats-Unis donnaient l'exemple de ce qui devait se produire, en l'absence de tous obstacles, dans le monde entier. Et il pose en loi : lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans. La progression de la population est une progression géométrique.

L'accroissement de la population doit nécessairement s'accompagner d'un accroissement des subsistances. Et la question est de savoir si l'accroissement des subsistances pourra être proportionnel à l'accroissement de la population. Malthus répond négativement. La population double tous les vingt-cinq ans. Il ne faut pas espérer que la somme des subsistances double pareillement. L'instinct sexuel chez les deux

sexes et la fécondité chez les femmes n'ont pas de limites, ou des limites très larges. La productivité de la terre, au contraire, rencontre des obstacles insurmontables. Et d'abord le domaine cultivable est limité en étendue. Le globe terrestre possède une superficie déterminée, qu'aucune puissance ne peut agrandir. Le jour où toute sa surface sera exploitée, on ne pourra donc attendre un nouvel accroissement des subsistances que d'un rendement supérieur des terres déjà cultivées. Mais il est évident que ce rendement supérieur, on ne peut l'espérer à l'infini. En mettant les choses au mieux, il se pourra que, pendant un premier stade de vingt-cinq ans, le sol, grâce à un traitement chimique habile, double son rendement. Mais dans le stade suivant, les efforts des hommes seront impuissants à doubler à nouveau la production. La loi du rendement non proportionnel jouera. Malgré une dépense plus grande de forces humaines et d'engrais, la terre donnera un rendement de plus en plus faible, jusqu'à devenir stationnaire.

Malthus, pour éviter le reproche d'exagération et de pessimisme, suppose impossible qu'un jour vienne où la terre cesse complètement de pro-

duire au delà de ce qu'elle produisait auparavant. Il admet que le rendement du sol peut croître éternellement. Mais cet accroissement ne doit pas être proportionnel à celui de la population. Le cas des Etats-Unis avait permis à Malthus de donner à l'accroissement de la population une formule qui avait une apparence scientifique, puisqu'elle s'était réalisée dans les faits. La formule de l'accroissement des subsistances était, par contre, difficile à déterminer. Malthus s'en tient à des hypothèses. Il suppose qu'au bout d'une première période de vingt-cinq ans le rendement du sol a doublé! Puis il admet que chaque nouveau quart de siècle ajoute une quantité égale au produit primitif de la terre. Il pose ainsi en loi que « les moyens de subsistance, dans les circonstances les plus favorables à l'agriculture, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique ».

Comparons les lois. Leur résultat est saisissant. Représentons par le chiffre 1 la population et la somme des subsistances dans l'année prise comme point de départ. Au bout de vingt-cinq ans, les deux termes sont représentés par le

chiffre 2. Il n'y a pas encore rupture d'équilibre. Mais après une nouvelle période de vingt-cinq ans, soit, au total, après un demi-siècle, la population sera égale à 4, la somme des subsistances à 3. Au bout de soixante-quinze ans, l'écart entre la population et les moyens de subsistance sera mesuré par les chiffres 8 et 4.

Ainsi, même dans l'hypothèse la meilleure, en supposant que, dans la première période de vingt-cinq ans, le rendement du sol soit doublé, et surtout en admettant que les produits de la terre soient éternellement accrus, il reste qu'au bout de soixante-quinze ans il n'y a de subsistances que pour la moitié de la population.

Et cependant l'homme ne peut vivre que s'il mange. Aussi, la population tendant sans cesse à dépasser le niveau des subsistances, se produit-il, à tous les instants de la vie, une formidable hécatombe humaine. Les forces qui abaissent continuellement le niveau de la population au niveau des subsistances sont groupées par Malthus sous deux chefs : le vice et le malheur. Par vice, il faut entendre tous les moyens qui assurent la satisfaction des désirs sexuels, en évitant la procréation : la prostitution, l'avortement,

les passions hors nature, etc... Enfin le malheur comprend toutes les causes qui réduisent la durée naturelle de la vie humaine : les maladies, les souffrances que font naître l'absence ou la rareté des moyens de subsistance, etc...

C'est dans le principe de population, dans le désir sexuel, c'est-à-dire dans la nature de l'homme, qu'il faut chercher les causes de sa misère, de ses maux et de ses défauts. « Les maux, dit Malthus, que causent à la société les lois politiques et l'administration établie de la propriété ne sont, en fait, que légers et superficiels, si on les compare avec ceux qui dérivent des lois de la nature et des passions des hommes. »

La conséquence, désolante, de cette constatation est que la perfection et le bonheur humains ne sont pas de ce monde! Il est à peu près impossible, en effet, de modifier la nature humaine. Les maux qui ont leur source en elle sont, par suite, éternels.

Le régime d'égalité, rêvé par Godwin, n'est qu'une dangereuse utopie. Il n'y a plus de propriété privée. Les produits du sol sont répartis entre tous les membres de la communauté, suivant la formule : « à chacun selon ses besoins ».

Les mœurs sont pures, les travaux sains. Les causes qui abrègent la durée naturelle de la vie humaine ne fonctionnent donc pas.

Mais, dans une telle société, il va se produire aussitôt que, les hommes, étant débarrassés du souci de nourrir leurs enfants, se livreront éperdument à l'instinct sexuel. La population croîtra avec une rapidité sans exemple. Elle doublera en vingt-cinq ans, en vingt ans peut-être ou en moins encore. Et bientôt la terre sera impuissante à nourrir toute cette multitude. Les membres de la communauté auront beau consacrer leurs journées entières au travail agricole, ne laisser improductif aucun centimètre carré du sol, fatalement les subsistances seront insuffisantes. Et l'on verra le malheur et le vice, que l'on avait chassés de cette société idéale, reparaître en maîtres. Des enfants, des femmes, des vieillards mourront de faim. L'instinct de conservation, dominant tous les sentiments altruistes, les forts voleront la part des faibles. « On ira, de nuit, dit Malthus, cueillir le blé avant sa maturité; on en amassera secrètement, au delà de la portion légitime. »

Et de tout cela les institutions ne seront pas

responsables. Au contraire, la vie sociale devenant impossible, il faudra rétablir des lois sur la propriété et, pour arrêter le flot des naissances, décréter que les parents seront contraints de nourrir leurs enfants. Ainsi le mariage sera restauré et, d'une façon générale, toutes les institutions que l'on observe aujourd'hui. On aura bouleversé la société sans résultat utile.

Godwin était fort sensible aux critiques. Ces attaques répétées l'émurent vivement, surtout celles de Mackintosh et du docteur Parr, qui étaient ses amis. Il avait assisté, à la fin de l'année 1798, à une ou deux conférences de Mackintosh; il s'abstint de paraître aux autres, mais des amis lui en rapportèrent les propos. L'orateur invectivait contre « ces hommes qui, à la poursuite d'une popularité transitoire, ont exercé leur art à revêtir du manteau du paradoxe les plus misérables lieux communs », contre « ces superficiels métaphysiciens, ces sauvages destructeurs, promulgateurs d'absurdes et monstrueux paradoxes ». Une fois même, n'alla-t-il pas jusqu'à déclarer : « Soyez sûrs que si ces soi-disant philosophes tenaient un jour le pouvoir entre leurs

mains, on les verrait aussi féroces, aussi altérés de sang et remplis d'ambition personnelle que ceux qui s'abritent dans une contrée voisine. »

C'en était trop! Indigné, Godwin écrivit à Mackintosh pour se plaindre de ces procédés. Et Mackintosh répondit par l'habile et ferme lettre que voici :

« Cher Monsieur (1).

« J'ai lu avec un réel plaisir votre lettre ingénue. Je vous dois une honnête réponse. Je me crois capable de la faire aussi naturelle qu'il est possible. L'expression « sauvages destructeurs » que vous citez, vous trouverez à la lecture qu'elle n'est qu'une demi-plaisanterie dirigée contre les métaphysiciens en général, parmi lesquels j'ai parfois la vanité de me ranger. « Ceux qui cachent des lieux communs sous le manteau du paradoxe » n'est certes pas une allusion à vous. La chose est si commune, en tant que procédé littéraire, que je pense plutôt qu'aucun écrivain particulier n'était présent à mon esprit, quand j'écrivis le passage. Vos idées n'ont pas besoin

(1) Lettre de Mackintosh du 30 janvier 1799.

d'artifices qui les fassent apparaître plus singulières qu'elles sont. Pour ce qui est de Turgot, Rousseau et Condorcet, j'ai le plus haut respect pour le premier de ces écrivains. Le second, je l'ai depuis longtemps considéré comme le plus éloquent et le plus délicieux insensé qui ait jamais existé. Quant au troisième, je continue à le tenir pour un écrivain froid et obscur; je n'ai jamais fait grand cas de ses talents, en partie peut-être parce que je ne suis pas grand juge de sa supériorité mathématique, à laquelle il doit principalement, je crois, sa notoriété. Sa conduite ne m'apparaît pas avoir été bonne. Mais, dans aucune des phrases que vous avez choisies, je n'ai insinué que lui ou un autre spéculatif ait été influencé par de basses raisons. Un homme peut être « malfaisant » avec les meilleures « raisons » du monde. Dans toute discussion de « principes spéculatifs », il est toujours déloyal d'accabler l'auteur que l'on combat avec les « conséquences immorales » que nous supposons découler de ses idées, et de ne pas mentionner que c'est toujours un pauvre et impertinent sophisme de présenter ces conséquences en argument contre la vérité d'une proposition spécula-

tive. Mais le cas est tout différent dans les disputes morales et pratiques. Ici, les conséquences sont tout et doivent être constamment prises à témoin, spécialement par ceux qui, comme vous et moi, considèrent l'utilité comme le mètre des règles morales. Appliquons cela au présent sujet. En ce qui regarde votre personne, je n'ai jamais eu l'intention de rien dire de désobligeant ou d'irrespectueux. J'ai toujours hautement prisé votre acuité d'esprit et votre bienveillance. Vous avez publié vos idées, que vous croyez justes et des plus salutaires, mais que j'ai, dès l'abord, considérées comme des erreurs de la plus pernicieuse tendance. Vous avez fait votre devoir en rendant publiques vos opinions. Je fais le mien en essayant de les réfuter; et l'un de mes principaux moyens de réfutation est d'étaler ces funestes conséquences que je crois en découler. J'avoue, cependant, que j'aurais dû restreindre aux seules doctrines ces épithètes que j'emploie pour indiquer les pernicieuses conséquences. Bien que ces épithètes, quand je les applique à des hommes, ne soient jamais destinées à répandre la calomnie sur le caractère, moral ou intellectuel, des individus, mais simplement à

les représenter comme les promulgateurs d'opinions que je juge fausses et dangereuses, cependant j'admets que je n'aurais pas dû appliquer les épithètes à l'homme. Je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur cette grande distinction, que j'observerai dans mes conférences et dans l'ouvrage qui peut, un jour, en être le fruit. Je vous assure que je n'ai jamais éprouvé le désir que nos relations soient amoindries, n'en ayant jamais retiré que du plaisir. La distance, le hasard, nos occupations et la paresse ont contribué à les relâcher, mais le sentiment n'y a pas eu de part. J'espère, au contraire, que nous continuerons à présenter l'exemple, qui n'est que trop rare, d'hommes qui sont adversaires intellectuels, mais amis personnels.

« James Mackintosh. »

Lorsque, le 15 avril 1800, le docteur Parr eut, à son tour, dans son discours devant le Lord-Maire et la Corporation de Londres, attaqué les idées morales de Godwin, celui-ci lui écrivit pour s'étonner de cette attitude inattendue (1). Et Parr

(1) Lettre de Godwin du 24 avril 1800.

de répondre sèchement (1) : « Je n'ai jamais recherché votre connaissance, monsieur, avec empressement. Je vous ai reçu avec amabilité, quand vous me fûtes présenté par Mr Mackintosh. Je vous ai traité avec le respect qui est dû à vos talents et à votre valeur. Mais, avant 1800, j'avais cessé d'avoir de vous aussi favorable opinion qu'en 1794. En 1794, je n'avais pas lu dans votre *Enquirer* le passage où vous parlez, d'une manière si irrévérencieuse et défavorable, du fondateur de cette religion dont vous savez que je suis prêtre, et dont vous n'avez pas de raison de douter que je lui sois fidèle. En vérité, monsieur, quoique je trouve dans ce livre maintes observations judicieuses sur la vie et maints exemples de votre talent d'écrivain, votre fausse interprétation des pensées du Christ et vos insinuations contre sa bienveillance me sont revenues souvent à l'esprit. Par la ressemblance qu'elles ont avec les effusions impies de Voltaire, que j'ai lu récemment, elles m'ont déplu et me déplairont toujours de plus en plus.

« Je n'avais pas été choqué, en 1794, avec tous

(1) Lettre de Parr du 29 avril 1800.

les sages et bons citoyens, du livre que vous intitulez : *Mémoires de l'auteur des Droits de la femme.*

« Je n'avais pas alors découvert la terrible influence de vos opinions sur la conduite, la paix et le bonheur de deux ou trois jeunes gens, dont j'estimais les talents et aimais les vertus...

« S. PARR. »

Mais un échange de lettres privées ne pouvait suffire à Godwin. Il était beaucoup trop « auteur » pour ne point saisir cette occasion d'écrire un livre de justification personnelle. Dans un opuscule intitulé : *Réflexions occasionnées par la lecture d'un sermon du docteur Parr, avec une réplique aux attaques du docteur Parr, de MM. Mackintosh, Green, de l'auteur d'un* Essai sur la population, *et d'autres* (1), il répondit à l'ensemble de ses adversaires.

Les premières pages sont pour s'étonner que ses ennemis aient attendu si longtemps avant de le combattre. Et, comprenant à merveille que son

(1) *Thoughts occasioned by the perusal of Dr. Parr's Spital Sermon, being a Reply to the Attacks of Dr. Parr, Mr. Mackintosh, the author of an Essay on Population and others.* London, 1801. — Voir : *The Edinburgh Review*, t. Ier, p. 18.

grand tort, à leurs yeux, était d'avoir répandu en Angleterre les idées françaises, il déclare intrépidement : « La Justice politique est l'enfant de la Révolution française. Quel cœur pouvait manquer de se soulever d'enthousiasme à voir un grand peuple secouer les chaînes de l'un des systèmes politiques les plus oppressifs du monde! »

Pourquoi l'attaque-t-on si tardivement, alors que la Révolution, en France, a, depuis des années, terminé ses excès, et qu'en Angleterre les jours de réclamations démocratiques sont passés! Pourquoi Mackintosh l'a-t-il traité comme un voleur de grand chemin ou un assassin, pour avoir livré au public des réflexions toutes sincères!

Et surtout pourquoi le docteur Parr, Green et d'autres le prennent-ils à partie sur le seul point où il ait fait amende honorable : les sentiments du cœur? Godwin rappelle que, dans la préface de *Saint-Léon*, il a abjuré ses erreurs anciennes. Il renouvelle sa confession : « Je dirais maintenant que l'on doit, à l'ordinaire, non seulement pourvoir sa femme et ses enfants, ses frères et ses relations, avant de pourvoir les étrangers, mais qu'il est bon que, agissant ainsi, notre conduite

soit le résultat de ces affections privées et domestiques, par lesquelles, de tout temps, l'activité de l'homme a été stimulée et dirigée. »

Cependant, sur un point, il maintient son antagonisme avec Parr. Alors que celui-ci voit le critérium de la vertu d'un acte dans sa cause, Godwin le voit dans son effet. En d'autres termes, le docteur Parr justifie une action par le sentiment qui l'a commandée. Fidèle à la doctrine utilitaire et toujours imprégné par l'idée du devoir moral, Godwin déclare : « Je dois être attentif au bien de mon enfant, parce qu'il est un membre de la grande congrégation de la famille, parce que je comprends mieux ses besoins, son caractère, et que, par suite, je peux lui faire plus de bien qu'à quiconque. »

Précieuse déclaration, qui prouve combien, même après avoir admis la puissance légitime des sentiments, Godwin maintient son attitude ancienne. Le bien général reste pour lui l'objet d'une conduite morale. « L'homme, qui a reçu une forte éducation à la grande école de la perfection humaine, a des passions et des affections comme les autres. Mais il sait que ces affections particulières ont une tendance à l'excès et qu'il

faut les soumettre à la raison. Il a donc présents à l'esprit les principes d'après lesquels leurs bornes sont fixées. Je crois qu'un tel homme serait d'autant plus parfait qu'il s'efforcerait d'élever la philanthropie au rang des passions. Je désirerais vivement employer une partie de chaque journée à me rendre capable d'être le bienfaiteur des étrangers et de ceux que je ne connais pas... Quoi qu'il advienne de la doctrine d'universelle philanthropie, je suis persuadé que, dans les limites où je l'ai enfermée, on trouvera que le fondateur du Christianisme est parmi ses plus éminents avocats. Il a maintes fois exprimé son mépris des affections privées. »

S'étant ainsi débarrassé de Parr et de Green, Godwin en vient à l'*Essai sur la population.* Après avoir déclaré qu'il se sent fier d'avoir, par ses écrits, fourni l'occasion et le mobile d'un si estimable traité, il admet le principe malthusien que la population a tendance à dépasser le niveau des moyens de subsistance, mais il en repousse avec énergie les conséquences : la permanence et la nécessité du vice et du malheur.

Le mal à naître d'un excès de population ne lui semble pas si pressant. Tout ménage peut

déjà produire deux enfants, sans que la population croisse. Il peut même en produire trois, car deux seulement atteindront l'âge d'homme. Il peut même aller jusqu'à quatre, car tous les mariages ne sont pas féconds... Mais quatre enfants, cela ne peut-il pas satisfaire l'ardeur sexuelle des couples? Et puis, ne faut-il pas compter sur la contrainte morale! Malthus lui-même, dans la nouvelle édition de son *Essai*, lui accorde un rôle. « Or, s'écrie Godwin, dans la société égalitaire dont je rêve, y aura-t-il moins de prudence et de vertu qu'aujourd'hui? »

Dans la conclusion de son plaidoyer *pro domo*, Godwin lâche la bride à son fougueux optimisme : « Pour moi, dit-il, je pense fermement que des jours de plus grande vertu et de plus ample justice descendront sur la terre, et je ne peux croire que le trône de l'ignorance et du vice soit placé sur un piédestal si solide qu'il ne puisse être renversé. »

CHAPITRE IV

PREMIERS EMBARRAS PÉCUNIAIRES
(1800-1811)

En 1798, Godwin, si ses facultés étaient retombées à leur niveau, n'avait pas encore, du moins, abandonné toute ambition intellectuelle. Il rêvait de grands traités philosophiques. En 1800, l'ère des ambitieux projets, elle-même, est close. Les embarras pécuniaires assaillent Godwin. Il a une famille à nourrir : les deux fillettes que lui a laissées Mary Wollstonecraft. Et comme il est, de tous les hommes, le moins capable d'administrer une maison et d'élever des enfants, il est contraint de confier les petites Fanny et Mary à des soins mercenaires. Mais il n'a pas d'argent. Il lui faut écrire pour en gagner. Et sa plume, qu'il voulait libre, est maintenant enchaînée par la nécessité du gain. Il songe tout d'abord au théâtre, comme au meilleur moyen d'acquérir de fortes sommes. Le philosophe austère se fait

auteur dramatique. En 1800, il écrit en vers blancs une pièce de cinq actes, *Antonio*. Le scenario en était tragique. Hélène est fiancée, avec le consentement de son père, à Roderigo, un ami de son frère Antonio. Tandis qu'Antonio et Roderigo sont à la guerre, Hélène se prend d'amour pour don Gusman et l'épouse. Le roi, son parrain, a rompu l'engagement antérieur. Antonio, revenu, trouve sa sœur mariée. La rage qui l'anime est épouvantable. Il enlève sa sœur du foyer conjugal et demande au roi d'annuler le mariage avec Gusman. Le roi refuse l'annulation. Sur quoi Antonio fend le rang des gardes et tue sa sœur.

La pièce fut jouée le 13 décembre 1800, avec Kemble dans le rôle d'Antonio, et la merveilleuse Sarah Siddons dans celui d'Hélène. Ce fut un échec sans retour. Godwin passa tout le temps de la représentation dans une loge, avec son ami le poète Charles Lamb, qui avait composé le prologue. Le premier acte fut joué au milieu d'un silence terrible. Godwin ne manifestait aucune inquiétude; il pensait que des applaudissements eussent été déplacés dans une tragédie. Au second acte, la salle sembla éprouver quelque

intérêt; mais au troisième elle retomba à sa torpeur. Puis, au milieu d'une grande scène, quelqu'un se mit à tousser. On était en hiver; la quinte gagna tout le public et même les acteurs. C'était fini! En vain, le dialogue se fit plus passionné. Quand, au dernier acte, Antonio leva son poignard sur sa sœur, la foule, furieuse, éclata en cris indignés et en sifflets (1).

Cet insuccès n'attrista aucunement Godwin, qui, par une illusion fréquente chez les écrivains, considéra toute sa vie *Antonio* comme son œuvre la meilleure.

Les embarras d'argent se firent plus lourds. La correspondance de Godwin le montre empruntant à chacun de ses amis, puis s'excusant de ne pouvoir payer ses dettes. Il lui manquait une épouse économe qui s'occupât de la maison et des enfants. Il crut la trouver dans une certaine Mme Clairmont, avec laquelle il se maria en 1801. Cette fois, il n'eut pas à faire les avances. Mme Clairmont habitait, au Polygon, la maison qui touchait celle de Godwin. Un soir, Godwin étant à son balcon et elle au sien, elle s'écria :

(1) *London Magazine : The old Actors*, BY ELIA, vol. V, avril 1822, p. 305, 311.

« Que vois-je! Mais c'est l'immortel Godwin! » Avaler les flatteries, même les plus énormes, avait toujours été l'une des faiblesses de Godwin. Il ne repoussa même pas celle-là. Des relations s'ouvrirent entre les deux voisins, et un mariage suivit.

Il ne fut pas heureux. Mme Clairmont avait un caractère très aigre. De plus, elle n'était pas apte à conduire une maison et à prendre la place d'une mère pour les enfants qui n'étaient pas d'elle. Elle avait elle-même deux enfants (étant veuve), un fils, et une fille du même âge que Fanny, et bientôt elle eut un fils de Godwin.

En l'épousant, Godwin n'avait réussi qu'à se donner un maître (car elle était très autoritaire) et à accroître ses charges domestiques.

Il travaille avec énergie pour se procurer les sommes nécessaires à l'entretien de sa famille. En 1801, il écrit une tragédie, *Abbas, roi de Perse*, qu'il présente à Sheridan; mais on la lui refuse. Il emprunte à ses amis, aux étrangers qu'il voit pour la première fois, aux jeunes gens qui viennent lui demander conseil. Car il n'a pas perdu son autorité sur tous. Pour beaucoup, il reste le grand philosophe novateur, surtout

pour les jeunes, dont le seul moyen de se donner la sensation qu'ils dépassent les vieillards est d'adopter des idées excessives. Et même, Godwin demeure suspect à l'autorité politique; en novembre 1801, le gouvernement lui refusa tout passeport, pour un voyage qu'il voulait faire à Paris. Aussi bien, n'avait-il rien abdiqué de son admiration pour la France. Les excès de la multitude n'avaient jamais été à ses yeux que des taches sur le soleil. Il pensait que Napoléon continuait la Révolution et que ses armées émanciperaient l'Europe.

Malgré sa gêne, Godwin tenait maison ouverte. Quoique ses nouveaux livres fussent écrits sans conviction, pour avoir du pain, il conservait l'amour de la philosophie. Une discussion philosophique le nourrissait autant qu'un fort dîner. Parmi ceux qu'il fréquentait, se trouvaient Holcroft, le poète Charles Lamb, le comte de Lauderdale, pair d'Ecosse, admirateur fidèle de la Révolution, qui était entré un jour à la Chambre des Lords vêtu en jacobin, et le comte Stanhope, disciple de Rousseau et de Mably, oncle de Pitt, grand seigneur démocrate, qui, exalté par la chute de la Bastille, avait effacé les armoiries de

ses voitures, vendu sa vaisselle plate et les merveilleuses tapisseries que le roi d'Espagne avait données à son grand-père.

Au milieu de ces amis, Godwin oubliait les difficultés qui l'accablaient. Sa femme se montrait de plus en plus acariâtre; et il avait songé à se séparer d'elle. Elle sacrifiait les enfants de son mari aux siens propres, contraignant Fanny et Mary aux arides travaux domestiques, tandis qu'elle faisait donner à sa fille, Jane Clairmont, une éducation complète.

Mais l'argent manquait. Les ouvrages que Godwin écrivait, une *Vie de Chaucer* en deux volumes, un roman, *Fletwood*, un drame, *Faulkener*, lui étaient à peine payés. Bientôt, il dut songer à se procurer autrement des ressources, ayant, outre sa femme et lui, cinq enfants à nourrir. Son caractère était celui d'un solitaire et d'un contemplatif; il lui fallut cependant se lancer dans les affaires. Il installa, près d'Oxford Street, un magasin de livres pour enfants. L'enseigne portait un nom d'emprunt, celui de Baldwin, car Godwin demeurait un objet d'indignation pour l'opinion publique. Depuis qu'il avait répondu à Malthus en déclarant qu'il était suffi-

sant que chaque couple eût, en moyenne, quatre enfants, on affirmait qu'il prêchait l'infanticide.

Sous ce nom de Baldwin, il publia quantité de livres de fables anciennes et modernes. Sa femme traduisit du français quelques ouvrages. Ses amis, Hazlitt, Mary et Charles Lamb, lui donnèrent à publier une grammaire anglaise, des contes de Shakespeare.

Commencée en 1805, l'entreprise de librairie dura vingt ans.

Par ailleurs, Godwin continuait sa production littéraire. En 1806, à la mort de son ami Fox, il donna au *Morning Chronicle* un long et enthousiaste article sur le grand orateur libéral, où il attaquait Pitt, son despotisme, sa politique *sauvage* à l'égard de la France (1). En 1809, il publia une *Vie des neveux de Milton, Edward et John Philipps.*

Ces travaux et son commerce ne réussissaient pas à le tirer d'embarras. Godwin eut alors l'idée d'ouvrir une souscription. Il dicta à son ami Marshal les démarches à faire. Marshal s'adressa aux amis politiques de Fox, le comte de Lauder-

(1) *Morning Chronicle*, october, 22, 1806.

dale, lord Holland, le duc de Bedford, le comte Grey, etc., qui, tous, et pour des sommes importantes, vinrent en aide au « vieux libéral ».

On a beaucoup reproché à Godwin cette souscription, organisée par lui-même, et l'insistance qu'il apporta à ses demandes d'argent. On a dit qu'alors la fermeté de son caractère s'était dissoute (1). Nous ne pensons pas qu'il faille lui jeter la pierre. Il reste, au contraire, en empruntant sans gêne à toutes ses connaissances, fidèle à ses idées. Il pensait que l'on pouvait atteindre, en science politique, à une vérité aussi absolue que dans les sciences mathématiques et naturelles. Et il regardait la *Justice politique* comme une invention où était révélé le secret du bonheur humain. Dès lors il n'avait aucun scrupule à se laisser soutenir par les libéralités du public, qui le payait simplement de ses bienfaits et de ses services.

(1) Kegan Paul, t. II, p. 57.

CHAPITRE V

GODWIN ET SHELLEY

En 1811, il vint à Godwin, en la personne du poète Shelley, un nouveau disciple, remarquable par sa jeunesse autant que par sa ferveur.

A la fin de son séjour au collège d'Eton, à l'âge de dix-sept ans, Percy Bysshe Shelley lut les romans de Godwin et la *Justice politique*. N'est-ce pas une aventure étrange que les pages où, en termes glacés, Godwin avait fait le procès de toutes les institutions tyranniques, aient pu éveiller le moindre enthousiasme en Shelley? Aussi bien, des œuvres de Godwin, est-ce ses romans, *Caleb Williams* et *Saint-Léon*, qu'à l'origine il préféra. Il y trouvait ce mouvement, cette ardeur plus vive et ce mystère, qui sont des qualités indispensables aux idées pour les faire aimer des jeunes gens, même les plus précoces. En 1810, il publia un roman, *Zastrozzi*, qu'il avait écrit dans les deux années précédentes, et

où se trouve, toute vivante, l'influence de *Caleb Williams*. Zastrozzi, comme lord Falkland, poursuit de sa haine et de ses persécutions un jeune homme.

La même année 1810, Shelley fit paraître un second roman, *Saint-Yrvine ou le Rose-Croix*, qui n'aurait jamais vu le jour si Godwin n'avait publié, dix ans auparavant, *Saint-Léon*. Shelley goûtait avec passion *Saint-Léon*. Il l'avait tant lu, qu'il finissait par croire à l'alchimie et à l'élixir de vie. Le principal personnage de *Saint-Yrvine* est un jeune homme, soumis à la mystérieuse action d'un magicien, le rose-croix Ginotti.

Mais il y a dans ces deux romans d'adolescence autre chose déjà qu'une imitation formelle des nouvelles de Godwin et une parenté d'intrigue. On y sent parfois un Shelley imprégné des théories politiques et morales de la *Justice politique*. Zastrozzi s'efforce de dépouiller la femme qu'il aime de toute croyance religieuse, et Wolfstein enivre son amante du chant de l'amour libre.

Cette emprise des théories anarchistes de Godwin sur l'esprit de Shelley ne fit que grandir. Il avait la haine de toutes les autorités, qu'elles fussent incarnées en son père, dans les prêtres ou

en ses professeurs. A Oxford, où il est étudiant en 1810 et 1811, il écrit des vers révolutionnaires, où il unit, dans un mariage mystique, les âmes de deux tyrannicides : Ravaillac et Charlotte Corday. Et, avant le terme de ses études, il est renvoyé de l'Université pour un manifeste où il démontrait, par une succession de théorèmes géométriques, l'inexistence de Dieu.

Cependant, ce qui, dans les idées de Godwin l'enthousiasmait, c'était peut-être moins cet anarchisme qui soustrait l'individu à toute influence extérieure ou sentimentale, que les invectives contre le luxe des riches et l'orgueil des rois. Shelley n'était pas un égoïste; il a fait, autour de lui, à ceux qui l'aimèrent, ce minimum de mal que l'on peut demander aux poètes romantiques. Très bon, doué d'une certain sens moral, l'état de l'Angleterre en ces années du blocus continental le révoltait, et que la Cour continuât de vivre dans le faste, quand le peuple mourait de misère.

Cette générosité d'âme, il la manifesta, dans l'été de 1811, en se mariant. Miss Harriett Westbrook était une adorable poupée; mais Shelley ne l'aimait pas d'amour. Il admirait sa chevelure

et les éblouissantes couleurs de son teint, mais elle manquait de cette âme immense et passionnée qu'il cherchait dans les femmes. Elle était malheureuse, tyrannisée par des parents autoritaires; et c'est pour la soustraire à cette sujétion qu'il l'enleva d'abord, puis l'épousa. L'ayant faite sienne en lui prêchant la révolte contre son père et déracinant d'elle toutes ses croyances religieuses, il se jugeait responsable de son avenir. En l'épousant sans l'aimer, il appliqua le principe godwinien que la propriété d'un objet doit appartenir à celui qui en éprouve le plus grand désir; de tous les hommes qu'elle connaissait, Shelley était celui dont Harriett avait le plus besoin; il se donna à elle.

Une fois mariés, ils voyagèrent; en décembre 1811, ils vinrent dans le Cumberland, où Shelley apprit de Southey une nouvelle qui le bouleversa : l'existence de Godwin.

Shelley croyait Godwin mort depuis longtemps. C'est là peut-être le fait qui prouve le mieux à quel profond oubli était tombé Godwin, que son admirateur le plus ardent ait pu passer des années à lire et relire la *Justice politique* sans soupçonner que l'auteur vivait encore.

Aussitôt instruit de son existence, il lui écrivit la lettre suivante (1).

« Vous serez surpris de recevoir une lettre d'un étranger. Aucune introduction n'a autorisé ni n'autorisera jamais ce que le commun des penseurs appelle une liberté. C'est toutefois une liberté qui, bien que non sanctionnée par la coutume, est si loin d'être réprouvée par la raison, que les plus chers intérêts de l'humanité exigent impérieusement qu'une certaine étiquette conventionnelle ne tienne pas plus longtemps « l'homme à distance de l'homme » et n'interpose pas ses faibles barrières entre la libre communication des intelligences.

« Le nom de Godwin est accoutumé d'exciter en moi des sentiments de respect et d'admiration. J'ai été habitué à le considérer comme un flambeau trop éblouissant pour les ténèbres qui l'entourent, et du jour où j'ai connu ses principes, j'ai ardemment désiré participer, sur le pied de l'intimité, à cette intelligence, dont j'avais avec tant de joie contemplé les émanations. En considération de ces sentiments, vous ne serez pas

(1) Lettre de Shelley du 3 janvier 1811.

surpris de l'inconcevable émotion avec laquelle j'ai appris votre existence et le lieu de votre demeure. J'avais inscrit votre nom sur la liste des glorieux morts. J'avais senti le regret que la gloire de votre être se fût enfuie de notre terre. Il n'en est pas ainsi. Vous vivez encore, et, je suis sûr, préparant encore le bonheur de l'espèce humaine. Je ne fais que d'entrer sur la scène de l'action humaine; cependant mes sentiments et mes raisonnements correspondent à ceux qu'étaient les vôtres. Ma vie a été courte, mais pleine d'événements. J'ai vu beaucoup de préjugés, beaucoup souffert de la persécution humaine. Cependant, je ne vois à inférer de là aucune raison capable d'altérer mes vœux d'une rénovation de l'humanité. Les mauvais traitements que j'ai rencontrés n'ont fait qu'imprimer davantage dans mon esprit la vérité de mes principes. Je suis jeune, ardent champion de la cause de la philanthropie et de la vérité. Ne supposez pas que ce soit là vanité. Je ne crois pas qu'elle influence ce portrait de moi-même. Il me semble que je vous décris sans passion l'état de mon esprit. Je suis jeune, vous êtes mon aîné, pour moi un vétéran des années de persécution. Est-il

étrange que, défiant le préjugé comme je l'ai fait, j'outrepasse les limites des prescriptions de la coutume et m'efforce de rendre mes désirs utiles par l'amitié de William Godwin? »

La réponse que fit Godwin, par retour du courrier, est malheureusement perdue; mais une correspondance suivie s'engagea entre le maître et le disciple.

En vérité, peut-être eût-il mieux valu pour Shelley que Godwin fût mort, comme il l'avait cru. Ou, plutôt, il aurait fallu que Shelley naquît plus tôt et connût Godwin vers 1794. Mais, en 1812, Godwin a abandonné certaines des utopies de la *Justice politique*, et cependant c'est de ces utopies que se nourrit alors Shelley. Il n'y a pas dans toute la vie, pourtant si riche, de Godwin de moment plus émouvant que celui de ses relations avec son jeune admirateur. Godwin n'est plus au diapason de Shelley. Il en résulte un désaccord, qui fût infiniment pénible au poète.

Ses relations avec Godwin avaient donné à Shelley un sursaut d'enthousiasme et d'énergie. En 1800, le Parlement britannique avait voté l'Acte d'union de l'Irlande et de l'Angleterre, et

les premières années du nouveau régime avaient été terribles pour les Irlandais. C'est à défendre la cause de leur indépendance que s'adonna Shelley. L'émancipation irlandaise n'était d'ailleurs, à ses yeux, que la première étape sur la voie de l'affranchissement général de l'humanité.

Shelley débarqua à Dublin le 12 février 1812. Il fit aussitôt imprimer à quinze cents exemplaires une *Adresse au peuple irlandais*, dans laquelle il avait répandu ses espérances de renouveau social et exaltait la liberté. Il en envoya un exemplaire à Godwin en lui écrivant (1) : « J'espère que les motifs qui me déterminent à cette publication hâtive ne viennent d'aucun désir de me distinguer, mais seulement de celui d'être utile. J'écris et je publie, parce que je ne veux rien publier qui ne conduise à la vertu, et par conséquent mes publications, si elles ont quelque influence, l'auront pour le bien. Mes vues sur la société et mes espérances de les voir se réaliser sont communes à peu d'esprits; mais la vertu et la vérité sont du domaine intellectuel commun. »

(1) Lettre de Shelley du 24 février 1812

Quel dut être le désappointement de Shelley, quand Godwin lui répondit (1) :

« Dans votre dernière lettre, vous dites : Je publie, parce que je ne veux rien publier qui ne conduise à la vertu, et par conséquent mes publications n'auront d'influence que pour le bien. Oh! mon ami, combien courtes sont les vues qui vous ont dicté cette formule! Tout homme, en toute action délibérée de sa vie, imagine le triomphe du bien comme son résultat. C'est là une loi de notre nature, à laquelle personne n'échappe. Vous ne différez pas génériquement sur ce point des êtres humains qui vous entourent. Burke et Paine, quand ils écrivaient sur la Révolution française, songeaient sans doute aussi que leurs propres sentiments conduisaient essentiellement au bonheur de l'humanité...

« Un principe qui vous manque, à vous et à tous nos fervents et impétueux réformateurs, c'est celui-ci : que presque toute institution ou forme de société est bonne à sa place, et dans la période de temps à laquelle elle appartient. Com-

(1) Lettre de Godwin du 4 mars 1812.

bien de beaux et admirables effets sont sortis de la pauvreté et des institutions monastiques, tant qu'elles ont gardé leur santé et leur vigueur primitives. C'est à elles que nous devons presque toute notre logique et toute notre littérature. Ne ressentons-nous pas encore aujourd'hui les excellents effets du système féodal et de la chevalerie? A ce point de vue, rien n'est peut-être plus digne de nos applaudissements que la Constitution anglaise. »

Le Godwin contempteur et révolutionnaire de 1793 était devenu un défenseur de l'ordre établi! Quelle amertume ce dut être pour Shelley! Il obéit toutefois aux conseils de son maître et abandonna sa croisade. Il en avait d'ailleurs éprouvé quelque déception : catholiques fanatiques, les Irlandais avaient hué Shelley, quand, dans un discours au théâtre de Dublin, il avait fait profession d'athéisme. Shelley écrivit à Godwin (1) : « C'est pour moi une peine indicible de voir des êtres capables de s'élever aux hauteurs de la science avec Newton et Locke, sans essayer de les réveiller de leur léthargie. Mais je

(1) Lettre de Shelley du 18 mars 1812.

me soumets : je ne m'adresserai plus aux illettrés. Je veux maintenant jeter les yeux sur des événements auxquels il me sera impossible de participer, me faire moi-même la cause d'un effet qui ne trouvera sa place que bien après ma mort. Mais cette résolution demande du stoïcisme. Il n'y a pas de plus complète abstraction que de travailler pour les âges à venir. »

Et Godwin, ravi de la docilité de Shelley, de lui répondre : « Ce qu'il y a de plus désirable, à mon avis, c'est d'entretenir la fermentation intellectuelle et solitaire, et d'ajourner l'application et l'action. C'est l'affaire du temps. A l'heure où nous n'y pensons pas, le Fils de l'homme arrive. »

Précieuse parole, et qui nous livre l'âme de Godwin mieux que toutes les pages d'analyse. Le désaccord qui, à propos des événements d'Irlande, a éclaté entre Godwin et Shelley, c'est, sans doute, le conflit inévitable entre le vieillard, revenu des idées de sa jeunesse, et l'adolescent pour qui ces idées ont toute fraîcheur. Mais surtout, il y avait en Shelley, par la faute de sa jeunesse et de sa nature, un certain penchant à l'action, et Godwin est l'adversaire né de l'action.

La doctrine de la *Justice politique* a pour idéal une société où l'activité du corps serait nulle, où chaque homme serait philosophe et passerait son temps à méditer sur les grands problèmes moraux et scientifiques. C'est une philosophie de spéculatif, qui a peur des réalisations et compte sur l'écoulement des jours pour les accomplir insensiblement.

C'est à cet idéal limité que va désormais se rallier Shelley, d'autant plus aisément que, s'il avait le goût de l'action, il y était inapte.

Le devoir du philanthrope, pour Godwin, se borne à écrire des ouvrages où il expose, en toute sincérité, les vices des sociétés modernes et leurs remèdes. C'est ce programme que suit Shelley, après 1812. Au début de 1813, il termine son premier grand poème, *la Reine Mab*, dont on peut dire qu'il n'est que la *Justice politique* mise en vers. Dans les hauteurs de l'éther, la reine Mab révèle à l'esprit d'Ianthe les maux dont souffrent les hommes, et le bonheur dont ils jouiront dans un monde régénéré. Toutes les attaques de Godwin contre le despotisme des rois et des prêtres, contre le luxe des riches sont développées dans le corps du poème ou dans les

volumineuses notes philosophiques qui le complètent.

Au printemps de 1814, Shelley vint habiter Londres. Il était seul. Le désaccord entre sa femme et lui avait grandi. Incapable de rien comprendre de la grandeur de son mari, elle riait de ses enthousiasmes et de sa folie. Et surtout Shelley avait appris qu'elle le trompait. Ils se séparèrent à l'amiable; Harriett, avec son enfant, retourna chez son père.

A Londres, Shelley venait chaque jour chez les Godwin. Le vieillard et le jeune homme discutaient pendant des heures sur les problèmes de morale et de politique.

Shelley avait alors le cœur vide. Il s'éprit bientôt éperdument de Mary Godwin, la fille de Godwin et de Mary Wollstonecraft. Elle avait dix-sept ans. Au physique, elle ressemblait à son père : elle avait le même front très haut, le même visage allongé, le même nez mince et long, et cet air indolent et endormi de Godwin. Mais elle avait l'âme inquiète et rêveuse de sa mère. Elle déplaisait à Mme Godwin. Son désir d'instruction et son amour de la lecture étaient sans cesse découragés. Et quand sa belle-mère la trouvait

un livre en main, elle ne manquait jamais de lui dire que sa vraie place était à l'office (1).

Elle avait un culte pour sa mère, bien qu'elle ne l'eût pas connue! Et elle avait coutume, à ses heures libres, de venir lire sur sa tombe, dans le vieux cimetière tranquille de Saint-Pancrace. Les branches tombantes d'un saule pleureur et le grand silence de la nécropole composaient autour de sa beauté simple et grave et de son cœur mélancolique un cadre harmonieux. Bientôt Shelley vint la rejoindre chaque jour. Il trouvait dans cette jeune fille la sensibilité ardente et l'instruction philosophique qu'il aimait. Dépouillée de toute croyance religieuse, elle avait une foi passionnée dans la raison et dans le bonheur futur de l'humanité.

Shelley ne plaisait pas moins à Mary. Il avait vingt-quatre ans, un fin visage pâle de femme et des cheveux noirs, dont les boucles brillantes se tordaient sur son front et contre ses tempes comme de minces serpents noirs. L'admiration qu'il exprimait pour Mary Wollstonecraft et pour Godwin remuait Mary. Un jour vint où ils mê-

(1) *The Life and Letters of Mary Shelley*, by Mrs Julian MARSHALL, 2 vol. Londres, 1889.

lèrent leurs doigts et décidèrent de lier à jamais leurs vies.

Godwin, instruit des entrevues secrètes des jeunes gens, fit des reproches à Shelley, qui, par respectueuse docilité, promit de renoncer à ses assiduités. Mais leur amour était insensible à ces remontrances conventionnelles. Ils étaient pour jamais l'un à l'autre. Godwin en fit l'expérience, quand, le 28 juillet 1814, au matin, il apprit que Mary s'était enfuie avec Shelley. Pour comble, la propre fille de Mme Godwin, Jane Clairmont, les accompagnait.

Godwin fut indigné. Cependant, sa fille et Shelley avaient-ils fait autre chose que suivre ses propres préceptes? N'avait-il pas proclamé, vingt ans auparavant, la nécessité de l'amour libre! Mais ses vues sur le mariage avaient subi un grand changement; et il était devenu très sensible à l'opinion du monde.

La colère de sa femme fut sans bornes. Il lui était indifférent que Mary Godwin se fût enfuie, mais elle ne pouvait admettre que sa fille l'eût imitée. Elle se lança à leur poursuite et les rejoignit à Calais. Mais elle ne put décider au retour ni sa fille, ni sa belle-fille.

Après un tour de six semaines en France et en Suisse, Shelley, Mary et Jane revinrent à Londres. Mais Godwin refusa de les voir, avec obstination. Il tenait Shelley pour un malfaiteur, et, jusqu'au printemps de 1816, il ne consentit à avoir d'autres rapports avec lui que les demandes d'argent dont, à chaque instant, il l'assaillait. Son commerce de livres périclitait; harcelé par ses créanciers, il faisait appel à tous ses amis, mais particulièrement à Shelley, qu'il regardait comme ayant envers lui, par l'enlèvement de Mary, contracté une dette.

Jane Clairmont n'avait pas voulu retourner chez sa mère. Elle vivait avec les Shelley, tout en étant la maîtresse du poète Byron, alors à Londres.

En novembre 1815, Harriett Shelley se suicida, en se noyant dans la Serpentine. Libéré, Shelley épousa aussitôt Mary Godwin. Il semblait que, la faute réparée, Godwin renouerait d'étroites relations avec son gendre. Il n'en fut rien. En mars 1816, il lui emprunta encore mille livres, mais continua de le tenir à distance. Indigné, Shelley lui écrivit une lettre très dure. Les relations reprirent alors peu à peu. Mary Shelley,

le 24 janvier 1816, avait donné le jour à un garçon, que, par déférence pour Godwin, on appela William. En avril, le grand-père accepta de connaître son petit-fils, et de temps à autre il venait visiter sa fille et son gendre.

D'ailleurs, si Shelley et sa femme avaient eu à se plaindre de Godwin, leur admiration pour sa philosophie restait intégrale. Les poèmes de Shelley, en 1817, 1818, *Laon et Cythna* et sa variante : *la Révolte de l'Islam*, *le Prométhée*, transposent en vers toutes les idées godwiniennes. Et Mary Shelley, dans le roman *Frankenstein* (1), qu'elle écrivit en 1818, et qui est dédié à Godwin, obéit à la même inspiration. Frankenstein, un étudiant suisse à l'Université d'Ingolstadt, est poussé par une sorte d'enthousiasme à l'étude anatomique du corps humain et de ce qui constitue la vie. Dans une nuit d'inspiration, il découvre le moyen de dispenser lui-même la vie à une matière inanimée. Il se hâte de mettre en pratique cette invention. Il dépouille les tombeaux, déterre les morts. En assemblant des membres pris à divers corps, il

(1) *Frankenstein*, 3 vol. London, 1818. — Voir l' « éreintement » de l'ouvrage in *Quarterly Review*, vol XVIII, p. 382.

compose un être auquel il confère la vie, un monstre humain haut de six pieds. S'étant contemplé dans un miroir, le monstre, épouvanté de sa laideur, s'enfuit dans les forêts. En écoutant la nuit, aux portes des cottages, il fait son éducation : il devient philosophe, historien, géographe, naturaliste. Un jour, il découvre le nom et la résidence de son créateur, et comme il hait la vie et celui qui lui imposa l'horrible charge de l'existence dans un monde corrompu, il s'attache à torturer Frankenstein. Il tue son enfant, sa jeune femme, son meilleur ami. Frankenstein, terrifié, s'enfuit, poursuivi par le monstre. Il traverse toute l'Europe, et finit par périr d'épuisement et d'horreur.

Ce roman satanique enchanta Godwin, qui écrivit à sa fille : « Vous avez un talent extraordinaire. *Frankenstein* est connu partout et partout loué. C'est le livre le plus étonnant qui ait été écrit à vingt ans. »

En 1818, les Shelley partirent pour l'Italie, avec Jane Clairmont, que Byron avait abandonnée, après l'avoir rendue mère. Ils s'installèrent à Pise en 1820. Shelley, malade, avait besoin d'un climat doux et régulier. Il envoyait cons-

tamment de l'argent à Godwin, qui multipliait ses demandes d'emprunt.

Shelley ne devait plus revoir l'Angleterre. En juillet 1822, il se noya dans le golfe de la Spezzia. Son cadavre fut brûlé sur la grève, par les soins de Byron. Et Mary Shelley revint à Londres avec son enfant.

CHAPITRE VI

VIE DE GODWIN (1813-1820). LA RÉPONSE A MALTHUS

Les embarras pécuniaires de Godwin, et aussi la dureté avec laquelle l'opinion publique l'avait traité, avaient eu cet avantage de lui ramener la sympathie de certains disciples et amis, qui l'avaient abandonné en 1795. Wordsworth le visitait de temps à autre. Il rencontrait fréquemment Coleridge. Mackintosh, enfin, lui rendait justice. « Je reconnais ma faute, disait-il. Godwin méritait d'être traité avec respect. » Quand parut *Fletwood*, il en fit l'éloge dans la *Revue d'Edimbourg* (1). Il ne cessait de répéter que c'était une honte pour l'époque de laisser Godwin sans ressources.

Suivant la méthode qu'il avait adoptée, dès sa venue à Londres, en 1783, Godwin travaillait

(1) *Edinburgh Review*, vol. VI, April 1805, p. 182, 193.

le matin et l'après-midi, et, le soir, se mêlait au monde. Il recevait ses amis à dîner; en l'absence de Mary Godwin et de Jane Clairmont, Fanny Wollstonecraft était la jeune fille de la maison.

Henry Crabb Robinson raconte, dans son journal, que, le 18 octobre 1813, Godwin fut invité à dîner chez Mme de Staël, qui désirait le connaître. Parmi les convives se trouvaient lady Mackintosh, les éditeurs Murray et Robinson, l'illustre avocat irlandais Curran, etc... Curran ayant déclaré *le Paradis perdu* le plus mauvais ouvrage de la langue anglaise, et que Milton était incapable d'un sentiment tendre pour une femme, Godwin défendit ardemment Milton, même dans sa soumission à Cromwell. Ses paroles déplurent à Mme de Staël, qui, après son départ, déclara : « Je suis contente de l'avoir vu. Il est curieux combien les jacobins deviennent les défenseurs naturels des tyrans. Il en est ainsi en France actuellement. » Lady Mackintosh défendit Godwin, en déclarant qu'il avait été très maltraité et presque mis hors la société.

De fait, Godwin conservait entière son admiration pour Napoléon. En 1815, à l'heure où les souverains d'Europe, dans leur campagne contre

l'Empereur, donnaient le spectacle d'une famille autrefois divisée qui s'unit pour expulser un parent déclassé, Godwin souhaitait l'écrasement des Alliés, par haine du despotisme bourbonien (1). Quand il apprit que les souverains avaient lancé de Francfort une proclamation où ils affirmaient que le territoire français ne serait pas violé, que les institutions politiques resteraient sacrées et que toutes hostilités cesseraient, si les Français proscrivaient Napoléon, Godwin écrivit à l'éditeur d'un journal de Londres pour protester publiquement contre cette intervention dans les affaires intérieures d'une nation. Le désastre de Waterloo le bouleversa, car il marquait à ses yeux une victoire de la barbarie, par le retour inévitable de la France à ses anciennes chaînes.

En 1816, un malheur frappa Godwin : la mort de Fanny Wollstonecraft. Elle avait alors vingt-deux ans. Elle n'était pas jolie, mais douce et modeste. Sa souplesse résignée lui avait évité les persécutions de Mme Godwin. Elle était pleine de sensibilité; les crises de dépression, auxquelles

(1) H. Crabb Robinson, *Diary*, t. Ier, p. 489.

sa mère avait été sujette, et qui, d'ailleurs, marquaient tous les Wollstonecraft, la saisissaient de temps en temps. Par une sorte de complication toute romantique, elle se plaisait à souffrir et développait à dessein ses peines. Le 11 octobre 1816, elle se tua, dans un hôtel de Swansea, en avalant le contenu d'un flacon de laudanum. Trois lignes, sur une feuille de papier, priaient qu'on oubliât bien vite qu'elle avait existé. On a prétendu qu'elle aimait Shelley et qu'elle était morte de ce grand amour déçu. Rien n'est plus faux. Elle est morte très simplement d'une immense lassitude de vivre...

Ce fut une terrible époque pour les jeunes gens sensibles que ce début de siècle. Ils naissaient dans un monde désemparé : aucune idée fixe ne s'offrait à eux où s'appuyer. Aussi ne compte-t-on plus les suicides. Il y en eut quatre (et peut-être plus) dans le seul entourage de Godwin : Harriett Shelley, Fanny, et deux jeunes hommes, Patrickson et Henry Blanch Rosser, deux admirateurs enthousiastes de la *Justice politique*.

Godwin trouva un remède à ses ennuis dans le travail. D'ailleurs, la mort lamentable de

Fanny ne l'émut guère. Par nature, il était tel (en quoi sa doctrine était le miroir de son caractère) que le retour des Bourbons absolutistes en France le touchait davantage que la perte d'un être avec lequel il avait constamment vécu depuis vingt ans.

En 1818, il entreprit un ouvrage considérable : une *Réponse aux théories de Malthus sur la population.* « J'ai résolu, disait-il, non seulement d'attaquer Malthus dans ses remèdes : vice et malheur, mais de montrer qu'il n'y a pas besoin de ces remèdes, que le nombre des hommes n'a jamais cru et ne peut jamais croître dans l'absurde proportion qu'il a indiquée. »

Il travailla pendant deux années avec acharnement. Il voulait présenter une réfutation invincible, basée sur des précisions et des chiffres. « Je veux faire une œuvre vraiment utile, écrivait-il. Si j'ai raison, le système de Malthus ne reparaîtra plus, et le monde sera délivré à jamais de cette maudite apologie du vice et du malheur, de la cruauté et de l'oppression. »

On peut s'étonner que Godwin ait attendu vingt ans pour répondre à Malthus. Lui-même a expliqué cette lenteur : « Je croyais que *l'Essai*

sur la population, comme toutes les théories fausses et erronées, retomberait bientôt au rang qu'il doit tenir... Pourtant, il poursuit toujours sa carrière heureuse... Je ne puis plus garder le silence. » Depuis 1798, Malthus avait publié trois éditions nouvelles de son *Essai*, à chaque fois augmenté de précisions et d'observations. Ses théories étaient devenues articles de foi pour la plupart des économistes et les hautes classes. Il avait un peu adouci ses affirmations premières, et admis, comme obstacle au développement de la population, à côté du vice et du malheur, une certaine contrainte morale. Il voulait que l'on enseignât aux pauvres qu'ils n'avaient pas le moindre droit à être assistés par les riches, et qu'à l'inverse on persuadât les riches que rien ne les forçait d'assister les pauvres. Ainsi espérait-il que les pauvres, comprenant qu'ils ne devaient compter que sur eux-mêmes pour entretenir leurs enfants, éviteraient de se marier, ou, s'ils se mariaient, de procréer. Par une telle discipline, Malthus espérait que peut-être le nombre des naissances s'abaisserait au niveau des subsistances, sans que le vice et le malheur intervinssent.

Ces idées avaient eu un immense retentissement. A la suite des maux créés par la révolution industrielle et le blocus continental, le prolétariat anglais s'était révolté contre les conditions du travail : la modicité des salaires, le manque d'hygiène dans les ateliers, le surmenage et les crises. Après 1815, des grèves monstres avaient éclaté. Or, pour calmer l'effervescence ouvrière, les grands patrons trouvaient dans l'œuvre de Malthus de fortes armes. Ils montraient que le mal et les souffrances dont se plaignaient les travailleurs n'avaient pas leur source dans les institutions et la mauvaise volonté du gouvernement, mais dans l'excès de population, dont on ne pouvait les rendre responsables.

Le spectacle des douloureuses conséquences qu'entraînait pour les pauvres *l'Essai* de Malthus, avait indigné Godwin. Il considérait comme un devoir d'en détruire les théories. Sa réponse est animée d'une passion ardente, et les injures contre Malthus y sont multiples (1).

(1) *Of Population. An Enquiry concerning the Power of Increase in the Numbers of Mankind, being an Answer to Mr. Malthus 'Essay on that subject.* London, 1820.

Dès la première page, Godwin entre au vif du sujet.

« Vous nous dites, Malthus, s'écrie-t-il, que la population a une tendance continuelle à croître au delà des subsistances. Mais expliquez-nous donc alors pourquoi la Terre est si peu peuplée, pourquoi il subsiste une masse de terrains incultes, pourquoi, en définitive, une population cinq, dix fois plus nombreuse qu'aujourd'hui, vivrait dans l'abondance? La population a une tendance constante à croître, dites-vous. Et cependant la population du globe, celle de l'Europe sont depuis longtemps stationnaires! »

Cette objection, la première qui s'offre à l'esprit quand on lit Malthus, est, en réalité, sans portée. Malthus n'avait jamais nié que la population de la plupart des Etats d'Europe fût stationnaire. Il l'avait reconnu et expliqué. Il avait énuméré les raisons qui avaient arrêté le mouvement de la population dans chaque Etat.

D'ailleurs, la doctrine de Malthus s'accordait très bien d'une immobilité absolue de la population sur le globe. Il avait posé une loi qui régissait la nature humaine. Mais il pouvait se faire que jamais cette loi ne jouât, s'il existait

des obstacles contraires. L'exemple de l'Amérique où, pendant un siècle et demi, la population avait crû du double tous les vingt-cinq ans, lui paraissait répondre à ce que serait la réalité, sans des circonstances adverses. Mais cet exemple d'accroissement pouvait ne s'être jamais produit auparavant, ne plus jamais se reproduire.

Aussi bien, Godwin ne s'attarde-t-il pas à cette première critique. Il poursuit. Et sa seconde objection est beaucoup plus troublante.

« Toutes les statistiques montrent, dit-il, que la moitié des enfants qui naissent d'un mariage meurent avant d'avoir atteint l'âge viril. S'il naît deux enfants, il en meurt un; s'il en naît quatre, il en meurt deux, et ainsi de suite. Donc, pour qu'une population reste stationnaire (comme on voit en Europe actuellement), il faut qu'il naisse par mariage quatre enfants; puisque deux disparaissent en bas âge, et que les deux qui survivent remplaçent exactement leurs parents.

« Mais pour qu'une population augmente selon une progression géométrique (comme on voit en Amérique), il convient qu'il y ait, en moyenne, par mariage, non plus quatre enfants, mais huit. De ces enfants, il en meurt quatre,

et les autres représentent le double des parents.

« Allons-nous donc dire qu'en Europe il naît quatre enfants par mariage, et huit aux Etats-Unis? Non, évidemment. Nous dirons qu'en Europe, comme aux Etats-Unis, il naît par mariage huit enfants, puisque l'instinct sexuel est partout également puissant, et l'effet de la contrainte morale presque nul.

« Le nombre des naissances est le même en Europe et aux Etats-Unis. Mais alors, pour expliquer que, malgré autant de naissances, la population européenne reste stationnaire, et que celle des Etats-Unis croisse selon une progression géométrique, il faut admettre que, sur les huit enfants nés, il en meurt aux Etats-Unis quatre, et en Europe six. Six enfants sur huit meurent en Europe, par l'effet du vice et du malheur; voilà sans conteste où aboutit logiquement la doctrine de Malthus.

« Or, s'écrie Godwin, rien n'établit une telle exubérance de naissances et de décès. Une loi qui atteint à des propositions aussi folles est certainement fausse. » Et il poursuit Malthus dans ses derniers retranchements. Vous avez construit votre loi, dit-il, sur l'exemple des Etats-Unis.

Vous déclarez : « Dans les Etats du Nord de l'Amérique, on a trouvé que la population, pendant plus d'un siècle et demi, *par le seul effet de la procréation*, avait doublé plus rapidement que tous les vingt-cinq ans. » La population a doublé par quart de siècle, mais votre erreur est de croire qu'elle ait doublé par le seul effet de la procréation. J'ai étudié les statistiques de la population aux Etats-Unis; là, comme partout, il naît par mariage quatre enfants. Livrée à elle-même, la population serait demeurée stationnaire. L'accroissement sur lequel repose votre loi est tout entier dû à l'immigration (1).

Ici finit la partie négative et critique de la *Réponse* faite à Malthus. Ayant montré que la loi de Malthus était fondée sur une observation faussée, qu'elle aboutissait à des résultats inadmissibles, il restait à Godwin à présenter une théorie positive et personnelle de la population.

C'est ce qu'il a fait. Il a étudié les tables suédoises de la population, qui lui paraissaient les mieux établies et les plus complètes. Elles don-

(1) *Of Population*. Book 4.

naient, pour une période de soixante-dix ans, le chiffre annuel de la population, le nombre de femmes, d'hommes, le nombre de mariages, de naissances. Elles étaient une base sérieuse pour une discussion.

Or, l'étude de ces tables fournit deux observations (1).

A. — On peut admettre qu'une femme est capable d'engendrer de vingt à quarante ans, soit pendant vingt ans. Or, si l'on établit le rapport des naissances annuelles au nombre des femmes capables d'engendrer (c'est-à-dire ayant de vingt à quarante ans), on voit qu'il naît, par an, un enfant par cinq de ces femmes; ce qui donne pour chaque femme 1/5 d'enfant, soit quatre enfants par femme, pour une période de vingt ans.

B. — Le rapport des naissances au nombre des mariages montre qu'il naît, en moyenne, 4 1/3 d'enfants par mariage.

Les résultats des deux observations sont égaux. Il naît quatre enfants par femme capable d'engendrer. Il naît quatre enfants par mariage.

(1) *Of Population*. Book 2, chap. IV, V, VI, VII.

Voilà la vérité, dit Godwin. Le résultat des tables suédoises est confirmé par les renseignements recueillis sur la population en France, en Angleterre, en Allemagne, en Russie. Dans tous ces Etats, il naît quatre enfants par mariage (1).

Il est naturel, d'ailleurs, ajoute Godwin, qu'il ne naisse que quatre enfants par mariage. La durée normale d'un mariage est de seize ans. (Ce chiffre n'est pas fixé au hasard. Etant donné les tables de mortalité, qui indiquent avec précision la mortalité des hommes et des femmes aux divers âges; étant donné que l'on estime à vingt ans la période où la femme est capable d'engendrer, on doit fixer à seize ans la durée utile moyenne d'un mariage.) Mais certaines circonstances réduisent le nombre d'enfants que l'on pourrait espérer par chaque mariage, avec cette durée utile de seize années. Ces circonstances, on peut en indiquer sept (2).

1. — Toutes les femmes ne se marient pas.

2. — Bien des femmes ne se marient qu'après l'âge de vingt ans, ce qui réduit le temps où elles sont capables d'engendrer.

(1) *Of Population*. Book 2, chap. VIII.
(2) *Loc. cit.* Book 2, chap. IX.

3. — Il y a des femmes que leur mauvaise santé empêche d'être mères.

4. — Il y a des femmes stériles, ou mariées à des maris impuissants.

5. — Il y a des femmes qui avortent et ne font que des fausses couches.

6. — Il y a des femmes qui, par disposition physique, ne sont capables que d'avoir un ou deux enfants.

7. — Enfin, si les femmes sont capables, en principe, d'engendrer de vingt à quarante ans, leur faculté prolifique s'épuise avec les années.

Toutes ces raisons, tirées de la simple observation, expliquent que l'on ne trouve, en moyenne, que quatre enfants par mariage.

Et voilà, conclut Godwin, les véritables obstacles à la population, au lieu du vice et du malheur. Le monde est sagement organisé. Les obstacles à la population ne sont pas douloureux ou infamants, comme l'enseigne Malthus. Dieu a fait les hommes de telle façon qu'il leur soit impossible de trop accroître leur espèce. Ils n'ont donc pas à craindre de jamais mourir de faim. Les législateurs antiques et l'Evangile ont raison de bénir les nombreuses familles. Il faut entrete-

nir en chaque citoyen l'idée que « le devoir est de se marier et de donner des enfants à l'Etat (1) ».

Ainsi s'achève, par un éloge de la nature, l'ouvrage de Godwin. Rien ne s'oppose plus aux rêves de bonheur et d'égalité des philosophes. Le principe de population, qui déclarait le vice et le malheur indispensables, est ruiné. Les pauvres peuvent regarder l'assistance comme un droit; ils ne sont pas de trop sur la terre. Les riches peuvent se laisser entraîner sans remords aux douceurs de la charité. Les pauvres peuvent, bien plus, doivent se marier. Plus il y a de citoyens dans une société, moins chacun a d'heures de travail à faire.

La *Réponse à Malthus* ne rapporta pas à Godwin la gloire et l'argent qu'il avait escomptés. Les revues critiques furent unanimes à la juger inconsistante (2). L'animosité de leurs comptes rendus prouve, d'ailleurs, leur partialité. En fait, l'ouvrage était solide, et beaucoup d'écrivains, à Londres, le considéraient comme une réfutation victorieuse des théories de Malthus. Leur

(1) *Of Population*. Book 6.

(2) *The Edinburgh Monthly Review*, t. V, january-june 1821, p. 535, 557. — *The Edinburgh Review*, t. XXXVI, july 1821, p. 362, 377. — *Quarterly Review*, t. XXVI, october 1821, p. 148, 168.

opinion eut son écho en pleine Chambre des communes. En 1821, sir Scarlett, s'inspirant de l'idée malthusienne qu'il fallait persuader les pauvres qu'ils n'avaient aucun droit à l'assistance des riches, introduisit à la Chambre des communes un Bill d'amendement des lois des pauvres. Dans la discussion qui suivit, plusieurs membres des Communes citèrent la *Réponse* de Godwin, comme ayant détruit les fausses allégations de Malthus sur l'accroissement de la population.

Ce succès public détermina Francis Place, qui était malthusien convaincu, à réfuter à son tour Godwin. Il fit paraître une *Illustration du principe de population* (1), où il représentait l'ouvrage de Godwin comme tissé d'erreurs, et conseillait à l'auteur, avant de songer au bonheur de l'humanité, d'acquérir des connaissances précises en économie politique. Son avis l'emporta, et il demeura établi que *l'Essai* de Malthus avait définitivement vidé la question de la population.

(1) *Illustrations and Proofs of the principle of population, including a reply to the objections of Mr. Godwin*. London, 1822. — Et *Remarks on Mr. Godwin's Enquiry concerning population*, by Francis Place. London, 1821.

CHAPITRE VII

LES DERNIÈRES ANNÉES (1820-1836)

Les quinze dernières années de la vie de Godwin sont marquées, plus encore que les précédentes, par une émouvante détresse. En 1823, James Mackintosh essaie d'une nouvelle souscription publique en faveur de Godwin; mais, malgré des dons généreux, comme celui de Byron, qui admirait infiniment l'auteur de *Caleb Williams* et de *Saint-Léon*, les sommes recueillies furent insuffisantes. L'entreprise de librairie périclitait; en 1825, étant impuissant à payer quelques dettes, Godwin fut mis en faillite.

Cette aventure ne le dépouilla pas, d'ailleurs, de sa sérénité philosophique et de son optimisme. Il continuait de travailler et de publier. Il fit tour à tour paraître une *Histoire de la République d'Angleterre*, un roman, *Cloudesley* (1),

(1) Voir compte-rendu in *Edinburgh Review*, t. XXXI, avril 1830, p. 144, 159. L'article, assez élogieux, reconnaît à Godwin un

des *Pensées sur l'homme* (1), une *Vie des Nécromants* (2), etc. A chaque fois, il croyait produire une œuvre fructueuse et immortelle. En 1830, lors de la publication des *Pensées sur l'homme*, il écrivait à sa fille, Mary Shelley : « Ce livre est le fruit de trente années de méditation, dans la pleine maturité de mon intelligence. C'est pourquoi il sera loin d'être simplement un livre de plus ajouté au nombre des livres existant déjà dans la littérature anglaise. Il doit faire une impression profonde. Qu'il soit publié durant ma vie ou après ma mort, c'est une lumière qui ne peut pas être éteinte (3). »

Mais jamais Godwin ne retira de ses écrits les profits pécuniaires qu'il en attendait. Un jour vint où il fut à bout de ressources. Ses amis s'occupèrent alors de lui obtenir une sinécure, qui le mît à l'abri de la misère. Grâce à lord Grey, Godwin fut nommé, en 1832, gardien-huissier de l'Echiquier. L'ancien contempteur des gouvernements et des fonctions salariées termina ses

« génie peu commun ». — Et in *Fraser's Magazine*, t. II, novembre 1830, p. 381, 396.

(1) Voir *Fraser's Magazine*, t. III, p. 569, 586.

(2) Voir *Edinburgh Review*, t. LX, octobre 1834, p. 37, 54.

(3) Lettre de Godwin du 15 avril 1830.

jours comme fonctionnaire, dans un profond oubli.

Il mourut le 7 avril 1836. Dans les semaines qui suivirent, certaines revues critiques lui consacrèrent de brèves notices nécrologiques, dont l'injustice et l'animosité font peine. Après avoir exposé sa vie en quelques lignes et qualifié ses théories de malsaines, le *Gentleman's Magazine* écrit (1) : « En considérant le caractère de Godwin, en pesant ses mérites et ses défauts, il est triste de découvrir à quel point les seconds l'emportent; et nous sommes conduits à cette conclusion douloureuse, mais certaine, qu'il aurait été meilleur pour l'humanité qu'il n'ait jamais existé. »

Il eût été meilleur pour l'humanité que Godwin n'ait pas existé! Telle était l'opinion générale. En vérité, l'Angleterre intellectuelle n'avait encore pas pardonné à Godwin l'audace de ses idées. De toute son œuvre, on ne retenait qu'un ouvrage, *Caleb Williams*, pour affirmer que c'était par lui seul que vivrait le nom de Godwin.

(1) *Gentleman's Magazine*, june, 1836, p. 666, 670.

Et cependant, à l'époque même où Godwin disparaissait, certaines des idées qu'il avait défendues dans la *Justice politique* et dans l'*Enquirer* connaissaient un immense développement, sans que, d'ailleurs, ceux qui s'inspiraient ainsi de lui eussent la charité ou l'idée de s'avouer ouvertement ses disciples.

Deux traditions étaient nées de l'œuvre godwinienne : une tradition socialiste, et une tradition anarchiste.

Godwin est au minimum un socialiste. Cependant on a pu le déclarer « le premier socialiste scientifique des temps modernes (1) » et « le chef de l'école socialiste anglaise (2) ». Il avait, en effet, présenté une critique si vigoureuse de la propriété privée que les socialistes anglais la lui empruntèrent. L'influence socialiste de Godwin s'est exercée principalement sur Owen, qui lui doit ses conceptions maîtresses : le communisme et la formation exclusive de la personnalité individuelle par le milieu externe. Par l'intermédiaire d'Owen et aussi d'Hodg-

(1) Anton Menger, *The Right to the whole produce of labour*, chap. III, William Godwin, p. 40. London, 1899.
(2) *Loc. cit.* Introduction, by H. S. Foxwell, p. XXVIII.

skin, l'action de Godwin s'est transmise à Charles Hall, à William Thompson, aux leaders du mouvement chartiste, et peut-être même à Karl Marx.

Il est intéressant d'observer que la tradition anarchiste, issue de cette bible de l'anarchisme qu'est la *Justice politique*, a infiniment moins d'ampleur que la tradition socialiste.

L'influence anarchiste de Godwin s'est exercée exclusivement sur Thomas Hodgskin, qui, dans ses trois ouvrages, *Essai sur la discipline navale* (1813), *Voyages dans le nord de l'Allemagne* (1820), *Economie politique prolétarienne* (1827), reprend toute la critique godwinienne des gouvernements et des lois. De nos jours, cependant, les théoriciens de l'anarchie semblent se réclamer de Godwin (1). Mais il ne faut voir là que la prétention d'une famille parvenue qui reconstitue ses lettres de noblesse. A notre avis, la doctrine anarchiste de Godwin, si vigoureuse, si logique et si complète qu'elle soit, est condamnée à rester quelque peu une doctrine dissidente, en marge de l'anarchisme orthodoxe.

(1) Pierre KROPOTKINE, *la Science moderne et l'anarchie*. Paris. Stock, 1913, p. 60 et 61, 108, 347 et 348.

L'anarchisme moderne exalte l'individu tout entier et lâche la bride à tous ses instincts. L'anarchisme godwinien n'exalte de l'individu qu'un fragment, son intelligence, sa raison. L'anarchisme moderne dresse l'individu contre la société. L'anarchisme godwinien dresse l'individu contre la société et contre soi-même. Pour Godwin, l'homme doit, sans trêve, lutter, pour qu'au sein de sa personnalité la raison ait constamment le pas sur les sentiments, les désirs égoïstes et les instincts. A pousser l'analyse, il apparaît que sa doctrine, loin d'être une doctrine d'émancipation de toutes les chaînes, est une doctrine d'absolue soumission au bien général. Alors que les anarchistes modernes accordent à l'individu tous les droits, Godwin les lui retire tous, pour lui imposer tous les devoirs. Cette obligation de se soumettre à la raison et de dévouer ses moindres actes à la collectivité donne au godwinisme sa marque propre. C'est à sa nature, imprégnée de rationalisme et de puritanisme calvinistes que Godwin doit d'avoir construit une doctrine aussi sévère. Mais cette morale est trop austère et trop hostile à la vie pour plaire aux hommes. C'est pourquoi nous

pensons que Godwin est destiné à demeurer un solitaire dans la famille des anarchistes.

FIN

BIBLIOGRAPHIE [1]

I

ŒUVRES DE WILLIAM GODWIN

The History of the Life of William Pitt. London, 1783. Br. M. 614. h. 10.

Sketches of History. London, 1784. Br. M. 695. b. 15.

An Enquiry concerning Political Justice and its Influence on general Virtue and Happiness. London, 1793, 2 vol. 521. l. 20.

2e edition, corrected. London, 1796. 521. g. 13.

The Adventures of Caleb Williams, or Things as they are. London, 1794.

2e edition, London, 1796. 12614. f. 13. Another edition, with a Memoir of the Author. Edinburgh, 1839. 1340. m. 17 (7).

The Enquirer : Reflections on Education, Manners and Literature. London, 1797. 715. f. 12.

Memoirs of the Author of « A Vindication of the Rights of Women ». London, 1798. 629. d. 12 (2).

(1) Br. M., British Museum. — Nous donnons le *Press Mark* des ouvrages que nous avons consultés au British Museum.

Saint-Léon, a Tale of the 16th Century. London, 1799. 12613. e. 7.

Antonio, a Tragedy in five Acts and in Verse. London, 1800. 161. i. 68.

Thoughts occasioned by the Perusal of Dr Parr's Spital Sermon, being a Reply to the Attacks of Dr Parr, Mackintosh, Malthus and others. London, 1801. 695. f. 34 (2). Another edition, with notes by S. T. Coleridge. C. 45. f. 18 (3).

The Life of Geoffrey Chaucer, with Sketches of the Manners, Opinions, Arts and Literature of England in the 14th Century. London, 1803. 132. c. 14.

Fletwood, or the New Man of Feeling. London, 1805. 12614. ee. 11.

Faulkener, a Tragedy in five Acts and in Prose. London, 1807. 841. f. 11.

Mandeville, a Tale of the 17th Century in England. London, 1807. 8. n. 221.

Essay on Sepulchres. London, 1809. 852. h. 20.

Lives of T. and J. Philips, Nephews and Pupils of Milton, including various Particulars of the literary and political History of their Times. London, 1813. 134. b. 5.

Of Population. An Enquiry concerning the Power of Increase in the Numbers of Mankind, being an Answer to Mr. Malthus's Essay on that Subject. London, 1820. 1027. c. 11. Traduction française, par Constancio. Paris, 1821.

History of the Commonwealth of England, from its Commencement to the Restoration of Charles II. London, 1824, 28. 2072. e.

Thoughts on Man, his Nature, Productions and Discoveries. London, 1831. 528. k. 25.

Lives of the Necromancers, or an Account of the most eminent Persons, who have claimed or to whom has been imputed the Exercise of Magical Power. London, 1834. 719. g. 4.

Essays, never before published. London, 1873. 4017. f. 9.

A Reprint of the Essay of Property, edited by H. S. Salt. London, 1890. 08276. e. 44.

II

OUVRAGES LUS POUR CETTE ÉTUDE (1)

AGUTTER, *Christian Politics*. London, 1792.

AIKIN (John), *An Address to the Dissenters of England*. London, 1790. Br. M. T. 1080 (13).

ALGER (John), *Englishmen in the French Revolution*. London 1889.

BAGEHOT (W.), *Economic Studies*. London, 1880. Br. M. 8207. d. 15.

BAKER (E.), *Half-forgotten Books*. London, 1903. Br. M. 012600. bb.

BALL (G.), *A Sermon preached in the Cathedral of Worcester*, March 7, 1795.

BANCROFT (Th.), *A Sermon preached at the Cathedral Church, Chester*, December 9, 1793, Br. M. 8135. b. 19 (4).

BRAND (J.), *A Sermon preached*, February 28, 1794.

BONAR (J.), *Malthus and his Work*. London, 1885. Br. M. 2407. d. 7.

BULLER (W.), *A Sermon preached before the Lords Spiritual and Temporal*, March 9, 1796.

BURKE, *Reflections on the French Revolution*. London, 1790.

CARTWRIGHT (J.), *Give us our Rights*. London, 1778.

— *The People's Barrier against undue Influence and Corruption*. London, 1780.

(1) Cette bibliographie est à peu près uniquement anglaise. Nous ne connaissons qu'une seule étude d'ensemble française sur Godwin, celle de M. Gourg (*William Godwin*, Alcan, 1908). C'est après l'avoir lue et l'avoir jugée hâtive et entièrement insuffisante, que nous avons entrepris le présent travail.

CESTRE (Charles), *La Révolution française et les poètes anglais (1789-1809)*. Paris, Hachette, 1906.

COLMAN (G.), *The Iron Chest, founded on W. Godwin's Novel Caleb Williams*. Br. M. 642. a. 18.

CONDORCET, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*.

CONWAY (M.-D.), *The Life of Thomas Paine*, 2 vol. London, 1892, Br. M. 10827. dd. 9.

CUMBERLAND, *Cumberland's Bristish Theater*. London, 1829. Vol. XXXV. Br. M. 642. e. 18.

CUNNINGHAM (A.), *Biographical and critical History of the Bristish Literature of the last fifty years*. Paris, 1834. Br. M. 11852. bbb. 14.

DAY (Th.), *Reflections upon the present State of England and the Independance of America*. London, 1783. Br. M. 8133. d. 23 (1).

Defence of the Character and conduct of Mr. W. Godwin. London, Oxford (printed), 1803. Br. M. 10855. aa. 15.

DISTURNALL (Josiah), *A Sermon preached in the Parish Church*, sept. 27, 1791.

DOWDEN (E.), *The French Revolution and English Literature*. London, 1897.

— *Life of P. B. Shelley*. London, 1886. Br. M. 2096. c.

FERRIAR (J.), *Illustrations of Sterne, with other Essays and Verses*. Manchester, 1798. Br. M. 838. d. 1.

FINDLATER (Ch.), *Liberty and Equality. A sermon to which is subjoined an appendix, containing an Analysis of, and some observations on Godwin's System of society in his Political Justice*, 1800. Br. M. 4473. b. 9.

FITZWILLIAM (C. W.), *Correspondence of Burke between the Years 1744-1797*. 4 vol. 1844.

Gentleman of the middle Temple (A). A Comparison of the play of the Iron Chest with the Novel of Caleb Williams. London, 1796. Br. M. 1347. e. 12.

GERRALD (J.), *A Convention, the only Means of saving us from Ruin*. 1793.

GILFILLAN (G.), *A Gallery of Literary Portraicts*. Edinburgh, 1845. Br. M. 836. g. 56.

GREEN (Th.), *An Examination of the leading Principle of the new System of Morals, as that Principle is stated and applied in Mr. Godwin's Enquiry, in a letter to a friend*. 1799. London. Br. M. 8466. cc. 23.

Ce pamphlet est, en soixante pages, la plus vigoureuse et la plus spirituelle critique que l'on ait présentée du godwinisme.

HALL (S. C.), *A Book of Memories of Great Men and Women of the Age*. London, 1871. Br. M. 10856. ee. 5.

HALL (R.), *Modern Infidelity considered with respect to its Influence on Society*. London, 1800. Br. M. 4401. aaaa. 30.

HALLAM (H.), *Constitutional History of England*, 7e édition. London, 1854. Br. M. 2083. e.

HANSARD, *Parliamentary History*.

HAZLITT (W.), *The Spirit of the Age*. London, 1825. Br. M. 1202. d. 29.

HEYWOOD (S.), *The Right of protestant Dissenters to a complete Toleration asserted*. 1789.

HOLCROFT (Th.), *Memoirs of the late Th. Holcroft, written by himself and continued to the Time of his Death, from his Diary, Notes and others Papers*. 3 vol. London. 1816. Br. M. 641. b. 22.

— *A Narrative of Facts, relating to a Prosecution for High Treason*. 1795.

HOLMES (R.), *Sermon preached March* 9. 1796.

HORSLEY (S.), *A Review of the Case of the protestant Dissenters* (1787). 1790.

HOWELL, *State Trials*.

JEAFFRESON (J. C.), *Novels and Novelists, from Elizabeth to Victoria*. London, 1858. Br. M. 10854. de. 21.

KEGAN PAUL (C.), *Prefatory Memoir to Mary Wollstonecraft's Letters to Imlay*. London, 1879. Br. M. 2410. b. 15.

— *William Godwin : his Friends and Contemporaries*. London, 1876. Br. M. 2408. c. 11.

Cet ouvrage est fondamental pour qui veut connaître en détail la vie de Godwin. D'une extrême richesse documentaire, il est malheureusement à peu près nul au point de vue psychologique.

KIPPIS (A.), *Sermon preached at the Old Jewry*, Nov. 4, 1788. London, 1788. Br. M. 4474. d. 88.

KNOWLES (J.), *The Life and Writings of Henry Fuseli, Esq.* London, 1831. Br. M. 7854. pp. 5.

— *Recollections of the Table Talk of Samuel Rogers*. London, 1856. Br. M. 10856. c. 7.

KROPOTKINE (P.), *la Science moderne et l'Anarchie*. Paris, Stock, 1913.

LAMB (Ch.), *Artificial Comedy of the last Century (See Essays of Elia)*. London, 1867. Br. M. 12354. aaa. 16.

LAPRADE (W.-T.), *England and the French Revolution (1789-1797)*. Baltimore, 1909.

LLOYD (Ch.), *Edmund Oliver*. 2 vol. Bristol, 1798. Br. M. N. 1740.

LOCKHART (J.-G.), *The Life of sir Walter Scott*. 10 vol. Edinburgh, 1903. Br. M. 2096. c.

MACKINTOSH (J.), *Vindiciae Gallicae*. 1791.

— *A Discourse on the study of the Law of Nature and Nations*. London, 1799. Br. M. 518. k. 23 (1).

— *The Miscellaneous Works*. London, 1821. Br. M. 2042. b.

MALTHUS (R.), *An Essay on the Principle of Population, as it affects the future Improvements of Society with Remarks on the Speculations of Mr. Godwin, Mr. Condorcet and others Writers*. 1798.

MARGAROT (M.), *A Letter to the Rt. Hon. Henry Dundas*. 1792.

MARSHALL (Mrs. Julian), *Life and Letters of Mary Wollstonecraft Shelley*. 2 vol. London, 1889. Br. M. 2408 d. 3.

MENGER (Anton.), *The Right to the whole Produce of Labour, with an Introduction by H. S. Foxwell*. London, 1899.

MOLLOY (J.-F.), *Memoirs of Mary Robinson*. London, 1895. Br. M. 010827. k. i.

NARES. *Principles of Government, deduced from Reason*. 1796.

O'LEARY (A.), *Sermon preached March* 8, 1797.

OLIPHANT (M.), *Literary History of England, in the End of the 18th and Beginning of the 19th Century*. London, 1882. Br. M. 11852. r. 10.

PAINE (Th.), *The Rights of Man*. 1791.

— *An Address to the Republic of France* (1792).

PALMER (S.), *Vindication of modern Dissenters*. 1790.

PARR (S.), *A Spital Sermon, preached at Christ Church*, April 15, 1800. London, 1801. Br. M. 694. k. 16 (1).

PLACE (Fr.), *Illustrations and Proofs of the Principle of Population, including a Reply to the objections of Mr. Godwin*. London, 1822. Br. M. 1027. c. 18.

— *Remarks on Mr. Godwin's Enquiry concerning Population*. London, 1821. Br. M. 8205. c. 12.

PRICE (R.), *Observations on the Importance of the American Revolution and the Means of making it a Benefit to the World*. London, Boston, 1784. Br. M. 8175. a. 53.

— *Discourse on the Love of our Country*. London, 1789. Br. M. T. 1049 (4).

PRIESTLEY (J.), *Memoirs of*. London. 1806.

— *Letter to the Rt. Hon. W. Pitt on the subject of Toleration*. London, 1787. Br. M. 3753. a. 25 (3).

— *The Conduct to be observed by Dissenters in order to procure the Repeal of the Corporation and Test Acts*. London, 1789.

— *Letters to the Rt. Hon. Ed. Burke, occasioned by his Reflec-*

tions on the Revolution in France. London, 1791. Br. M. T. 88 (2).

PROBY (W.-C.), *Modern Philosophy and Barbarism, or a Comparison between the Theory of Godwin and the Practice of Lycurgus*. London, 1798. Br. M. 8005. e. 42.

PROCTER (B.-W.), *An autobiographical Fragment and biographical Notes*. London, 1877. Br. M. 10856. cc. 3.

QUINCEY (DE), *Essays*. London, 1878. Br. M. 12269. df. 4.

— *Essays on the Poets and the English Writers (see his collected Works)*. Boston, 1851. 59. Br. M. 12271. bb. 18.

RAMSEY (W.), *The Trial of Joseph Gerrald*. 1794.

— *The Trial of Maurice Margarot*. 1794.

— *The Trial of Skirving*. 1794.

ROBINSON (H. Crabb), *Diary, Reminiscences and Correspondence*. London, 1860. Br. M. 10854. cc. 14.

SAINT-LÉON (Reginald DE), *Saint-Godwin, a Tale (being a Satire on Saint-Léon, a Novel by W. Godwin)*. London, 1800. Br. M. 12613. d. 8.

SALT (H. S.), *Literary Sketches*. London, 1888. Br. M. 11852, bb. 17.

SHELLEY (Lady J.), *Shelley Memorials*. London, 1859. Br. M. 10855. b. 16.

SINCLAIR (J.), *Correspondence of*. London, Edinburgh (printed), 1831. Br. M. 614. e. 13.

SOUTHEY (R.), *Life and Correspondence of*. London, 1849. Br. M. 10855. de. 15.

STANTON (H.B.), *Sketches of Reforms and Reformers of Great Britain and Ireland*. New-York, 1849. Br. M. 10815. b. 71.

STEPHEN (Leslie), *History of the English Thought in the 18th Century*. London, 1902. Br. M. 8486. d. 4.

— *Studies of a Biographer*. London, 1907. Br. M. 2407. e. 12.

TALFOURD (Th.-N.), *Critical and Miscellaneous Writings*. Philadelphia, 1848. Br. M. 12272. i. 9.

— *Final Memorials of Charles Lamb*. 1848. Br. M. 10855. c. 16.

Tracts, published and distributed by the Society for Constitutional Information.

TUCKERMAN (H.-T.), *Characteristics of Literature*. Philadelphia, 1849. Br. M. 817. f. 36.

WOLLSTONECRAFT (Mary), *Posthumous Works of the Author of « A Vindication of the Rights of Women »*. London, 1798. Br. M. 629. d. 12 (2).

— *Vindication of the Rights of Women*. New Edition, 1891.

WOTTON (M.-E.), *Word Portraits of famous Writers*. London, 1887. Br. M. 10854. g. 22.

WRIGHT (J.), *Speeches of the Rt. Hon. C. J. Fox, in the House of Commons*. London, 1815. 6 vol. Br. M. 1205. d. 5. 10.

WYVILL, *Political Papers*.

III

PÉRIODIQUES

American Review, vol. 8, p. 259. Br. M. P. P. 6241.

Anti-Jacobin Review. January 1800, p. 23; february 1800, p. 145. Br. M. P. P. 261. i. 1; 262. i. 1. 24; 263. i. 1. 15.

Blackwood's Magazine, vol. 2, p. 402; vol. 27, p. 711. Br. M. P. P. 5149.

Christian Examiner. Vol. XI, p. 263.

Colburn's United Service Magazine. Vol. 37, p. 32. Br. M. R. P. P. 4029 and 2110. g.

Cornhill Magazine. Vol. 39, p. 281.

Eclectic Magazine. Vol. 86, p. 599.

Edinburgh Monthly Review. Vol. 5, p. 535. Br. M. P. P. 6201.

Edinburgh Review. Vol. 1, p. 24, p. 88. Vol. 3, p. 437. Vol. 6, p. 182. Vol. 25, p. 485. Vol. 35, p. 362. Vol. 51, p. 145. Vol. 60, p. 37. Vol. 107, p. 246. Br. M. P. P. 6199. fa.

Fortnightly Review. Vol. 19, p. 548. Vol. 26, p. 444. Br. M. R. P. P. 5939. c, and 2117 a.

Fraser's Magazine. Vol. 2, p. 28. Vol. 3, p. 569. Vol. 10, p. 346. Br. M. P. P. 5979.

Gentleman's Magazine. June 1836, p. 660. August 1841, p. 216. Br. M. P. P. 2117. f. h. and 2118. a. h.

Living Age. Vol. 141, p. 67. Vol. 193, p. 33.

London Magazine. Vol. 5 (April 1822), p. 305. Br. M. P. P. 2116. a.

London Monthly Review. Vol. 94, p. 113.

Longman's Magazine. Vol. 19, p. 412. Br. M. P. P. 6004. g. m. c.

Macmillan's Magazine. Vol. 9, p. 524. Br. M. R. P. P. 6119. c. e.

Monthly Review. Vol. 37, p. 249. Vol. 40, p. 178. Vol. 124, p. 515. Br. M. P. P. 267. d. b. f. 29.

Morning Chronicle. Years 1789, 1790, 1794, 1795.

Morning Post. Years 1789, 1790, 1791.

Nation. Vol. 22, p. 278.

National Review. February 1902.

North American Review. Vol. 7, p. 92. Vol. 17, p. 290. Vol. 123, p. 221.

Notes and Queries. 1st ser. Vol. 1, p. 415. Vol. 2, p. 221. Vol. 4, p. 76. 2d ser. Vol. 9, p. 219. 3d ser. Vol. 1, p. 503. Vol. 3, p. 450. Vol. 10, p. 40, 508. 4th ser. Vol. 3, p. 60, 203, 271. 6th ser. Vol. 8, p. 263. Br. M. R. P. P. 6214. b.

Oracle. Years 1789, 1790, 1791.

Public Advertiser. Years 1789, 1790.

Quaterly Review. Vol. 6, p. 420. Vol. 8, p. 321. Vol. 16, p. 536. Vol. 18, p. 176, 382. Vol. 19, p. 113. Vol. 26, p. 148. Vol. 27, p. 95. Vol. 37, p. 229. Br. M. R. P. P. 5989. a. b. and 2120. a. h.

Saint-James Chronicle. Years 1789, 1790.

Saint James's Magazine. Vol. 38, p. 79. Vol. 41, p. 391, 497. Br. M. P. P. 6004. g. o.

Southern Literary Messenger. Vol. 16, p. 129. Br. M. P. P. 6380.
Tait's Edinburgh Magazine. N. S. Vol. 12, p. 724.
Temple Bar. Vol. 46, p. 325. Br. M. P. P. 6004. g. m.
Time. Vol. 22, p. 508.
Times. Year 1795.
To-Day. Vol. 8, p. 13. Br. M. P. P. 5857. e. a.
Westminster Magazine. Vol. 106, p. 345. Vol. 157, p. 687. Br. M. R. P. P. 5987. l.
World. Years 1790, 1791.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION I

PREMIÈRE PARTIE

AVANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1756-1789)

CHAPITRE Ier. — Les années de jeunesse (1756-1773) 1
— II. — Le pastorat 8
— III. — La vie littéraire et politique (1782-1789) .. 18

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1789-1796)

CHAPITRE Ier. — L'Angleterre et la Révolution française ... 41
— II. — Godwin et la Révolution française 77
— III. — La « Justice politique » 84

Section I. — Les principes fondamentaux. 85
— *II.* — Critique des institutions ... 102
Les gouvernements 103
Monarchie 105
Aristocratie 112
Démocratie 114
Les lois 122
La propriété individuelle ... 132

Les sentiments de famille, de gratitude ou d'amitié.. 143
Le lien du mariage..... 144
Les promesses..... 146
Section III. — Esquisse de la société idéale. 155

CHAPITRE IV. — Les sources de la « Justice politique »... 167
— V. — Le succès de la « Justice politique »..... 184
— VI. — L'année 1794. Godwin et les procès politiques..... 190

TROISIÈME PARTIE

APRÈS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

(1797-1836)

CHAPITRE Ier. — La première défaillance de Godwin..... 209
— II. — Godwin et les femmes..... 231
— III. — Les attaques contre Godwin..... 239
— IV. — Premiers embarras pécuniaires (1800-1811). 272
— V. — Godwin et Shelley..... 280
— VI. — Vie de Godwin (1813-1820). La réponse à Malthus..... 299
— VII. — Les dernières années (1820-1836)..... 315

BIBLIOGRAPHIE..... 323

TABLE DES MATIÈRES..... 335

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 19048.

RÉCENTES PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE PLON

Panama. *La Création. La Destruction. La Résurrection*, par Philippe Bunau-Varilla, ancien ingénieur au corps des ponts et chaussées, ancien ingénieur en chef du canal de Panama, ancien ministre plénipotentiaire de Panama à Washington. 2e édition. Un vol. in-8°. 10 fr.

Vingt-cinq ans à Paris. **Journal du comte Rodolphe Apponyi,** attaché de l'ambassade d'Autriche à Paris, publié par Ernest Daudet. Tome Ier **(1826-1830).** 5e édition. Tome II **(1831-1834).** 3e édition. Deux volumes in-8°, avec trois portraits. Chaque volume..... 7 fr. 50

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815), publiés par S. A. le prince Murat. Tome VII. *Royaume de Naples* (15 juillet 1808-1er février 1809). Un volume in-8° avec un portrait et deux fac-similés d'autographes..... 7 fr. 50

La Duchesse de Berry et les Monarchies européennes (août 1830-décembre 1832), d'après les archives diplomatiques et des documents inédits des Archives nationales, par Etienne Dejean, ancien directeur des Archives. Un volume in-8°..... 7 fr. 50

Le Maréchal Canrobert. *Souvenirs d'un siècle.* Tome VI. *Bataille de Saint-Privat*, par Germain Bapst. Un vol. in-8° avec cartes.. 7 fr. 50

Le Duc d'Enghien. *L'Enlèvement d'Ettenheim et l'exécution de Vincennes*, par Henri Welschinger. Nouvelle édition revue et augmentée. Un volume in-8°, avec portraits et fac-similé..... 8 fr.

La Justice en France pendant la Révolution. Tome II (1791-1793), par Edmond Seligman. Un volume in-8°..... 8 fr.

Souvenirs du comte de Montbel, ministre de Charles X. Publiés par son petit-fils, Guy de Montbel. Un volume in-8°..... 7 fr. 50

Mémoires de A.-C. Thibaudeau (1799-1815). Un volume in-8°. Prix..... 7 fr. 50

Une « primitive » oubliée de l'école des « cœurs sensibles », **Madame de Grafigny (1695-1758),** par G. Noël. Un volume in-8° avec un portrait..... 7 fr. 50

Souvenirs politiques et parlementaires d'un témoin, par A. Claveau, chef honoraire des secrétaires-rédacteurs de la Chambre des députés. Tome Ier : **1865-1870.** 2e édition. Un vol. in-8°. 7 fr. 50

1809. Napoléon en Allemagne, par Ed. Gachot. 2e édition. Un volume in-8° accompagné de gravures et de cartes..... 7 fr. 50

Alexandre II, Gortchakoff et Napoléon III, par François Charles-Roux. 2e édition. Un volume in-8°..... 8 fr.

(Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, prix Drouyn de Lhuys.)

Paris sous Napoléon, par de Lanzac de Laborie. VIII. **Spectacles et musées.** Un volume in-8° écu..... 5 fr.

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE, 6e. — 19408.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

20Dec5[illegible]

6 Dec'31 LU

16Dec'59CR

REC'D LD

MAY 15 1960

15Nov'60MW

REC'D LD

JAN 28 1961

24Jan'62SS

REC'D LD

FEB 1 1962

13Apr64JA

MAR 30'64-1PM

10Apr'65TO

REC'D LD

JUN 5 '65-5 PM

RETURNED TO

MAR 21 1973

LOAN AHC

LD 21-95m-11,'50(2877s16)476

YC 16258

LIBRARY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

THIS BOOK IS DUE BEFORE CLOSING TIME
ON LAST DATE STAMPED BELOW

LIBRARY USE

FEB 15 1964

REC'D LD

FEB 15 '64 2 PM

REC. MORRITT MAR 2 '73

LD 62A-20m-9,'63
(E709s10)9412A

General Library
University of California
Berkeley